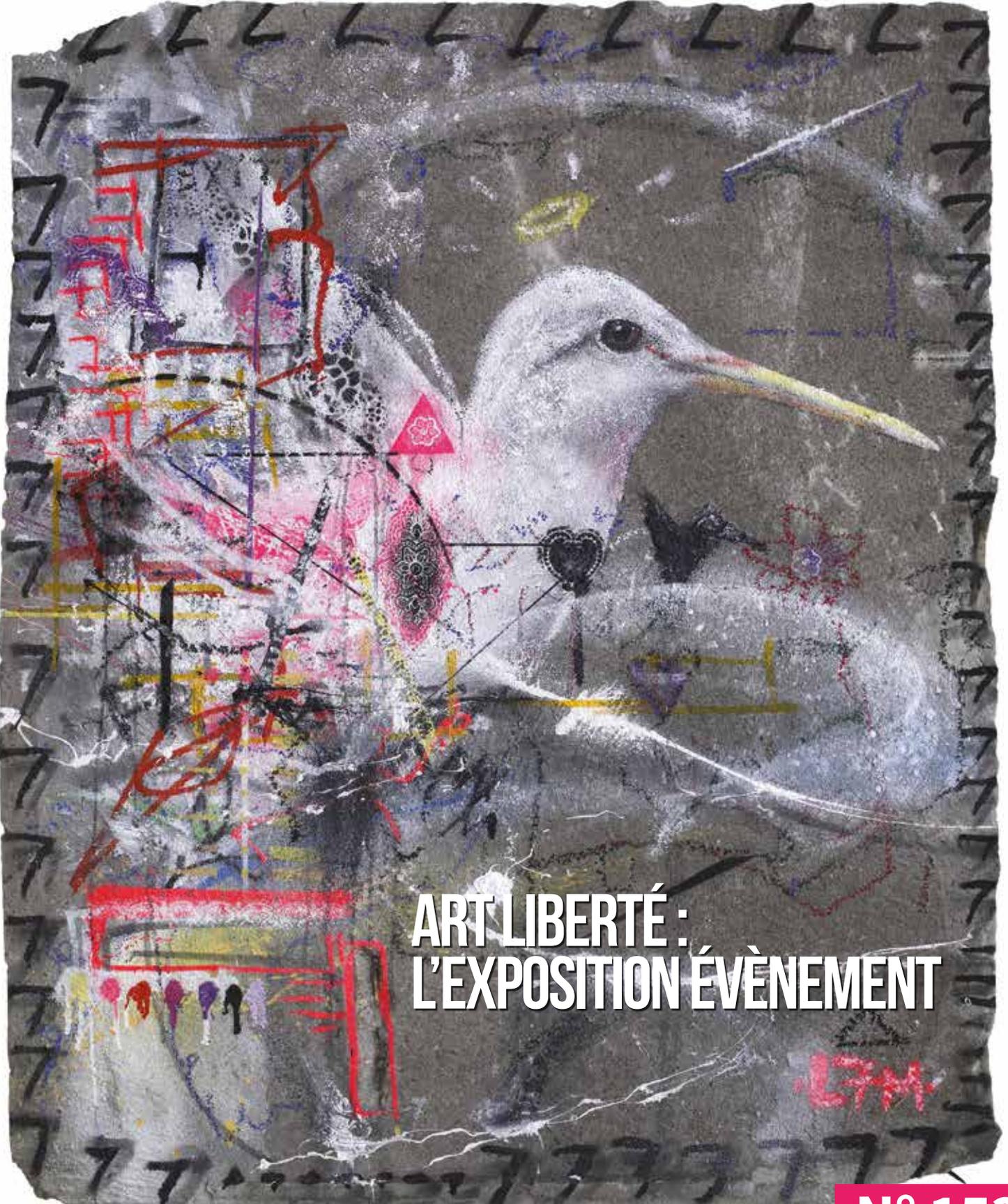


CHARTRES Votre Ville



**ART LIBERTÉ :
L'EXPOSITION ÉVÈNEMENT**

EN ATTENDANT LE NOUVEAU PÔLE ADMINISTRATIF...



Pôle administratif : les parois latérales du futur équipement atteignent maintenant leur profondeur finale.



Des mots gravés dans la pierre

Le mois de janvier qui vient de s'écouler a été marqué par les cérémonies de vœux adressés à tous les acteurs de notre cité : agents municipaux, sportifs, bénévoles de plus de 1 000 associations chartraises, chefs d'entreprises. C'est à tous ces moteurs de la vie locale que nous avons souhaité rendre hommage et féliciter pour le travail accompli au quotidien. C'est aussi à eux que nous devons un territoire dynamique et élargi qui a permis la naissance de la marque territoire C'Chartres. Une nouvelle identité qui va permettre à l'ensemble du bassin de vie chartrain de rayonner au-delà de ses frontières.

Le Conseil municipal réunit le 21 janvier a validé le budget de la Ville pour 2016. Cette année encore, et pour la quinzième année consécutive, les taux des impôts locaux vont baisser. 50 millions d'euros seront réservés aux investissements, et ce malgré la baisse des dotations de l'État aux collectivités.

Au cœur de ces investissements, le pôle administratif, qui poursuit la construction de ses assises alors que les travaux de réaménagement du périmètre des Halles progressent et s'étendent ce mois-ci aux rues alentour... Des investissements consacrés à d'autres interventions un peu partout dans la ville, sur l'espace public et son patrimoine, dans les écoles, etc.

Ce mois-ci, la ronde des écoles que nous avons commencée en janvier mettra en lumière les écoles maternelle Francine-Coursaget et élémentaire de la Brèche. Des écoles que nous continuons à soutenir pour que les élèves et les enseignants bénéficient des meilleures conditions de travail.

Et puis, ce mois-ci, c'est l'évènement ! Après deux saisons du Boulevard du graff, des grands noms du street art international seront exposés depuis la gare de Chartres jusqu'aux jardins de l'Évêché. L'exposition *Art Liberté : du mur de Berlin au street art* réunit une trentaine de fragments du mur de Berlin dont la chute, en 1989, est devenue l'emblème de la réconciliation européenne. Je veux ici remercier la SNCF et son Président, Guillaume Pépy, qui a grandement facilité l'obtention de la manifestation créée par Sylvestre Verger et son agence sVo Art. Mais aussi les partenaires chartrais qui se sont associés à l'évènement. Le public chartrain avait découvert le street art lors des deux saisons du Boulevard du Graff. Il l'a apprécié. Nous ne pouvions en rester là. A travers cette exposition *Art Liberté*, Chartres gravit une marche importante qui pourrait, demain, l'inscrire parmi les rencontres incontournables de l'art contemporain en France.

Jean-Pierre GORGES
Député-Maire de Chartres

CHARTRES Votre Ville

VOTRE VILLE
LE MAGAZINE DE CHARTRES
NUMÉRO 153
FÉVRIER 2016
HÔTEL DE VILLE
PLACE DES HALLES
28019 CHARTRES CEDEX
TEL. : 02 37 23 40 00
votreville@agglo-ville.chartres.fr
www.chartres.fr

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
JEAN-PIERRE GORGES

CO-DIRECTEUR
DE LA PUBLICATION
ELISABETH FROMONT

DIRECTEUR
DE COMMUNICATION
STÉPHANE LEFEBVRE

REDACTRICE EN CHEF
MATHILDE GORGES

REDACTION
MATHILDE GORGES
JEAN-GUY MURIEL
STÉPHANE LEFEBVRE
FRANCK LECHIEN
JACQUELINE BRENNER

PHOTOGRAPHIES
GROUPEMENT MARTINO
MATHILDE GORGES
STÉPHANE LEFEBVRE
JACQUELINE BRENNER
BONEY

MAQUETTE, MISE EN PAGE
PAO MAIRIE DE CHARTRES

IMPRESSION
IMPRIMERIE IMAYE GRAPHIC

TIRAGE
28000 EXEMPLAIRES

DISTRIBUTION
MAIRIE DE CHARTRES
Dépôt légal:
à parution
N° ISSN : 1257-5194

6

Évènement

- Exposition *Art Liberté* : du mur de Berlin au street art



Dateast Continental/Climate C, avril 2014 /acrylique sur béton, 100x120 cm. Collection s/o Art France, DR.

18

Finances

- Une 15^e baisse des taux des impôts locaux et 50 millions d'euros d'investissements



Logos Imprim'vert et PEFC : ces deux logos certifient que la société qui imprime le magazine Votre Ville respecte les normes environnementales, (gestion des déchets dangereux, sécurisation du stockage des liquides dangereux, non-utilisation de produits toxiques et gestion durable des forêts).

CHARTRES
VOTRE VILLE

FÉVRIER 2016



En couverture :
Art Liberté
Du mur de Berlin
au street art

L7m. Paix, Amour :
Le Colibri blanc!
Mars 2015,
acrylique sur béton, 100 x
120 cm.
Collection sVo Art France, DR.

Clochers dans le ciel de Chartres, hier et aujourd'hui

Début janvier, vous avez eu la surprise de découvrir dans votre boîte à lettre le livre *Clochers dans le ciel de Chartres*, hier et aujourd'hui, aux éditions du cherche midi.

Cet ouvrage, offert aux Chartrains par la municipalité, fait écho aux deux livres précédemment sortis dans la même collection : *Chartres, un patrimoine à vivre* (2004) et *Chartres, le chemin de mémoire* (2006).

Au Moyen Âge, le ciel chartrain était hérissé de clochers, de campaniles et de tourelles d'églises, de chapelles, de monastères et de cloîtres. Un patrimoine exceptionnel, disparu ou encore existant, relaté dans ce volume. Bonne lecture !



22

Éducation

- Zoom sur les écoles : maternelle Francine-Coursaget et élémentaire de la Brèche



32

Urbanisme

- Pôle administratif : les travaux de réaménagement du périmètre des Halles commencent





ART LIBERTÉ

du Mur de Berlin au Street Art

L'exposition *Art Liberté*
créé l'évènement à Chartres

C215, L7m, Franck Pellegrino, Kriki... Le 29 janvier dernier, au musée des Beaux-Arts de Chartres, le vernissage de l'exposition *Art Liberté* accueillait de grands noms du street art derrière Sylvestre Verger, commissaire d'une collection qui a déjà fait escale dans les plus grandes villes du monde... Sur les fragments du mur de Berlin, emblème historique d'une Europe divisée, ce sont des messages gravés dans la pierre, des œuvres d'artistes de l'éphémère, qui ont finalement marqué leur temps, l'histoire et l'art. Un hommage à la liberté d'expression. C'est pour vous, à Chartres, jusqu'au 13 mars.



Blocs de béton et Trabants graffés

C'est à Paris, à la gare de l'Est, qu'Isabelle Mesnard, adjointe en charge des événements de la Ville, a été piquée. Sur le parvis, elle découvre les blocs de béton graffés de l'exposition *Art Liberté*. Tous proviennent du mur de Berlin, tombé en 1989. Des œuvres originales, réalisées par des artistes engagés d'un Berlin divisé, côtoient les travaux d'art graphique des plus grands noms du street art contemporain, sinon les meilleurs, réalisés sur des fragments vierges pour l'exposition anniversaire des 20 ans de la chute du mur...



Un appel du pied pour celle qui lançait, en 2012, le Boulevard du graff à Chartres. L'exposition *Art Liberté* donne alors à l'adjointe matière à voir plus grand, avec une possible fenêtre sur l'international. Elle rencontre Sylvestre Verger, le commissaire de l'exposition, un personnage étonnant qui a développé une réelle passion pour l'histoire du mur et dans le même temps une col-

lection sans précédent. Hasard, Sylvestre Verger connaît bien Chartres pour y avoir passé son enfance... L'exposition ira donc à Chartres ! Grâce au soutien de SNCF et de partenaires chartains qui se sont associés à l'évènement, parmi lesquels Marc Aviron Immobilier, le concessionnaire Berteaux, le CIC, la Cave du Marché et l'hôtel Jehan-de-Beauce.

Six semaines d'exposition

Teasing dans les couloirs de correspondance de la gare de Chartres. Ici, les premiers panneaux expliquent une collection singulière, chargée d'histoire. C'est en arrivant à l'extérieur que l'on découvre les huit bâches de 3,50 m x 8,50 m tendues sur la facade de la gare : dessus, quelques-unes des œuvres de la collection donnent tout de suite le ton. L'exposition de street art commence alors à nous en mettre plein la vue. Rendez-vous est donné au musée des Beaux-Arts. On ne peut pas s'y tromper : là, devant la grille, trône l'une des trois Trabant (voitures emblématiques de l'ex-RDA) revisitées à la bombe par Thierry Noir, Christophe-Emmanuel Bouchet et Kiddy Citny. Les deux autres ne sont pas loin... Au musée, deux longs-métrages sont diffusés en boucle pendant toute la durée de l'exposition. Le premier, réalisé par la TV Deutsche Welle, retrace l'histoire du mur de Berlin, jusqu'à sa chute. Le deuxième, spécialement réalisé pour l'exposition de 2009, présente les œuvres réalisées sur le mur avant sa chute, d'après le travail du photographe berlinois Heinz J.Kuzdas. Vous connaissez maintenant le sujet. Direction, l'esplanade qui surplombe les jardins de l'Evêché ! C'est ici que reposent les fragments du mur : trente blocs de béton, soit 800 m² d'œuvres,



Mesa Espoir ?, août 2014 // acrylique sur béton, 100 x 120 cm. Collection sVo Art France, DR.

fixés sur des structures métalliques conçues par le sculpteur américain Adam Steiner... La plus grande exposition de street art du moment, gratuite et ouverte à tous.

Genèse d'un projet d'ambition internationale

Le street art lui colle à la peau. En 2013, alors adjointe en charge du cadre de vie, Isabelle Mesnard cherche une façon de recycler les bâches qui ont servi à la grande expo-photo sur le boulevard Chasles. Impossible de les jeter ! Elles seront réutilisées... L'adjointe monte alors un projet qui aura des retombées étonnantes : le Boulevard du graff. En donnant la possibilité à des graffeurs chartains de sortir de l'ombre pour exprimer leur talent en plein cœur de ville, sous les regards des passants, elle crée un tremplin pour les artistes et ouvre dans le même temps à Chartres une fenêtre sur le street art, outsider de l'art contemporain. À l'issue de cette première session, les toiles sont vendues aux enchères. Un succès. L'intérêt des Chartains consommé, l'opération est reconduite en 2014, avec une ouverture aux artistes du département. L'opération pourrait encore profiter d'une nouvelle dyna-

mique avec l'exposition *Art Liberté* et lui donner une autre dimension. Les prochaines éditions pourraient alors accueillir des grands noms du street art, permettre aux amateurs locaux de partager ce temps fort de création avec des professionnels internationaux, et à la ville de Chartres de se positionner parmi les sites incontournables du street art en France. À suivre...

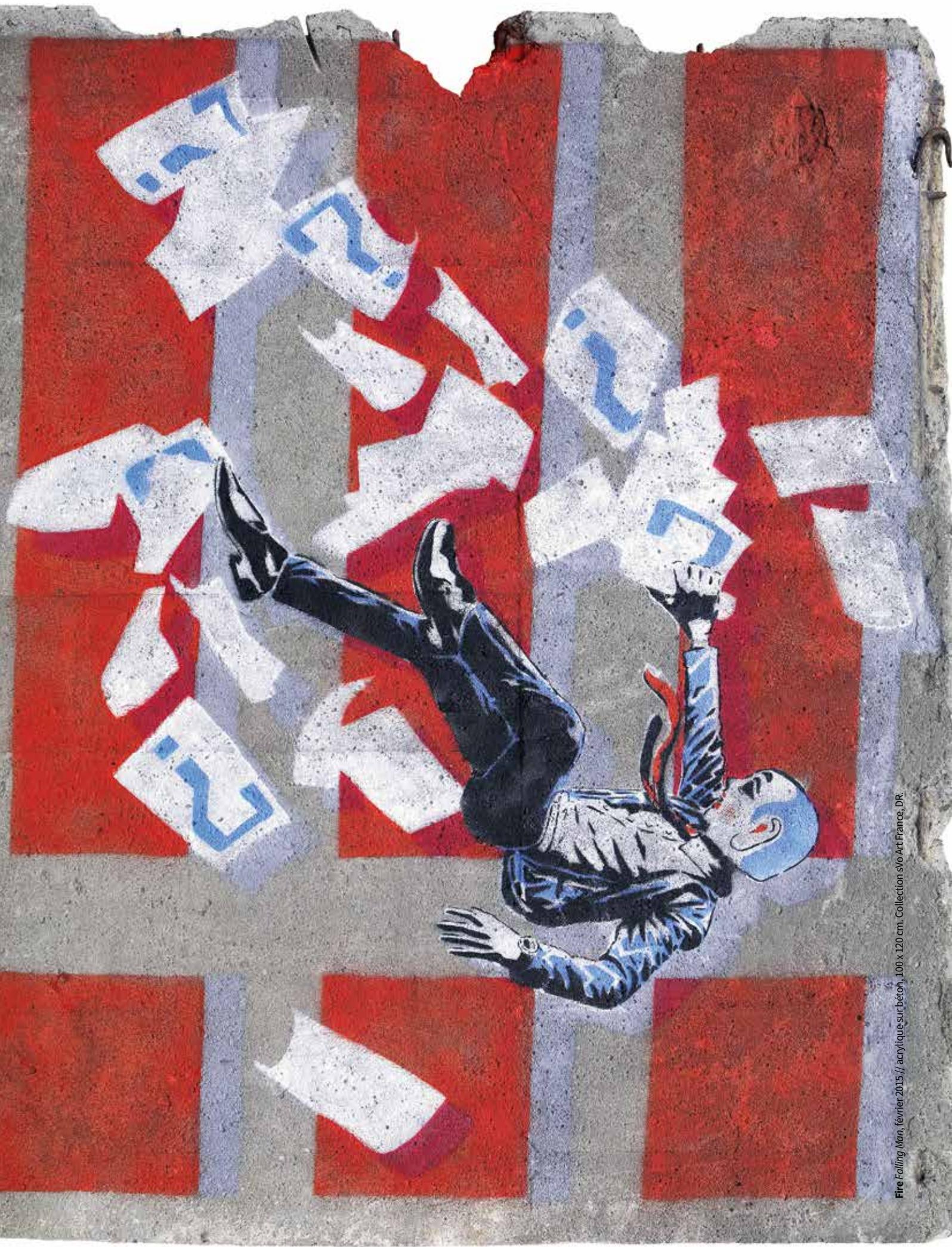
→ Le catalogue de l'exposition *Art Liberté* est disponible au musée des Beaux-Arts. Prix : 15 €

Walter Momper, maire de Berlin (1988-1990)

« Depuis le 9 novembre 1989, le mur de Berlin qui avait séparé Berlin a perdu sa fonction. Avec la disparition du Mur ont disparu les parties peintes souvent de façon artistique. Le Mur ne nous manquera point, mais l'Art du Mur. Il est donc important et surtout enrichissant de conserver cette peinture pour les générations à venir, qui pourraient être tentées d'oublier cette époque. Il faut se souvenir du Mur, comme le symbole pétrifié de l'échec politique. Il faut s'en souvenir aussi parce que les gens se sont habitués à son existence et l'ont intégré dans leur vie de tous les jours en le transformant en une œuvre d'art. L'art contre le béton. L'art a gagné ! »

Trabant, 2014, Christophe-Emmanuel Bouchet. Collection sVo Art France, DR.





Fire Falling Man, février 2015 // acrylique sur béton, 100 x 120 cm. Collection sVo Art France, DR.

Sylvestre Vérgier

Commissaire
d'une exposition
singulière



« Pour célébrer le 20^e anniversaire de la chute du mur de Berlin en 2009, j'avais exposé ma collection personnelle composée d'œuvres réalisées depuis 1989 sur des fragments du mur de Berlin par de grands artistes internationaux: Arman, Buren, Eduardo Chillida, Ilya Kabakov, Richard Long, Robert Longo, Sol Lewitt, Takis, Erik Boulatov, Peter Klasen, Mimmo Paladino... Tout d'abord à Paris, avec le Ministère de la Culture (Cour Buren, Jardins du Palais Royal), puis à Berlin au Deutsches Historisches Museum (DHM) et au Winzavod (Centre pour l'Art contemporain) à Moscou le 9 novembre 2009.

Ayant conservé une trentaine de fragments vierges du Mur, j'ai pu concevoir pour le 25^e anniversaire de la chute du Mur de Berlin une nouvelle collection qui rend cette fois, et pour la première fois au monde, hommage aux artistes emblématiques du mur de Berlin ayant peint celui-ci avant sa chute. Bien qu'il y ait eu des peintures réalisées par quelques artistes anonymes ou identifiés, tels que Jonathan Borofski, Richard Hambleton ou Rainer Fetting, ce sont les Français Christophe-Emmanuel Bouchet et Thierry Noir qui osent peindre dès 1984 de véritables fresques murales. Ils sont alors suivis par les artistes allemands Peter Unsicker, Heinz J. Kuzdas et Indiano, Kiddy Citny, les américains Keith Haring et Ron English, le peintre suisse Luciano Castelli. Tous contribuèrent, de 1984 à 1989 à cette effervescence picturale créant un nouveau mouvement artistiques berlinois.

Pour parfaire cet hommage, il m'a paru important d'y associer de grands artistes internationaux du street art, mouvement artistique urbain de la plus haute importance aujourd'hui. Répondant avec enthousiasme à ma proposition, ils accompagnent les artistes emblématiques du mur, en réalisant tout comme eux pour cette nouvelle exposition *Art Liberté* une œuvre sur un de ces derniers fragments vierges du mur, célébrant ainsi l'art, la ville, l'histoire et la liberté. »

L 7 m

Des partenaires engagés

Si la SNCF, principal partenaire de l'exposition *Art Liberté*, accompagne la Ville à hauteur de 20 000 €, des entreprises chartraines se sont aussi fait connaître pour associer leur nom à l'évènement. Parmi elles, Aviron Immobilier, le CIC, la Cave du Marché, l'hôtel Jehan de Beauce et le garage Berteaux. Des soutiens précieux qui permettent à la Ville, comme à son habitude, de proposer l'exposition entièrement gratuite et ouverte à tous.



Les partenaires associés à l'exposition *Art Liberté* ont tous apporté leur concours à la manifestation : ainsi, La Cave du marché a offert le champagne aux invités du vernissage, l'Hôtel Jehan-de-Beauce a mis cinq chambres à disposition des artistes présents. Le

garage Berteaux s'est chargé d'aller chercher les trabants en banlieue parisienne, où elles étaient stockées. Le CIC a fait don d'une enveloppe de 1 000 € et l'agence immobilière Aviron 7 500 €.

Marc et Véronique Aviron, partenaires et collectionneurs

« Nous avons voulu soutenir la venue de cette exposition à Chartres. Cela nous semblait important. C'est un signe fort d'accueillir une exposition comme celle-ci, qui met en scène des morceaux du mur de Berlin. Nous qui sommes promoteurs à Chartres, nous démolissons, nous reconstruisons... En cela l'image de l'exposition *Art Liberté* collait parfaitement à notre entreprise. Mais surtout, nous avons une passion commune qui est l'art contemporain. Depuis 15 ans, nous avons eu la chance de rencontrer des collectionneurs et de nous constituer ainsi un fond de collection intéressant, que nous faisons partager à nos clients et à nos amis. Les œuvres dont nous sommes propriétaires sont accrochées aux murs de nos agences chartraine et parisienne. Nous avons notamment des œuvres de C215, un des artistes de l'exposition *Art Liberté*, mais aussi des tableaux de Robert Combas, Hervé Di Rosa, et de quelques graffeurs français. Le Boulevard du graff était déjà une excellente initiative pour ouvrir une première porte sur le street art que les gens connaissent encore peu. Il faut maintenant que des grandes signatures puissent venir exposer ici, que des grands maîtres de l'art contemporain trouvent un point de chute à Chartres. Si Chartres pouvait devenir un lieu de rencontres d'art contemporain ce serait un nouveau label pour la ville. Il faut que cette exposition soit un détonateur pour faire avancer l'art contemporain à Chartres. Jean-Pierre Gorges réfléchit d'ailleurs à un projet de lieu destiné à l'art contemporain sur le site de l'ancienne prison, je trouve que c'est une excellente idée ».

Vacances de février

Toutes les activités pour les jeunes dans les

MPT de Rechevres/Bel-Air

4 allée du Berry
Tél. 02 37 23 40 67

« Entre Québec et la Nouvelle Zélande ; Chartres au cœur du monde »

Les jeunes du secteur ont tissé des liens parfois forts avec les animateurs partis aux quatre coins du globe. Maëva en Nouvelle Zélande, Léa au Québec. Deux jeunes femmes dynamiques qui parcourent le monde et montrent l'exemple.

Lundi 8 février

Matin : accueil, baby, billard, ping-pong, jeux de société
Après midi : rugby en salle. En attendant les beaux jours, les jeunes se perfectionnent au rugby... sur tatam

Mardi 9 février

Matin : breakdance
Avec l'aide d'un professeur de l'association Underground de la Madeleine, les jeunes vont poursuivre leurs apprentissages engagés lors des vacances de Noël dans la belle salle de danse à Rechevres
Après-midi : piscine

Mercredi 10 février

Matin : secourisme : prêts en toutes circonstances, les jeunes seront initiés aux gestes qui sauvent
Après-midi : cinéma (*La tour de contrôle infernale*)

Jeudi 11 février

Matin : patinoire
Après-midi : visite de la nouvelle caserne des pompiers de Chartres

Vendredi 12 février

Matin : trampoline
Après-midi : goûter

Lundi 15 février

Matin : accueil, baby, ping-pong, jeux de société
Après-midi : futsal
Préparation de la coupe d'Europe...

Mardi 16 février

Journée spot au Mans

Mercredi 17 février

Matin : slam *Regards Maux cœur*
Toujours en partenariat avec l'association Underground les jeunes vont découvrir le slam et le rap, nouvelles formes d'expressions musicales. Les jeunes vont chercher à s'exprimer au travers de textes et de mélodies.
Après midi : tournoi de billard : autour de 12 tables de billard à Nogent le Phaye, les jeunes vont s'affronter amicalement tout l'après-midi

Jeudi 18 février

Matin : jeu de société « *Toi, Moi, Nous* ». En partenariat avec le Bureau d'Information Jeunesse de la Ville de Chartres, les jeunes vont participer à un jeu de société lié à la sexualité... Saint Valentin oblige.
Après-midi : ateliers de la Saint-Valentin

Vendredi 19 février

Matin : face-time en direct avec les animatrices habitant au Québec et en Nouvelle-Zélande, préparatifs de la Saint-Valentin
Après midi : boom de la Saint-Valentin

MPT de la Madeleine

Mail Jean-de-Dunois
Tél. : 02 37 88 45 01

Lundi 8 février

Matin : accueil
Après-midi : thèque

Mardi 9 février

Matin : multisports
Après-midi : futsal

Mercredi 10 février

Matin : patinoire à l'Odysée
Après-midi : bowling

Jeudi 11 février

Matin : billard avec le Billard-Club chartrain
Après-midi : squash/badminton

Vendredi 12 février

Matin : trampoline
Après-midi : tennis de table salle Roskopf.

Lundi 15 février

Matin : accueil
Après-midi : tennis, ballon

Mardi 16 février

Matin : trampoline
Après-midi : tennis

Mercredi 17 février

Matin : patinoire
Après-midi : baptême de plongée

Jeudi 18 février

Matin : tournois au choix
Après-midi : escrime

Vendredi 19 février

Matin : tournoi de jeux vidéo
Après-midi : cinéma

MPT des Petits-Clos

4 avenue François Mitterrand
Tél. 02 37 23 40 69

Lundi 8 février

Matin : accueil (jeux de société, informatique, billard, baby-foot et ping-pong)
Après-midi : futsal

Mardi 9 février

Matin : hockey sur glace
Après-midi : piscine de l'Odysée

Mercredi 10 février

Matin : vidéo
Après-midi : sports d'opposition

Jeudi 11 février

Matin : gym/trampoline
Après-midi : cinéma

Vendredi 12 février

Matin : escrime
Après-midi : kinball

Lundi 15 février

Matin : accueil (jeux de société, informatique, billard, baby-foot et ping-pong)
Après-midi : handball

Mardi 16 février

Matin : patinoire de l'Odysée
Après-midi : bowling

Mercredi 17 février

Matin : tournois de tennis de table et de baby-foot
Après-midi : squash/badminton

Jeudi 18 février

Journée aventure : combat de sumo gonflable et accrobranche

Vendredi 19 février

Matin : atelier cuisine
Après-midi : jeux et goûter

MPT des Hauts-de-Chartres/Saint-Chéron

5 rue des Hauts-de-Chartres
Tél. 02 37 23 40 70
ou 02 37 23 40 72

Lundi 8 février

Matin : accueil - présentation de l'équipe et du planning
Après-midi : futsal

Mardi 9 février

Matin : tèque
Après-midi : initialisation base-ball avec les French Cups

s maisons pour tous

Mercredi 10 février

Sortie à la journée à Jaulnay (37)
Les jeunes bénéficieront d'une prestation de cani-rando en milieu rural. Guidés par des huskies de Sibérie, ils commenceront par se familiariser avec les chiens. Ils seront équipés d'une armature reliée à un husky qui mènera la cadence de la randonnée. En fin de journée, un temps sera accordé à la séparation des jeunes avec le husky, un temps d'échange exceptionnel.

Jeudi 11 février

Matin: tournoi de ping-pong
Après-midi: multisports

Vendredi 12 février

Matin: initiation capoeira
Après-midi: atelier gourmand (crêpes)
Soirée cinéma *les Enfants du paradis* (horaire à définir selon les films, autorisation parentale obligatoire)

Lundi 15 février

Matin: accueil
Après-midi: futsal

Mardi 16 février

Matin: atelier bois
Après-midi: patinoire

Mercredi 17 février

Matin: tournois de ping-pong
Après-midi: jeux de société

Jeudi 18 février

Sortie à la journée au Mans: visite de la ville, shopping et visite du musée des 24 heures

Vendredi 19 février

Matin: atelier gourmand à la maison du Saumon avec Pierre Fournier (confection de macarons)
Après-midi: bowling et dégustation des créations du matin

Afin de promouvoir les différentes activités organisées dans l'agglomération, les jeunes auront l'occasion de participer à des sorties en dehors des vacances scolaires. Une autorisation parentale sera à remplir pour chacune de ces sorties.
- Mardi 23 février au théâtre de Chartres "Pixel": spectacle de danse hip-hop orchestré par le groupe mythique Kafig.
- samedi 27 février à la salle Doussineau: la Ville de Chartres accueillera Nadia Roz, camarade d'école d'impro de Jamel Debbouze.

→ L'accès au secteur jeunes est réservé aux jeunes Chartrains âgés de 12 à 17 ans.
Dossier d'inscription à retirer auprès de l'équipe: Karim Atmane 02 37 23 40 72 - Najet El Harti 06 15 55 59 01.

Du 9 au 13 février dans les maisons pour tous

Colporteurs, la tournée des conteurs



Pour cette deuxième édition, retrouvez les conteuses du collectif chartrain Contes et Bricoles, pour cinq jours de spectacles, une conférence, des moments d'échange, dans des structures de proximité, pour les petites et grandes oreilles!

Au programme

Mardi 9 février

MPT du Pont-Neuf

À 14 h 30: Conter pour éduquer, conférence de Suzy Platiel, ethnolinguiste (public adultes, entrée libre).

À 19 h: En chair et en os, contes à frémir, spectacle tout public de Sophie Pérès, à partir de 8 ans.

Mercredi 10 février

MPT des Comtesses

À 11 h: *l'Ogresse et les sept chevreaux*, spectacle jeune public de Catherine Lavelle, à partir de 4 ans.

À 14 h 30: *Oiseau de vérité et autres contes de plumes*, spectacle jeune public de Louise Lecoœur, à partir de 6 ans.

Jeudi 11 février

MPT des Petits-Clos

À 14 h 30: *Histoires de feuilles et d'arbres*, spectacle jeune public de Sophie David, à partir de 5 ans.

Vendredi 12 février

MPT La Cité-Rechèvres

À 19 h: *La Fille des mers*, spectacle tout public de Marie-Christine Loubris, accompagnée au violon par Sophie David, à partir de 7 ans.

Samedi 13 février, salle Doussineau

À 19 h: Soirée de clôture, avec toutes les conteuses du collectif. Tous publics à partir de 7 ans.

→ **Tarifs spectacles: 5 €, 3 € pour les groupes (+ de 10 personnes)**
Renseignements et réservations: 06 67 51 30 19
www.contesetbricoles.com

Vacances d'hiver

Vacances sportives : le programme des activités

La Ville de Chartres et l'association Madeleine Sport Détente proposent pour ces vacances une grande diversité d'activités sportives pour les 7/15 ans (âge requis à la date des activités). Ces animations se déroulent le matin et l'après-midi en fonction des plannings élaborés ci-après. Elles sont toutes encadrées par des éducateurs qualifiés.



Inscriptions

Elles ont lieu à la halle Jean-Cochet, rue Jean-Monnet à Chartres.

Pour les résidents chartrains :

Mercredi 3 février de 17 h 45 à 19 h 45.

Pour tous :

Le jeudi 4 février de 17 h 45 à 19 h 45 et les lundis 8 et 15 février de 9 h 30 à 11 h 30.

L'inscription est prise en compte dès signature de l'autorisation parentale par le responsable légal et après règlement de la cotisation.

Un justificatif de domicile sera demandé à l'inscription. Dès lors aucun remboursement ne sera effectué.

Aucune réservation, ni inscription, ne pourra être effectuée par téléphone.

En cas d'empêchement nous n'autorisons qu'un seul pouvoir par personne.

Tarifs

Chartrains

Séance de 2 heures 4 €

Séance de 3 heures 5 €

Non Chartrains

Séance de 2 heures 5 €

Séance de 3 heures 6 €

7/9 ans	Activités 10 h/12 h	Activités 14 h/17 h
Lundi 8 février	Tir à l'arc	Tennis et Handball
Mardi 9 février	Équitation	Gymnastique et Basket
	Escalade	
Mercredi 10 février	Bowling	Football et Molkky
Jeudi 11 février	Escalade	Tir à l'arc et jeu d'opposition
	Patinage	
Vendredi 12 février	Trampoline	Roller et Frisbee
	Équitation	
Lundi 15 février	Équitation	Gymnastique et trampoline
Mardi 16 février	Équitation	Pétanque et Ultimate
Mercredi 17 février	Bowling	Badminton et basket
Jeudi 18 février	Patinage	Handball et Molkky
Vendredi 19 février	Tir à l'arc	Escrime et foot en salle

Lieux des activités

Escalade, escrime : salles spécialisées et salle du CRJS, rue Jean Monnet, proche gendarmerie RN10.

Squash : complexe Squash Badminton, avenue d'Orléans

Patinage sur glace : hall d'accueil complexe Odysée, rue du Médecin Général Beyne.

Tennis 9/12 ans : stade de Ligue entrée avenue Jean-Perrin.

Gymnastique, Trampoline : complexe sportif de la Madeleine, rue des Eparges.

Équitation : Chartres Équitation, avenue Victor-Hugo, route de Nogent-le-Phaye.

Bowling : accueil à partir de 9 h 45 devant le complexe Madeleine, rue des Eparges, départ du bus à 10 h et retour vers 12 h.

Les autres activités : à la salle Rosskopf ou au complexe sportif de la Madeleine, les précisions étant données lors de l'inscription.

9/12 ans	Activités 10/12 h	Activités 14 h/16 h
Lundi 8 février	Équitation	Foot en salle
	Trampoline	Squash
Mardi 9 février	Bowling	Tournoi Triballes
		Tennis de table
Mercredi 10 février	Escalade	Sports innovants (Kinball, Tchoukball)
	Tir à l'arc	Tennis
Jeudi 11 février	Badminton	Roller
	Équitation	Escalade
Vendredi 12 février	Patinage	Ultimate
	Escrime	Boxe
Lundi 15 février	Tir à l'arc	Tennis
Mardi 16 février	Bowling	Squash
		Basket
Mercredi 17 février	Ultimate	Tennis de table
	Équitation	Kinball
Jeudi 18 février	Tir à l'arc	Trampoline
	Équitation	Foot en salle
Vendredi 19 février	Patinage	Handball
	Escrime	Badminton

12/15 ans	Activités 10 h/12 h	Activités 14 h/16 h
Lundi 8 février	Équitation	
	Trampoline	
Mardi 9 février	Bowling	Tennis de table
Mercredi 10 février	Escalade	
	Tir à l'arc	
Jeudi 11 février	Équitation	Escalade
Vendredi 12 février	Escrime	
Lundi 15 février	Tir à l'arc	
Mardi 16 février	Bowling	
Mercredi 17 février	Équitation	Tennis de table
Jeudi 18 février	Tir à l'arc	Trampoline
	Équitation	
Vendredi 19 février	Escrime	



Du 15 au 21 février
14h à 19h

RécréDays

Parc d'attractions
COUVERT

NOUVEAU

40 activités **4000m²**
en accès libre pour petits et grands

Renseignements : **02 37 28 29 37**
Espace Gourmand sur place
Entrée enfant (2 à 16 ans) : 8 € - Entrée adulte : 4 €

récho républicain **JM PRESTATIONS**

Chartreexpo



Leane Gallien
Muabanayi, 8 ans

Votre Ville : Connais-tu les vacances sportives ?

Leane Gallien : Oui très bien, parce que je viens à chaque vacances depuis que j'ai l'âge.

WV : Et pourquoi viens-tu ?

LG : Parce que j'aime m'occuper en faisant du sport et en m'amusant.

WV : Que préfères-tu comme activités ?

LG : J'aime le bowling, la gym et le trampo, ainsi que le golf.

WV : Comptes-tu revenir en février ?

LG : Oui bien sûr, et avec ma sœur Julia en plus.

BIJ

Bureau Information Jeunesse

Stage « Journalisme presse écrite »

Mercredis 3 février, 2 mars,
20 et 27 avril, 11 et 18 mai, de
14 h à 17 h.

Animé par Gérald Massé, journa-
liste et écrivain. Venez découvrir les
secrets de la presse et la création
d'articles avec un professionnel.
Gratuit sur inscription.

Prépare-toi pour ta recherche de jobs d'été ! Du 8 au 19 février

Le BIJ vous aide dans vos démarches
de recherche de jobs d'été.
Distribution du guide « *en piste pour
les petits boulots* ».

Le Time's up des métiers Mercredi 10 février à 14 h (sur inscription)

Sur le principe du jeu time's up, le BIJ
vous propose de venir découvrir les
métiers en s'amusant le temps d'un
après-midi.

Animé par Marie, volontaire en Ser-
vice Civique au BIJ.

Atelier CV et lettre de motivation

Vendredis 12 et 19 février
de 14 h à 16 h.

Atelier animé par la SEIRF. Venez
créer votre CV et votre lettre de
motivation.

Places limitées. Merci de vous ins-
crire au BIJ au préalable.

Stage « Journalisme radio »

Du 15 au 19 février

Animé par Véronique de la Maison-
neuve, journaliste.

Venez réaliser un journal radio dans
les conditions du réel avec une pro-
fessionnelle.

Gratuit sur inscription.

Jobs d'été en Europe Mercredi 17 février à 14 h 30

Vous recherchez un job d'été en
Europe, mais vous ne savez pas com-
ment vous y prendre ni à qui vous
adresser? Le BIJ vous propose un
atelier animé par Monika, volontaire
européenne au CRIJ d'Orléans.

Job dating animation Mercredi 24 février de 14 h à 17 h

Le BIJ organise un job dating
autour de l'animation. Le but de cet
après-midi est de favoriser la ren-
contre entre les jeunes en recherche
d'un job d'été dans l'animation et les
employeurs potentiels.

Partenaires : les PEP28, les maisons
pour tous de la Ville de Chartres, la
Fédération familles rurales, le Centre
socio-éducatif de Mainvilliers, et bien
d'autres...

Venir avec son CV.

Trouver son job sur le Web Samedi 27 février à 14 h

Le BIJ vous propose un atelier pour
vous aider à trouver votre job sur
internet.

Vous seriez intéressé(e) pour passer votre BAF A ?

Le BAF A est un diplôme vacataire qui
permet d'encadrer les séjours de lo-
sirs et de vacances des enfants et des
adolescents en tant qu'animateur.

Envoyer ou déposer un CV et une
lettre de motivation au Bureau
Information Jeunesse de la Ville de
Chartres, avant le 26 février.

→ **Rendez-vous au Bureau
Information Jeunesse, place
de la cathédrale. Accueil libre,
anonyme et gratuit.
Tél. : 02 37 23 42 32,
bij.chartres@ijcentre.fr
www.facebook.com/
bijdechartres,**

TRACTO BRICK

LE 1^{ER} TRACTEUR
GRANDEUR NATURE
EN LEGO®

Tractobrick, qu'est-ce que c'est?

Une reproduction en briques LEGO®
grandeur nature d'un tracteur CLAAS
ARION 460*. La future mascotte du
Compa, premier musée de l'agricul-
ture de France.

Après plus d'un an de travaux, le mu-
sée rouvrira ses portes en avril.

Ses 5 tonnes en feront le plus gros
tracteur jamais construit avec ses
800 000 briques LEGO®.

Véritable ambassadeur du musée et
du Département, TractoBrick voya-
gera en France et à travers le monde.

Du 18 janvier au 18 mars, apportez
votre « brick » à l'édifice.

Aidez-nous à rendre ce projet pos-
sible en contribuant à la campagne
de financement participatif!

ulule.com/tractobrick



Le Compa



→ **Compa - Conservatoire
de l'agriculture. Pont de
Mainvilliers - 28000 Chartres.
Tél. 02 37 84 15 00
www.lecompa.fr**

*Réalisé par ERC-BRIQUES, constructeur certifié
professionnel LEGO



Information

La chargée de mission insertion de Chartres métropole est à
votre disposition tous les mardis après-midi (de 14 h à 17 h 30)
au forum de la madeleine mail Jean de Dunois, Chartres, ainsi
que tous les jeudis après midi (de 14 h à 17 h 30) à la maison pour
tous de Beaulieu, avenue François Mitterrand.

→ **Bouchra DOUHABI. bouchra.douhabi@agglo-ville.chartres.fr
Tél. : 02 37 91 36 33, Chargée de mission emploi - Chartres métropole
32 bd Chasles - 28000 Chartres.
Correspondance, Mairie de Chartres - Place des Halles - 28019
CHARTRES CEDEX**



CLAAS ARION 460

RÉGIMENT EN SURVEILLANCE À CHARTRES



En présence de Frédéric Clowez, Directeur de Cabinet du Préfet d'Eure-et-Loir, et du Commissaire Divisionnaire Gérard Morena, Directeur Départemental de la Sécurité Publique, Jean-Pierre Gorges a reçu à l'Hôtel de Ville, le Lieutenant Dumont et les 27 soldats du 3^e Régiment d'Infanterie de Marine. Le Député-Maire les a remerciés d'avoir contribué à sécuriser les rues de Chartres pendant 15 jours, entre le 9 et le 25 janvier. Chaque militaire a reçu un cadeau pour rappeler Chartres à leur bon souvenir.

VŒUX AU PERSONNEL DE LA VILLE



GALETTE DES ROIS BOULANGERS



Les boulangers de l'agglomération chartraine, emmenés par leur Président Denis Bricchet, sont venus, comme de tradition, offrir la Galette des Rois à Jean-Pierre Gorges, Député-Maire de Chartres, et à la municipalité.

VOEUX AU MONDE ÉCONOMIQUE

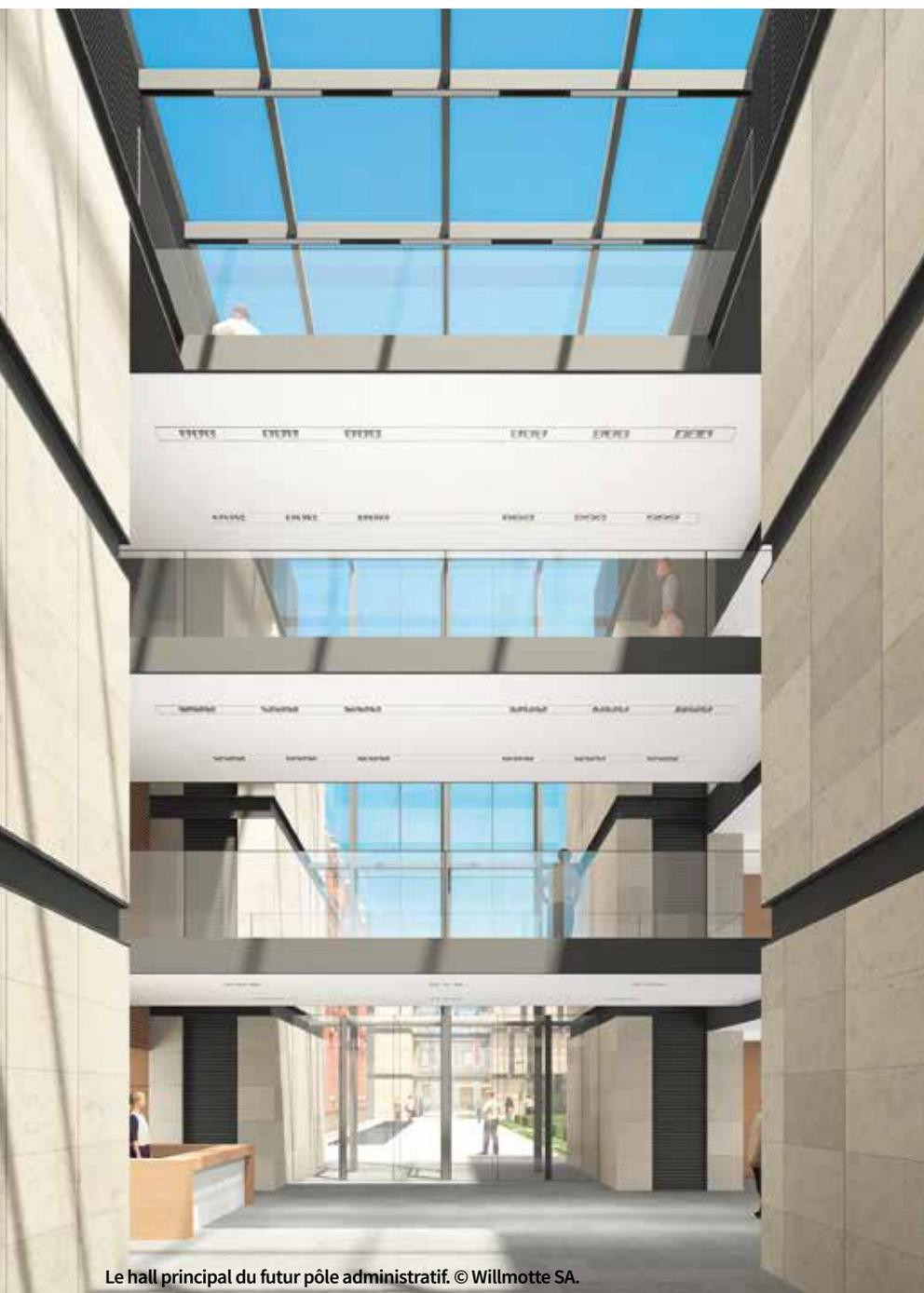


Le 25 janvier dernier, lors de la cérémonie des vœux adressés aux acteurs économiques de l'agglomération, Jean-Pierre Gorges dévoilait la nouvelle marque territoire : C'Chartres.

Budget 2016

Une 15^e baisse des taux des impôts locaux et 50 millions d'euros d'investissements

Le Conseil municipal a approuvé le 21 janvier son budget 2016 : nouvelle baisse des taux de fiscalité et niveau record des investissements. Les commentaires de Franck Masselus, adjoint au Maire chargé des finances et de la prospective.



Le hall principal du futur pôle administratif. © Willmote SA.



Franck Masselus

WV : Les taux des impôts locaux vont baisser encore une fois, mais où en est Chartres par rapport aux villes françaises comparables ?

FM : Cette 15^e baisse des taux, depuis 2002, produit ses effets. Les Chartrains peuvent le vérifier sur leur feuille d'imposition. En 2002, le taux de taxe foncière était de 36,05 %, il sera de 28,89 % en 2016 soit une baisse de plus de 24 %. La moyenne nationale pour les villes comparables est de 23,18 %, c'est pourquoi nous tiendrons nos engagements et poursuivrons cette baisse tout au long du mandat afin de revenir progressivement à la moyenne nationale. Pour la taxe d'habitation, nous en sommes aujourd'hui à 17,58 % contre une moyenne nationale de 18,15 %. Objectif atteint, mais nous continuerons jusqu'en 2020. Notez que pendant ces 15 ans beaucoup d'autres Villes ont augmenté leurs taux.

Le Budget Primitif 2016

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
Budget Principal	62 190 172 €	55 476 275 €	117 666 447 €
Budget Tourisme et Loisirs	43 230 €	150 000 €	193 230 €
Budget Parcs de stationnement souterrains	236 290 €	31 250 €	267 540 €
Budget Activités soumises à TVA	498 190 €	2 000 €	500 190 €
Budget Restauration	920 000 €	505 €	920 505 €
Budget Archéologie	2 503 809 €	893 500 €	3 397 309 €
Budget Petite enfance	4 964 280 €	42 000 €	5 006 280 €
Total budgets annexes hors aménagements	9 165 799 €	1 119 255 €	10 285 054 €
TOTAL BUDGETS CONSOLIDÉS (hors aménagements)	71 355 971 €	56 595 530 €	127 951 501 €
Budget Aménagements	12 938 203 €	8 732 080 €	21 670 283 €

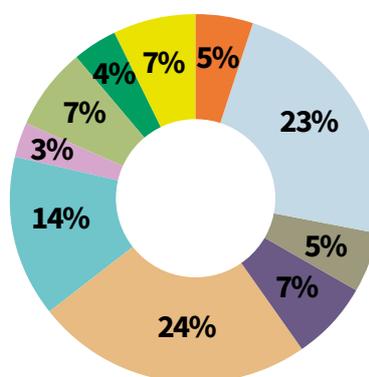
VV: Autre élément marquant de ce budget, un niveau record d'investissements !

FM: Près de 50 millions d'euros seront consacrés aux différents travaux et réalisations sur l'ensemble de la ville. Année record car la rapidité de construction du pôle administratif, dont la livraison est prévue en mars 2017, pèsera sur cette enveloppe globale à hauteur de 32 millions. En 2017 et 2018, nous prévoyons d'investir 49 millions. 100 millions d'investissements en 3 ans, c'est une performance, surtout si l'on garde en mémoire la baisse brutale des dotations financières de l'État.

VV: Justement, comment avez-vous compensé cette baisse de recettes ?

FM: La Ville aura en effet perdu en 3 années 3,5 millions d'euros de dotations de l'État. Nous avons anticipé cette baisse inévitable. Nous avons réalisé des économies sur nos dépenses de fonctionnement, notamment par la baisse de la masse salariale, qui devrait diminuer de plus de 1,2 million d'euros entre 2015 et 2016. Nous gérons rigoureusement les effectifs des personnels de la Ville et nous optimisons tout ce qui peut l'être. Ce n'est pas pour rien que nous avons mutualisé les services de la Ville et de l'Agglomération. Et nous continuons, le pôle administratif nous y aidera. C'est cet effort dans la durée, fiscalité et gestion, qui porte ses fruits. Nous aimerions seulement que l'État donne le même exemple, ce qui est loin d'être le cas comme chacun peut l'observer.

Les dépenses de fonctionnement 2016



- Petite enfance
- Animation et promotion de la ville
- Sports, jeunesse et vie locale
- Sécurité
- Patrimoine et action culturelle
- Cadre de vie et aménagements urbains
- Enseignement
- Action sociale
- Fonctionnement de la mairie
- Opérations financières

VV: Parlons de l'endettement, beaucoup de communes et même des départements ont des difficultés à boucler leur budget...

FM: C'est vrai, et notamment parce que les collectivités locales n'ont pas le droit de présenter des comptes en déséquilibre. Là encore, l'État devrait donner l'exemple, mais la dette de la France montre que nous en sommes loin... Répétons qu'une dette se mesure par la capacité de l'emprunteur à la rembourser. À la fin 2016, si nous décidions d'arrêter les investissements, nous pourrions rembourser l'intégralité de la dette chartraine en 8,9 années. Les banquiers commencent à froncer les sourcils au-dessus de 10 années, ce qui est maintenant le cas de bon nombre de collectivités. Mais vous avez vu que nous investissons 50 millions d'euros cette année, ce qui est exceptionnel. Ce n'est pas de la dette de fonctionnement. Notre niveau d'investissement retrouvera, tout en restant élevé, un niveau plus normal les années suivantes, et nous redescendrons en dessous de

8 années dès 2018. Là encore, comparez avec ce qui se passe ailleurs. Chartres avant 2001 n'investissait plus, et sa fiscalité était écrasante. Après 15 années de baisse progressive des taux des impôts locaux, nous revenons avec des niveaux satisfaisants et compétitifs. Mais pendant ces 15 années nous avons en même temps investi énormément tout en maîtrisant la dette, tout cela pour donner aux Chartrois les équipements et la qualité de vie moderne qui manquaient cruellement. Aujourd'hui, nous essayons de prendre de l'avance malgré les vents contraires.



Le restaurant scolaire de l'école élémentaire de Rechèvre sera refait cette année.

Du 21 janvier au 27 février

Recensement de la population 2016

Depuis 2004, le recensement porte chaque année sur un échantillon de 8 % de la population. Il permet de déterminer la population officielle de chaque commune. Cette année, à Chartres, 1 750 logements seront recensés.

Les informations qui seront recueillies pendant cette période de recensement serviront, comme chaque année, à actualiser les données, afin de mieux adapter les prévisions au niveau des différents équipements: ouvrir une crèche, construire des logements, déterminer les moyens de transports à développer sont autant de projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population des communes -âge, composition de la famille, catégories socioprofessionnelles, moyens de transport, conditions de logement...-

Un agent recenseur muni d'une carte officielle et soumis au secret professionnel vous déposera des questionnaires à compléter et à lui remettre à son prochain passage. Vous pourrez, si vous le souhaitez, les adresser directement à la mairie, au Guichet unique - 32 boulevard Chasles.

Afin que les résultats du recensement soient de qualité, il est indispensable que chaque personne enquêtée réponde.



Logo of the French Republic: République Française

RECENSEMENT
de la population 2016

DES CHIFFRES AUJOURD'HUI
POUR CONSTRUIRE DEMAIN

C'EST UTILE, C'EST SÛR, C'EST SIMPLE
www.le-recensement-et-moi.fr

INSEE & votre commune

INSEE

INSEE

Participer au recensement est un acte civique. Aux termes de la loi du 7 juin 1951, c'est également une obligation.

Répondez par internet

À partir de cette année, vous avez aussi la possibilité de répondre par internet au recensement de la population.

A partir du portail www.le-recensement-et-moi.fr, vous accédez

aux différents questionnaires électroniques. Un code d'accès à usage unique vous est communiqué via la notice.

Les réponses par internet seront transmises directement à l'INSEE. Les communes n'ont pas accès au contenu des réponses. Toutes les statistiques produites restent anonymes.

Visites de quartiers

La proximité: du concret !



Après une courte pause hivernale, Dominique Dutartre, adjointe à la proximité et au cadre de vie, est de retour sur le terrain. Pour 2016, elle abordera vos questions par thèmes...

L'année 2015 a été marquée par la médiatique COP 21, conférence au cours de laquelle 195 États et l'Union européenne ont signé une convention de 39 pages engageant les pays et leurs gouvernants. Cependant, pour les Chartrains, la préservation de l'environnement passe aussi, et avant tout, par les petits gestes du quotidien. **Le concret avant les bons sentiments !** Dominique Dutartre, adjointe à la proximité et au cadre de vie, s'y est engagée et les résultats sont là.

2016 sera l'année des **visites de quartier thématiques**. Le **mardi 23 février**, rendez-vous sera donné à 16 h place Saint-Pierre (basse ville) pour aborder la question des **déchets**, suivi de la réunion habi-

tuelle, à partir de 17 h à la maison pour tous du Pont-Neuf, ouverte à tous les Chartrains, sans distinction de quartiers de résidence.

Les 12 visites effectuées entre septembre 2014 et décembre 2015 ont permis de répondre au mieux aux demandes des habitants, mais également d'effectuer le rappel des règles du « *bien vivre ensemble* ». De la voirie au stationnement, de l'éclairage public au fleurissement, de la propreté aux incivilités... Dominique Dutartre et son collègue adjoint José Rolo sont à l'écoute.

La question des déchets avait été largement abordée en basse ville, ainsi que sur tous les autres secteurs de la Ville. Il est important de revenir point par point sur ces questions et de redonner un coup de projecteur

sur tout ce qui peut faciliter la vie de chacun, rendre le cadre de vie plus sympathique, participer à la sauvegarde de l'environnement...

La priorité est et sera toujours la proximité pour le bien être de tous.

Rappel

Vos élus se tiennent disponibles autant que possible pour répondre à vos questions.

Vous pouvez les contacter ou les rencontrer (sur rdv) via :

- le formulaire de contact du site internet www.chartres.fr, rubrique votre-mairie/conseil-municipal/équipe-municipale
- le secrétariat des élus (hôtel Montescot, rue de la Mairie).
Tél. 02 37 23 41 78 et 40 14

Pour ce qui est des questions de services publics et formalités administratives, n'hésitez pas à contacter le guichet unique (32-34, bd Chasles – ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 17 h, le samedi de 9 h à 12 h 30 - bus: lignes 1 à 9 et Relais des portes, arrêt Théâtre / Chasles, Tél. 02 37 23 40 00)

Pour ce qui est des demandes d'interventions sur le domaine et les bâtiments publics :
Tél. 02 37 88 44 44.

Pour ce qui est de vos remarques sur des questions de proximité (cadre de vie, voirie, état d'équipements municipaux), vous pouvez également contacter Dominique Dutartre par l'intermédiaire de ce coupon, à nous renvoyer.

M/Mme : Adresse :

Quartier : Tél. : mail :

J'attire l'attention de monsieur le député-maire sur :

.....

.....

.....

Questionnaire à renvoyer à :

Questions de proximité, Madame Dominique Dutartre
Mairie de Chartres - Hôtel de Ville, place des Halles - 28019 Chartres
ou à déposer au secrétariat des élus (Hôtel Montescot, rue de la mairie).

École maternelle Francine-Coursaget

La plus petite maternelle chartraine a tout d'une grande

La maternelle Francine-Coursaget est certainement la plus petite école de la ville... Mais aussi la plus ancienne. Blottie au cœur de la basse-ville, rue Saint-André, face à la collégiale, l'école compte 75 élèves répartis sur trois classes de petite, moyenne et grande sections. Un emblème dans le quartier puisque l'école, qui a fêté ses 180 ans en 2012, fait aussi partie des dix écoles les plus anciennes de France... Un patrimoine. Rencontre avec Catherine Journé, directrice.



Catherine Journé, actuelle directrice

« L'école joue un rôle important dans le lien social que tissent les enfants entre eux, mais elle agit aussi sur la vie du quartier, en tissant de vrais liens entre les parents ».

Il y a une quarantaine d'années, on l'appelait encore l'école Saint-André... Mais ça, c'était avant. Avant que Francine Coursaget, épouse du préfet de l'époque et ancienne directrice d'école, ne vienne en visite dans un établissement dont elle tombe sous le charme. Elle y rencontre madame Venot, alors directrice (jusqu'en 1989), et lui apporte tout son soutien pour qu'une réfection de l'école soit programmée. C'est grâce à elle, nous confie Catherine Journé, actuelle directrice, que l'école a pu être rénovée entièrement. Madame Coursaget, qui décède avant la fin des travaux, laissera

ainsi son nom gravé dans la pierre et l'empreinte de son passage dans les murs de l'établissement...

En 2001, et après quelques années à enseigner en élémentaire à l'école du Grand-Jardin, Catherine Journé prend la direction de l'établissement. Un établissement de centre-ville avec seulement trois classes, à la dimension des 75 élèves qu'il accueille. Un vrai plaisir pour les trois enseignantes, dont fait partie la directrice (qui enseigne auprès de la classe de petite section), et les trois ATSEM, qui disposent de classes confortables, d'une cour arborée, d'une salle de repos, et d'un hall dédié aux exercices

de motricité.

« La cour de notre école est un atout qui nous a naturellement conduits à mettre le respect du jardin, des fleurs et des animaux au cœur de notre projet éducatif. Un premier pas pour apprendre à respecter les autres. Lorsqu'on commence à respecter les autres, c'est le début de la laïcité. » Ces paroles de la directrice ne sont pas pour déplaire à Maya, la poule mascotte des petits, qui occupe ses appartements au beau milieu de la cour de l'école. Les enfants ont pris l'habitude de lui apporter à manger, et de la déplacer au fil des saisons, de sa résidence d'été à son enclos d'hi-

ver. Une façon de les éveiller au recyclage, au respect de l'animal mais aussi à l'apprentissage autour de l'habitat, le thème de l'année scolaire.

Comme tous les ans, la maternelle s'est inscrite au projet Éducation Nationale de circonscription « *Ecolire* », qui propose une liste de livres à étudier sur un même thème d'apprentissage. Cette année, c'est « *mon toit et moi* ». Un thème qui permet aux élèves d'aborder les différents types d'habitations, selon les pays et les époques. Les enfants y découvrent aussi les différentes pièces qui composent une maison ou encore l'habitat animal. En plus de l'exposition qu'ils proposeront à leurs parents en fin d'année, ils participeront aussi à un voyage scolaire en lien avec l'habitat... L'accrobranche jugé dangereux pour ces jeunes enfants, la directrice réfléchit à une sortie qui pourra retenir l'attention des élèves et illustrer au mieux le thème de l'habitat... En parallèle, les enfants préparent pour le mois de mars un spectacle autour de l'arbre, pour lequel ils travaillent de concert avec les élèves de l'école Annie-Fournier, l'autre maternelle de la basse-ville... Une façon de créer du lien entre les enfants du quartier, au-delà des murs de l'école.

À Francine-Coursaget, les élèves viennent majoritairement de la basse-ville. Un quartier où l'école joue un rôle central. Le microcosme scolaire se déployant au-delà de l'enceinte de l'école créé des liens entre les familles et c'est l'ambiance de tout un quartier qui s'en ressent. « *Tout le monde se connaît. L'école joue un rôle important dans le lien social que tissent les enfants entre eux, mais elle agit aussi sur la vie du quartier, en tissant de vrais liens entre les parents. La relation de confiance que notre équipe enseignante tisse avec les parents a également des répercussions sur le comportement des enfants. L'école maternelle doit être une passerelle entre la maison et l'école élémentaire, il se passe beaucoup de choses à cette période. La confiance en l'école se joue dès le plus jeune âge. Dès lors que l'enfant et les parents voient l'école comme un lieu de vie sympathique, ils y viennent détendus et ouverts à l'apprentissage. À l'image de la vie de notre quartier, il règne dans l'école une ambiance sereine et familiale.* »



De gauche à droite : Caroline Leborgne (ATSEM), Séverine Desgranges (enseignante Moyenne Section), Elisabeth Clerc (ATSEM), Catherine Journée (directrice et enseignante PS), Brigitte Nicolas (enseignante GS) et Jennifer Noblet (ATSEM).

Dans cet esprit, la directrice n'hésite pas à intégrer les parents à la vie de l'établissement, de façon ponctuelle, comme pour le marché de Noël, ou quotidiennement, avec la mise en place d'un temps de partage le matin. Lors de ces petits moments, les parents sont invités à participer à des jeux de société avec les enfants... De quoi démarrer la journée de bonne humeur ! « *Certains jouent le jeu, et prennent le temps. Les enfants, toutes classes confondues, se joignent aux tables... C'est un moment spontané où l'on observe de vrais échanges.* »

Tous ces petits moments créent du lien entre les parents, les enfants et l'équipe enseignante. La maternelle, ce n'est plus la garderie de jadis et nous essayons d'aller toujours plus loin dans ce sens. »

→ **École maternelle Francine Coursaget**
15, rue Saint André
28000 Chartres
Tél. : 02 37 21 11 31

École élémentaire de la Brèche

Silence... On tourne!

L'école de la Brèche, c'est 187 élèves répartis sur six classes (du CP au CM2), huit enseignants et une psychologue scolaire. C'est aussi le musée de l'école, installé depuis quelques années dans l'école centenaire, et bien sûr. Le directeur: Jean-Pascal Baron. Un directeur apparemment pas comme les autres: les élèves se disputent la place au tableau, sacrifient leur récréation pour proposer leurs services en classe. Avouez que c'est surprenant! Nous avons voulu comprendre.



Jean-Pascal Baron, directeur, entouré de ses élèves de CM1.

« Ici on ne passe pas notre temps à faire de la discipline, on peut travailler, avec des élèves intéressés et intéressants. Et on nous donne les moyens de le faire! »

Mardi 12 janvier. École de la Brèche. Nous rencontrons Jean-Pascal Baron dans son bureau. Des sacs de voyage jonchent le sol. Visiblement, il est sur le départ... Le lendemain, c'est le « jour J » pour la classe de neige! Avec les élèves de CM1, dont il est également le professeur, le directeur part explorer les hauteurs de la Savoie, sur le domaine skiable des Contamine-Montjoie. Depuis quelques semaines, ses élèves ont multiplié les recherches thématiques autour de la montagne: la pratique du ski et les règles de sécurité à observer, la faune et la flore en milieu montagnard, le relief des Alpes, les changements climatiques, etc. Des informations qu'ils pourront

vérifier et compléter sur place, grâce aux interventions d'un moniteur de ski, d'un météorologue et de guides de moyenne montagne prévues au programme. À leur retour, toutes les informations en poche et des souvenirs pleins la tête, ils pourront monter leur exposition, ouverte à tous, dans l'enceinte de l'école.

Un projet bien ficelé, à la mesure de ce que Jean-Pascal Baron a l'habitude de proposer à ses élèves. Passionné par la réalisation audiovisuelle et déjà auteur de nombreux courts-métrages, il a su intégrer au parcours pédagogique l'enseignement du 7^e art. Ces films font aujourd'hui

l'identité de l'école. Il les réalise avec ses élèves, mis à contribution dans toutes les étapes de la production: ils sont tour à tour cameraman, perchiste, comédien, monteur, doubleur. Un apprentissage à la pratique de l'audiovisuel toujours en lien avec le programme scolaire, comme pour le court-métrage *Ces serveurs qui nous gouvernent*, dont le but était de mieux comprendre le rôle des élus. La réalisation du document





Marie Alliot

s'était alors substituée au meilleur des cours d'éducation civique. « *Nous avons pu tourner à la mairie, à l'Assemblée nationale, au Sénat, avec Jean-Pierre Gorges, Gérard Cornu, et même avec le ministre de l'Éducation nationale de l'époque, Luc Châtel. Une expérience qui leur a enseigné les rouages de notre République, autour d'un projet sérieux qu'ils ont conduit en apprenant à manipuler des outils techniques* ».

L'école de centre-ville, qui accueille des enfants de milieux sociaux-professionnels plutôt favorisés, intègre également dans ses classes une quinzaine d'enfants en difficulté, issus du Centre Départemental de l'Enfance, du Foyer d'Accueil Chartrain (FAC), du Bercail et de la Fondation d'Auteuil. Les enfants ont été répartis dans les classes sans distinction, leur garantissant ainsi une bonne intégration. « *Compte tenu du climat qui règne dans l'école, ces enfants s'intègrent parfaitement aux autres. Il y a une émulation naturelle qui fait que les élèves sont soudés. Ces enfants en difficulté montrent très rapidement des progrès car ils sont en contact avec des élèves qui ont un très bon niveau scolaire.* »

La Brèche, c'est un peu le monde à l'envers ! Les élèves se disputent pour participer et aller au tableau, délaissent la cour de récré pour investir le bureau du directeur et l'aider à faire des photocopies... « *Les élèves se sentent bien dans cette école, c'est une réalité. Ici on ne passe pas notre temps à faire de la discipline, on peut travailler, avec des élèves intéressés*

et intéressants. Et on nous donne les moyens de le faire! »

Les secrets de réussite de l'école, Jean-Pascal Baron les énumère sans difficulté. À commencer par le confort de l'établissement, qui permet aux élèves et aux professeurs de travailler dans de bonnes conditions : un nouveau restaurant scolaire, deux cours de récréation pour séparer les petits des plus grands, une salle de sport. Il évoque aussi la proximité avec les équipements culturels et sportifs incontournables de la ville : la médiathèque, le cinéma, la cathédrale et la ville historique, le musée des Beaux-Arts, l'Instrumentarium... Mais le directeur insiste surtout sur la parfaite alchimie entre tous les acteurs qui sont amenés à se rencontrer dans l'école, sans laquelle l'école ne serait pas ce qu'elle est : les parents, l'équipe enseignante, les enfants, l'inspectrice de l'Académie, madame Chaboche, avec laquelle il y a une vraie collaboration, le personnel municipal et bien sûr les élus, qui lui apportent un vrai soutien.

Depuis cette année, Marie Alliot, employée municipale titulaire, aide le directeur au quotidien dans l'accueil du public et la gestion des tâches administratives. Une aide précieuse qui donne à Jean-Pascal Baron davantage d'aisance pour porter sa double casquette de professeur-directeur. « *À Chartres nous avons une chance inouïe. C'est assez exceptionnel qu'une municipalité mette du personnel à disposition des écoles et à sa charge. Je pense que très peu d'établissements en France sont lotis comme nous le sommes.*

Un cadre parfait. C'était sans évoquer

le matériel mis à la disposition des élèves et de l'équipe enseignante...

Comme dans bon nombre d'écoles chartraines, toutes les classes sont équipées de vidéo projecteurs interactifs... Les fameux VPI ! Le directeur et les professeurs sont unanimes : ces outils ont modernisé leur façon d'enseigner et captent davantage l'attention d'enfants qui, aujourd'hui, sont totalement aguerris aux nouvelles technologies. « *Quand on a la chance d'en trouver un par école dans les autres villes de France, à Chartres il y en a un par classe ! Cela a complètement transformé notre façon d'enseigner. Les élèves se battent pour aller au tableau... Au niveau de la motivation, c'est sans précédent ! Les logiciels dont nous disposons sont d'une grande qualité. On peut faire une quantité de choses incroyables. Même « les profs » qui étaient un peu reticents au départ sont conquis. Et je peux vous dire qu'en cas de panne, c'est panique à bord ! » (rires)*

Jean-Pascal Baron conclut notre entretien avec ces quelques mots : « *Aujourd'hui, si on est un élève de huit ans scolarisé à Chartres, on est très chanceux ! Et si l'on habite dans le quartier de la Brèche, on l'est doublement ! »*

→ **École élémentaire de la Brèche**
10, place Drouaise
28000 Chartres
Tél. : 02 37 21 43 54

Soins et prévention

Le service de soins et de prévention du CCAS

Le service soins et prévention du CCAS permet aux usagers qui habitent dans les quartiers prioritaires de la ville d'avoir accès facilement à un service de soin de proximité, et de bénéficier d'actions de prévention. Les missions de l'équipe soignante évoluent régulièrement, afin d'être toujours au plus près des besoins des usagers. Revue de détail.



De gauche à droite: Virginie Trouillet (cadre de santé), Cindy Moncorger (remplaçante), Elisabeth Das Neves et Caroline Baden (infirmières).

Sous la responsabilité de Virginie Trouillet, cadre de santé, l'équipe du service de soins et de prévention du CCAS, est composée d'une équipe de quatre infirmières: Élisabeth Das Neves, Caroline Baden, Élodie Hayes, Aurélie Chantome.

D'une disponibilité sans faille, ces professionnelles de santé dispensent des soins infirmiers auprès des usagers qui se présentent au centre de soins. Elles interviennent aussi à domicile, selon un secteur géographique défini: quartiers de la Madeleine, des Hauts-de-Chartres, Saint-Chéron et des Clos.

Les infirmières répondent à diverses demandes: informations sur un traitement, explication d'une ordonnance, aide dans la prise de

rendez-vous chez un médecin, un spécialiste, à l'hôpital, dans un centre d'examen, recherche d'un médecin traitant, informations sur les

partenaires (PMI, planning familial, service PASS permanence d'accès aux soins de l'hôpital de Chartres, centres de vaccination). Un travail en réseau avec les médecins traitants, les professionnels sur le terrain, et les agents du service Action sociale du CCAS si besoin.

L'autre volet de leur mission consiste à mettre en place des actions de prévention, comme:

- la prise en charge des enfants en surpoids et/ou en situation d'obésité: dépistage des enfants, en lien avec le médecin traitant ou l'infirmière scolaire; mise en place d'une prise en charge médicale et éducationnelle.

- la sensibilisation aux d'une alimentation équilibrée, en concertation avec une diététicienne, l'enfant et sa famille. Encouragement aux activités physiques.

- L'aide aux patients diabétiques en situation précaire: démarche éducative afin de leur donner les moyens d'améliorer leur qualité de vie; permettre de mieux comprendre le diabète, d'adopter des comportements adaptés pour prévenir ou retarder les complications, améliorer

leur confiance en eux; s'adapter à leurs besoins et attentes, en tenant compte de leurs ressources, de leur culture et de leur environnement; animation d'ateliers diabète.

Des actions de prévention programmées toute l'année

- Journée «Manger bouger»: messages de prévention sur l'alimentation équilibrée et l'activité physique, en association avec les associations sportives des quartiers.

- Ateliers de sensibilisation à la vaccination, à l'Épicerie solidaire, au CCAS, dans les maisons pour tous des Petits-Clos et de la Madeleine.

- Ateliers pratiques sur la thématique du diabète.

- Ateliers de cuisine « manger équilibré avec un petit budget ».

→ **Renseignements complémentaires: service de soins et de prévention - 32, rue de Brétigny 28000 Chartres**
Tél. 02 36 67 31 40 centre.
de.soins@agglo-ville.chartres.fr

À savoir

Les patients sont pris en charge à leur domicile 7 jours sur 7; au centre de soins du lundi au vendredi de 8 h à 16 h sans rendez-vous. Sur rendez-vous après 16 h et le week-end.

CCAS

Le service Portage de repas se modernise

Nouveauté à l'aube de l'année 2016 pour le service Portage de repas à domicile : l'arrivée de deux véhicules neufs qui contribuent à garantir le meilleur service possible aux usagers bénéficiaires.



Benjamin Martinez et Kévin Grondin -remplaçant temporaire de Sarah Le Fumeux- assurent le portage des repas à domicile, à bord de véhicules neufs.



Jeanne Chambon, 76 ans, bénéficiaire du service portage de repas à domicile depuis quatre ans.

De 7 h 30 à 13 h, Benjamin Martinez et Sarah Le Fumeux, agents municipaux, sillonnent les rues de la ville, à bord de véhicules neufs. Ils livrent des repas aux personnes de plus de 60 ans, retraités et/ou en situation de handicap, qui rencontrent des difficultés à faire leurs courses et confectionner leurs menus. « Je livre en moyenne 40 repas par jour », indique Benjamin Martinez.

Une mission qui participe au maintien à domicile, tout en assurant une veille sanitaire et sociale auprès de personnes isolées.

La Ville de Chartres a souhaité privilégier une location longue durée des nouveaux véhicules sur cinq ans, à divers titres. Les horaires de repas doivent être respectés. Marie-Pierre Leterrier, directeur du service Retraités et Personnes âgées au CCAS, précise : « Si un véhicule tombe en panne, le loueur s'engage à mettre à disposition un véhicule de remplacement très rapidement ».

Audrey Hurissé, responsable du service Mécanique-logistique au Centre technique municipal, insiste sur la mise en conformité permanente des

véhicules. « Les normes sanitaires nationales et européennes sur les véhicules frigorifiques sont de plus en plus rigoureuses. La location garantit une certaine souplesse et une réactivité plus grande face à ces évolutions. 5 ans est une bonne durée pour garantir la fiabilité d'un véhicule et assurer la sécurité aux usagers ».

Autres aspects importants : une traçabilité sur le respect de la chaîne du froid avec l'édition journalière de tickets et l'établissement de statistiques, afin d'assurer un meilleur service client. Mireille Lavie, responsable du service Portage de repas confirme : « Le suivi statistique, véritable outil de pilotage, permet d'affiner les plans de tournée pour accueillir un plus grand nombre d'usagers ». Les coûts liés aux véhicules -entretien, réparation, assurance, carburant- sont maintenus et garantissent un tarif stable aux usagers du service.

Benjamin Martinez est satisfait : « Je conduis un véhicule plus confortable, plus pratique et plus logeable ». Un outil performant, gage d'une conduite plus sûre, le sourire en plus !

Le service Portage de repas peut vous aider

Vous avez des difficultés pour réaliser votre repas ?

Vous avez plus de 60 ans, vous êtes retraités et/ou en situation de handicap ?

Les repas, confectionnés et conditionnés par la Restauration collective de Chartres métropole, sont livrés à domicile par le CCAS du lundi au vendredi matin. Certains régimes alimentaires sont pris en compte sur présentation d'une prescription médicale.

La sollicitation de ce service est soumise à l'adhésion au règlement de fonctionnement lors de la signature du contrat. Votre appartement doit être équipé d'un réfrigérateur et d'appareils permettant le réchauffage des aliments.

Tarifs variables selon les revenus.

→ **Pour tous renseignements : 02 37 18 47 45.**

Un nouvel ascenseur à Silvia Monfort

Les travaux de remplacement de l'ascenseur du foyer logement Silvia Monfort ont débuté le 11 janvier pour une durée de trois semaines. Une bonne nouvelle pour les usagers de l'établissement. Un reportage est prévu dans un prochain numéro.

Les travaux sont financés à 50 % par la CARSAT dans le cadre d'un programme de rénovation des foyers-logements.

Nouvelles constructions de logements

De nouveaux pavillons et maisons individuelles bientôt à la carte de Chartres Habitat

Avec pas moins de quatre programmes en cours de réalisation aux quatre coins de la ville, Chartres Habitat mise sur le pavillon et la maison individuelle, de plus en plus demandés par les locataires. Un nouveau pas pour l'office de l'habitat chartrain qui sera prêt, demain, à satisfaire les demandes des locataires entrés dans le parcours résidentiel en espérant un jour intégrer une maison. Rencontre avec Élisabeth Fromont, premier adjoint et vice-présidente de Chartres Habitat.



Parc des Lumières



Pavillons de la Croix-Bonnard



Pavillons de la Roseraie



Élisabeth Fromont

en matière de maisons individuelles ou de pavillons. Nous avons donc orienté nos nouvelles constructions vers ce type de logement. »

Tous les logements neufs répondent aux obligations des nouvelles constructions, surtout en matière d'économie d'énergie. Si les loyers ont tendance à être un peu plus élevés que dans les logements anciens, le delta est toutefois rapidement compensé par les économies réalisées sur la facture énergétique. Des appartements chauffés au gaz et parfaitement isolés.

C'est dans cette veine que 12 pavillons ont été livrés à la fin du mois d'octobre rue Ampère (quartier des Clos). Des logements allant du T4 au T5, réunis dans un Clos sympathique aux allures de résidence privée. « Pour l'attribution de ces logements, nous avons naturellement privilégié les per-

sonnes qui avaient quitté le quartier lors de la démolition des anciens immeubles. Ensuite, nous avons donné la priorité aux familles avec enfants. Nous avons également attribué des pavillons à quelques familles monoparentales : des femmes seules avec des enfants, qui évoluent aujourd'hui dans un cadre rassurant, familial. »

Le quartier de la Croix-Bonnard va lui aussi bientôt accueillir les locataires des nouvelles maisons individuelles du programme Villas de la Croix-Bonnard, tout juste finalisé. Situé au 27 bis rue des Chaises, l'ensemble de 12 maisons, réparties en trois T2 et neuf T3, est complété par un petit collectif (RDC + étage) qui comporte deux logements de type 2 et par un autre collectif de 18 appartements (RDC + étage) dont un T1 bis, quinze T2 et deux T3. Pour tous ces appartements collectifs et maisons

« **A**ujourd'hui, la priorité de Chartres Habitat est de répondre à une demande sans cesse croissante des locataires qui souhaitent passer au logement individuel. Nous nous sommes aperçu qu'il y avait une demande très importante

individuelles, les attributions se feront dans le courant du mois de février.

D'ici au mois d'octobre, 30 pavillons seront livrés dans le quartier de la Roseraie. Un lot important puisqu'il s'agit des premiers logements qui vont prendre place dans le nouveau quartier en éclosion... « Certains pensaient que nous avions abandonné le projet, mais il faut comprendre que les choses prennent parfois du temps. Toutes les voies et les réseaux avaient été réalisés, il ne manquait que les premiers logements.



Pavillons de la Zac de Beaulieu

C'est chose faite, puisque les premiers seront prêts en juin. »

Il s'agit des îlots 1 A Est et 1 A Sud de la Roseraie, où 30 logements individuels, répartis en deux T2, seize T3 et douze T4 (RDC + étage), vont être finalisés dans l'année. Quinze pavillons seront livrés au mois de juin, avec des attributions prévues en juillet. Les quinze restants seront livrés en octobre, avec une attribution prévue pour novembre.

Dans le quartier de Rechèvres, non loin du lycée Jehan de Beauce, 20 maisons sortiront de terre à l'horizon de juin 2017. Allée des Cognées et rue du Commandant Chesne, ce sont douze T3 et huit T4 qui prendront place pour offrir aux locataires un logement individuel neuf. Les plans sont finalisés, le permis de construire est délivré et le chantier sera lancé au printemps.

Par ailleurs, **Chartres Habitat a fait l'acquisition de 37 appartements (T2, T3 et T4) dans le parc des Lumières**, un programme construit par Inter promotion, à l'angle de la rue d'Allonnes et de l'avenue François-Mitterrand. Ils seront livrés et attribués au mois d'avril de cette année.

Enfin, Chartres Habitat a également choisi d'apporter des réponses concrètes aux besoins des personnes âgées. **C'est ainsi qu'à la fin de l'année 2016, Chartres Habitat**

achèvera la construction d'un immeuble de 35 logements, face au mail, dans le quartier des Clos. Un habitat collectif dédié principalement aux séniors, équipé d'ascenseurs et de salles communes en rez-de-chaussée pour permettre aux locataires de se réunir et de profiter, à termes, d'activités proposées par le CCAS. « Ces programmes sont très intéressants pour les personnes âgées pour qui descendre des marches peut rapidement se transformer en calvaire. Un problème qui peut conduire à l'isolement et que nous avons décidé de gérer en priorité. D'ailleurs dans chaque nouveau programme que nous initions, l'ascenseur est devenu une obligation. »

Chartres métropole Eau, votre nouvel interlocuteur pour l'eau potable

Au 31 décembre 2015, le contrat de gestion du service de l'eau potable de Chartres métropole, confié à Veolia, arrivait à échéance. Pour renforcer la qualité de ce service, l'Agglo a créé la Semop Chartres Métropole Eau. Cette société est votre nouvel interlocuteur unique depuis le 1^{er} janvier

La distribution de l'eau potable est une compétence dévolue aux communes ou à leurs groupements. Jusque fin décembre 2015, cette gestion était assurée différemment selon les communes de l'agglo, nécessitant plusieurs interlocuteurs : les services de la métropole, des Villes ou de la société déléguée Veolia.

Chartres métropole a profité que le contrat de Veolia arrivait à expiration pour créer la société d'économie mixte à opération unique (Semop) Chartres Métropole Eau (CM Eau). Cette société est désormais gestionnaire unique du contrat de délégation du service de l'eau potable, service confié à l'entreprise Alteau.

Depuis le 1^{er} janvier 2016, et quelle que soit votre commune de résidence, CM Eau est donc votre interlocuteur unique pour tout ce qui concerne la distribution de l'eau potable : ouverture ou fermeture d'abonnement, création de branchement, interventions d'urgence, information relative au fonctionnement du service et à la qualité de l'eau, facturation.

→ Contact :

Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30

Accueil téléphonique :

02 34 43 90 22,

mail : contact@cmeau.com

Accueil physique :

Zone les Jardins d'Entreprises – Immeubles

Technopolis – Bât A- 4 rue Blaise Pascal à Chartres

Pour toute correspondance postale :

Service Abonnés-TSA 11465

28 Chartres cedex



Retour en images
Abattage des
tilleuls place
du Cygne
Le 11 janvier



Aménagement des places du cœur de ville

Début de chantier pour les places du Cygne et Marceau



Elisabeth Barrault

Votre Ville : L'abattage des tilleuls s'est bien déroulé. Comment abordez-vous maintenant la suite des interventions sur les places ?

Élisabeth Barrault : L'abattage des tilleuls a été une opération remarquable tant par sa rapidité que par la qualité du travail effectué. L'opération a débuté à 7 h 30 pour s'achever à 11 h 15. À peine quatre heures ont suffi pour couper les arbres, évacuer les troncs et broyer les branches. A 14 h, la place était entièrement déblayée et la lumière est réapparue. Un moment fort qui nous a immédiatement donné une vision de ce que sera l'espace à l'issue des travaux d'aménagement... Le lendemain matin, les « grignoteuses » sont intervenues pour le dessouchage. Dès lors, les engins de chantier ont pu commencer à retirer les premiers pavés et à creuser.

WV : Et maintenant ?

EB : En fin d'année, place Marceau, les concessionnaires ont terminé leurs interventions sur les réseaux souterrains et les containers enterrés ont été installés à leur nouvel emplacement. Hormis quelques derniers ajustements en sous-sol au niveau de la Chocolaterie, il ne nous reste maintenant qu'à attaquer l'aménage-

Après l'abattage des 16 tilleuls de la place du Cygne, le 11 janvier dernier, les travaux d'aménagement ont démarré concomitamment sur les places du Cygne et Marceau. Un chantier qui s'achèvera à la fin du mois de mai, pour offrir à l'espace du cœur de ville le plus passant un cadre entièrement réaménagé avec de nouveaux arbres... Détail des opérations à venir avec Élisabeth Barrault, adjointe en charge des aménagements urbains.

ment proprement dit des places. Les travaux vont avancer en même temps sur chacune d'elle pour qu'elles soient livrées en même temps. La première étape consiste à décaper le revêtement de surface : après l'extraction des anciennes dalles, nous allons décaisser de 40 cm le sol mis à nu. Les ouvriers se chargeront ensuite de refaire un fond de forme en calcaire, qui sera recouvert d'une couche d'enrobé. L'avantage de la mise en œuvre de ce dispositif est qu'il permet aux piétons et aux ouvriers de circuler sur tout l'espace, alors que le choix du béton impliquait un temps de séchage contraignant... Les paveurs pourront, dans la foulée, commencer la pose des premiers pavés.

WV : Cette simultanéité des travaux requiert une organisation particulière ?

EB : C'est effectivement un secteur très passant que l'on ne peut pas se permettre de paralyser trop longtemps. Nous avons donc programmé les opérations de sorte qu'il puisse continuer à vivre au rythme des travaux. Nous allons commencer par aménager les espaces périphériques afin de faciliter la circulation des piétons et des véhicules. Pour la place Marceau, les travaux débiteront du côté du CIC, pour permettre d'installer rapidement une voie de circulation, dans la continuité de la rue de la Pie. Pour la place du Cygne, c'est du côté Crédit Agricole que les premiers coups de pioche seront donnés. Dé-

but mars, ces deux voies de circulation seront livrées dans leur configuration définitive. Nous pourrions alors commencer à intervenir sur le centre de la place du Cygne, qui doit être prête à accueillir la plantation des nouveaux arbres à la fin du mois de mars. Du côté de la place Marceau, c'est la partie terrasse qui sera ensuite abordée. Alors que le ré-assemblage de la colonne Marceau poursuit son cours, avec les hommes de l'Art. Mais cela nous repousse déjà au mois de mars... Je vous propose de refaire un point sur l'avancement des travaux dans le prochain magazine !

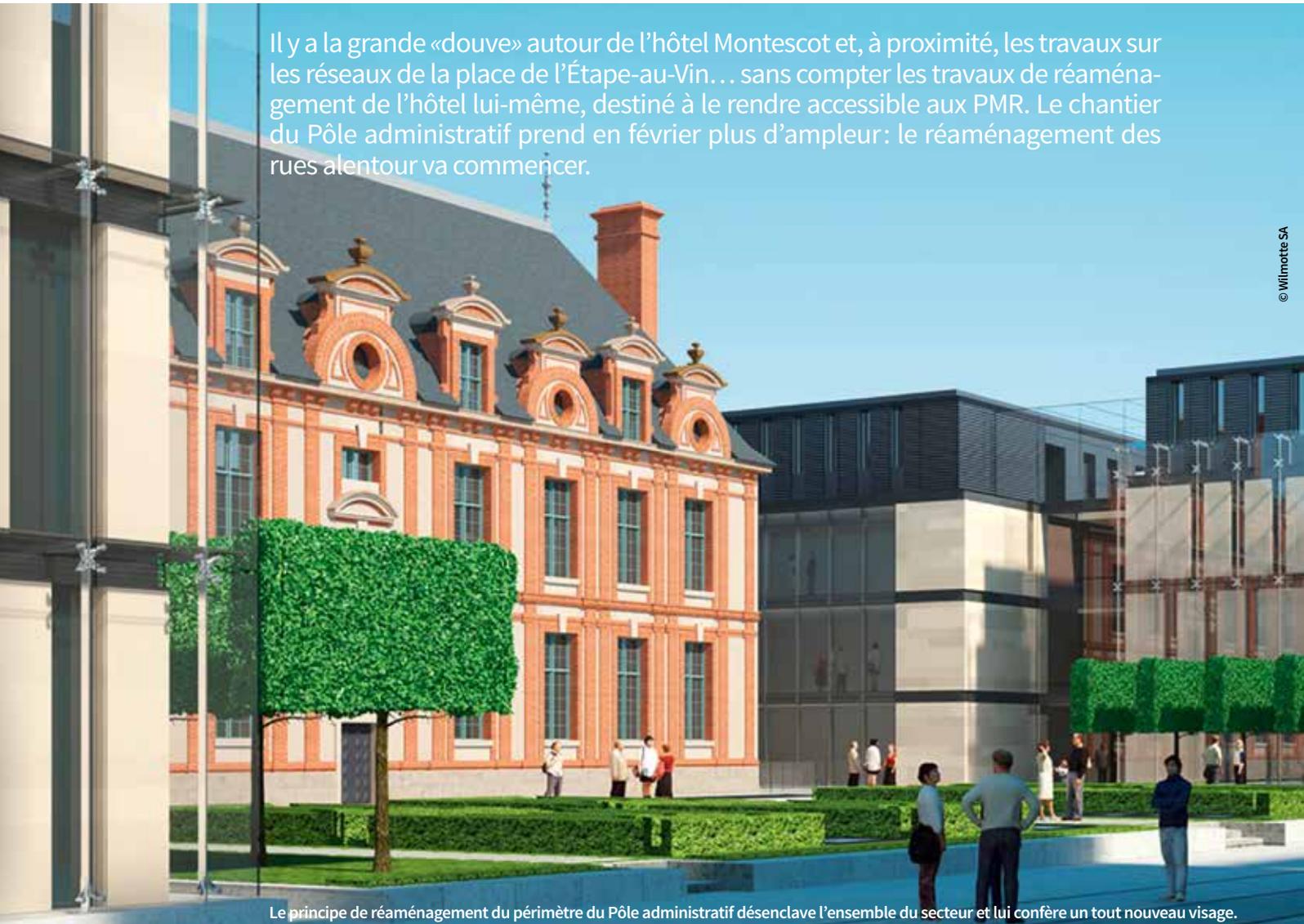


Mise en place d'un nouveau pot à feu au sommet de la colonne Marceau

Pôle administratif

Pôle administratif: les travaux de réaménagement du périmètre des Halles commencent

Il y a la grande «douve» autour de l'hôtel Montescot et, à proximité, les travaux sur les réseaux de la place de l'Étape-au-Vin... sans compter les travaux de réaménagement de l'hôtel lui-même, destiné à le rendre accessible aux PMR. Le chantier du Pôle administratif prend en février plus d'ampleur: le réaménagement des rues alentour va commencer.



Le principe de réaménagement du périmètre du Pôle administratif désenclave l'ensemble du secteur et lui confère un tout nouveau visage.

Le futur Pôle administratif finit de construire ses assises. Les pieux géothermiques sont en cours de raccordement avant que le radier de fond ne soit coulé: 26 sondes qui iront échanger flux chauds et froids à 156 m de profondeur... Mais c'est dans le périmètre que le chantier va véritablement se déployer.

Fermeture des rues Mathurin-Régnier et Daniel-Boutet

Le programme du Pôle administratif comprend la rénovation de l'ensemble du périmètre urbain avoisinant l'équipement et ses jardins. C'en sera fini des rues étroites et encaissées: toute la voirie adoptera le principe du cœur de ville: une voirie entièrement pavée, de plain-pied sans dénivelé entre les trottoirs et l'espace carrossable.

Ce chantier commence en février par la rénovation des réseaux des rues Mathurin-Régnier et Daniel-Boutet. Dès le début février, ces deux rues seront fermées à la circulation à partir

de leur intersection, jusqu'au carrefour des Halles et la rue de la Volaille, au nord de la zone de travaux. Dans le prolongement, la rue des Côtes sera également fermée dans son tronçon compris entre la rue au Lin et la rue Daniel-Boutet. Ceci jusque début avril pour la rue Mathurin Régnier, et mi mars pour Daniel-Boutet et rue des Côtes; la rue Mathurin-Régnier restant condamnée jusqu'à la fin du printemps pour la réalisation des revêtements définitifs jusqu'au droit des commerces.

gement



parking Cœur-de-Ville (entrée par la place des Épars ou par le début du bd Chasles).

Évitez la circulation aux abords des places des Halles, du Cygne et Marceau

La simultanéité des chantiers du Pôle administratif et des places du Cygne et Marceau rend ce double secteur très impropre à la circulation, du fait non seulement des emprises des travaux, mais aussi de la circulation des engins de chantier.

Nous vous recommandons d'éviter globalement les circulations aux abords des places des Halles, du Cygne et Marceau.

Etsi c'était
vous qui lui
donniez son
nom?

La Ville de Chartres et Chartres métropole vous proposent de trouver au Pôle administratif son futur nom. Le gagnant se verra offrir une dotation comprenant des places de cinéma, des entrées au Théâtre de Chartres, un abonnement annuel à la médiathèque de Chartres et la Maison du vélo...

→ **Envoyez vos propositions à pole-administratif@aggloville.chartres.fr, en précisant vos nom, prénoms, adresse, numéro de téléphone le cas échéant.**

A noter donc : l'ensemble de ce périmètre est fermé à la circulation. L'accès au cœur de ville doit se faire par les autres entrées. Quant à la circulation rues Jean-Pocquet – Saint-Michel et place de l'Étape au Vin, elle restera difficile du fait des circuits des engins de chantier. A éviter.

Fermeture du parking des Halles

La programmation du Pôle administratif comprend également une ré-

novation et une mise en accessibilité du parking des Halles. Ces travaux commencent dès le mois de février. Ils comprennent notamment la démolition de l'accès piétons principal carrefour des Halles. Au final : un ascenseur neuf et une sortie de parking piétons dans la même esthétique que le Pôle administratif et intégrée au nouveau visage de la place des Halles.

A noter donc : le parking des Halles est fermé pour le mois de février et jusqu'à la mi-mars. Abonnés et usagers peuvent se reporter sur le



Retour en images
Vœux aux associations

Le 7 janvier au
Théâtre de Chartres





Dessin Vivant

Une association artistique insolite

L'association Dessin Vivant propose aux dessinateurs et peintres en herbe ou plus expérimentés, un lieu d'échange et de partage, à la maison pour tous de Bel-Air, le samedi après-midi. Accueil et ambiance chaleureux assurés.



De gauche à droite : Laurent Davene et les membres de l'association.

Dessin Vivant, créé en 2015 par Laurent Davene, infographiste dans l'audiovisuel à Paris, et Danièle Duc, use et abuse sans modération du concept d'« atelier libre ». L'association accueille les amoureux de l'art pictural et du dessin dans un atelier sans professeur, angé sur la pratique en commun et la convivialité comme méthode d'apprentissage et de progression.

Cette pratique artistique peu ordinaire encourage le partage des connaissances, sans imposer une approche particulière du dessin ou de la peinture du sujet. Laurent Davene en est convaincu : « C'est le lieu idéal pour essayer de nouvelles techniques ou de nouveaux matériaux, en toute liberté et sans jugement ». Les adeptes laisseront libre cours à leur talent de dessinateur et de peintre « sur le motif » qu'il soit nature morte ou modèle vivant. Le modèle est libre de poser ou de se déplacer, tandis que les amateurs s'exercent à transcrire le mouvement et la structure du corps. « Les membres de l'association



peuvent venir régulièrement ou ponctuellement, selon leurs disponibilités et sans obligation aucune », insiste Laurent Davene. Même si le concept d'atelier sans professeur peut impressionner les plus débutants, l'atelier leur ouvre grand ses portes. « Les néophytes ou débutants auront l'opportunité de poser des questions et de regarder travailler des dessinateurs et des peintres plus expérimentés.

En étant assidus, ils profiteront de l'émulation créée par la pratique en commun. Ils pourront à leur tour s'exprimer en toute liberté ».

Pratique

L'association se réunit tous les samedis de 14 h à 18 h à la maison pour tous de Bel-Air, 4 allée du Berry.

Cotisation annuelle : 30 euros.

Coût supplémentaire pour les ateliers avec modèles.

Tél. 06 64 12 49 16

assodessin vivant@orange.fr

Témoignage de Marie-Hélène, membre de l'association

« L'atelier dessin sans professeur permet à chacun de dessiner ou peindre plus librement. On utilise les matériaux et les techniques de son choix. Chaque adhérent arrive avec son parcours et un niveau de maîtrise différent ou équivalent. Pendant les ateliers dessin du samedi, face à un même sujet -modèle vivant ou nature morte-, chacun peut s'exprimer selon sa propre sensibilité. Cela favorise le partage et les échanges sur les savoirs et les pratiques de chacun. Une expérience formidable ! »

Palmarès

La Boxe Chartraine, 3^e club de France !

La nouvelle est tombée en fin d'année. Avec ses 286 licenciés, dont un tiers de femmes, la Boxe Chartraine (BC) s'est hissée au rang de troisième club de France de boxe anglaise éducative et amateur. Jean-Louis Benarab, président de l'association depuis 2002, explique les raisons du succès d'un club qui a su se diversifier pour proposer à un public sans cesse plus nombreux un enseignement technique de qualité, basé sur le respect de l'adversaire.



Jean-Louis Benarab

Il ne s'y attendait pas. Et pourtant les chiffres font l'évidence : avec 286 licenciés, une équipe de cinq entraîneurs, un staff technique bénévole actif et une proposition qui s'est diversifiée jusqu'à toucher tous les publics possibles, le club présidé par Jean-Louis Benarab n'en finit pas de gagner du terrain.

« Je savais que le club se situait parmi les plus grosses structures françaises... Mais je ne m'attendais pas à cette troisième place. C'est encourageant. Nous sommes au dessus de quasiment toutes les grandes villes de France, en troisième position après

le Boxing Club Périgourdin et l'ACT Toulouse qui n'a qu'un point de plus que nous. »

En progression constante depuis 2002 et déjà numéro un depuis 2008 dans la région Centre-Val-de-Loire, l'équipe de la BC a ainsi reçu les félicitations du président de la Fédération Française de Boxe pour son exceptionnel développement et pour sa diversification d'offre de pratique pugilistique mixte : boxe éducative assaut en direction des jeunes (à partir de 6 ans), boxe amateur (olympique), boxe loisir, aéroboboxe, handi boxe, boxe scolaire. Une troisième place qui donne à la BC un nouveau label qualité.

Née en 1998 à l'initiative des anciens du Ring Chartrain, La BC quitte le centre ville où elle est installée depuis toujours, pour rejoindre le quartier de Beaulieu, en 2004, pour le plus grand plaisir de Jean-Louis Benarab lui-même originaire du quartier. « Lors du premier salon des associations, j'avais rencontré Jean-Pierre Gorges, qui découvrait notre club. Il m'avait alors promis de nous attribuer une nouvelle salle si nous maintenions nos résultats. Un an après, le pari était tenu, et nous avons rejoint le quartier de Beaulieu, dans une structure plus confortable, à proximité d'un public jeune et intéressé par la pratique de la boxe. »

Depuis, La Boxe Chartraine a participé à tous les salons des associations. Un rendez-vous incontournable qui lui a permis de se faire connaître et de gonfler ses effectifs.

« L'école de boxe est toujours notre priorité mais aujourd'hui nous formons aussi des compétiteurs qui rapportent au club pas mal de coupes et une renommée ! »

Après le titre de champion par équipe au dernier championnat départe-

mental de Boxe Éducative assaut le 13 décembre dernier à la Halle Cochet et des titres en élites régionales amateur des jeunes Moreno Fendero et Tristan Brianne à Vendôme, la saison 2016 s'annonce riche en résultats. La BC a notamment participé, le 31 janvier dernier, aux finales régionales de boxe éducative assaut toutes catégories mixtes (poussin aux séniors) dans la salle Roskopf. La compétition a présenté une soixantaine d'assauts, dont 15 chartrains en présence du président régional, Robert Guettier. (Résultats non-communiqués au moment de la rédaction du magazine).

Le 30 avril, la Boxe Chartraine organisera son grand gala annuel à la halle Jean-Cochet, avec des combats amateurs et professionnel, pour le plus grand plaisir du public chartrain et de ses partenaires.

→ **La Boxe Chartraine (Maison des associations) 31, avenue de Brétigny 28000 Chartres Tél. 06 16 97 17 94**



DU FEU

Alexandre et Pierre Rivereau

A LA GLACE

LES JUMEAUX CHARTRAINS, PIERRE ET ALEXANDRE RIVEREAU, ONT TROQUÉ LEURS MARMITES AVEC L'AUTORISATION SANS FAILLE DE LEUR EMPLOYEUR, POUR LA GLISSE EN CHINE, LE TEMPS D'UN RÊVE QUI RISQUE BIEN DE S'ÉTERNISER...

Deux cuisiniers chartrains, sélectionnés en novembre 2015 par David Guillemot, président de l'association Freestyle On Ice (FOI), ont représenté la France en Chine dans cette discipline. Treize jours passés à Yantai, avant les fêtes de Noël, l'occasion et la joie aussi de fêter à l'autre bout du monde leur 25^e anniversaire le 11 décembre.

Thierry Rivereau est fier de ses fils : « Les organisateurs chinois avaient cherché partout en France des freestylers. Pierre et Alexandre ont été retenus par rapport à trois critères : les figures effectuées, leur profond respect des autres et leur sérieux ».

Un véritable défi. Les jeunes se sont entraînés sur une patinoire synthétique de 6 m² à Dammarie-Les-Lys (Seine-et-Marne). Ils sont unanimes. « C'était difficile. Il faut forcer sur les mouvements et les enchaînements. L'exercice est complètement différent que sur la glace. Ça tire dans les jambes. Lorsque nous sommes remontés sur de la vraie glace, nous n'avions plus le même équilibre. La sensation est vraiment incroyable ».

Jour J

Le périple commence. Départ le 8 décembre 2015. 10 heures de vol entre Roissy et Pékin. Arrivée à Pékin en alerte rouge à cause de la pollution. 6 heures d'attente avant de reprendre un autre avion pour une arrivée à Yantai à minuit. Accueil par un correspondant français. Coucher à 2 h du matin le 9 décembre. Lever à 11 h. Déjeuner. 14 h : découverte de la patinoire synthétique. Et début de l'entraînement jusqu'à 23 h.

Alexandre s'extasie : « Nous nous sommes retrouvés dans un grand centre commercial très luxueux de sept étages. Nous avons effectué des démonstrations de freestyle sur une patinoire synthétique de 350 m² ».

Pierre n'en revient toujours pas. « C'était impressionnant, toutes ces personnes qui nous regardaient à tous les étages ! Ça donnait le tournis. Les Chinois ne connaissaient pas cette discipline. Ils ont été agréablement surpris ! ».

Les jeunes ont été bluffés par l'accueil de plus de 3 000 spectateurs, « souriants, respectueux et attentifs ». « Au début du spectacle, on était très stressés. On avait peur de ne pas réussir. Puis, nous nous sommes éclatés sur la glace sur du hip-hop ». Pierre,



Alexandre et Pierre Rivereau

spécialiste des sauts en hauteur et en longueur, s'en est donné à cœur joie. Sauter jusqu'à 2,15 m en hauteur ne lui fait pas peur ! La spécialité d'Alexandre est centrée sur l'artistique. Un duo qui se complète parfaitement, ce qui a fait le charme du spectacle qui a duré 30 minutes. Mais la fatigue s'affiche au bout de 12 jours d'entraînement de 14 h à 23 h. « On était épuisés à la fin, mais tellement contents », avoue Pierre.

De vraies stars

Mission accomplie pour les « Ice Wins ». Aucune faute à leur palmarès. « On avait peur de ne pas réussir ». Thierry qui accompagne ses fils à chaque déplacement – ils sont allés se produire en Belgique, au Luxembourg, en Allemagne-, a les larmes aux yeux : « Mes fils se sont dépassés : Pierre dans ses sauts de barils et



manque pas d'arguments : « Il faut aller dans un autre pays. En plus, le neveu de papa habite Chicago. Ce serait l'occasion de le voir ». L'avenir nous le dira. Leur objectif est commun : voyager dans plusieurs pays, rencontrer les habitants, faire connaître leur discipline, « mais sans esprit de compétition », et transmettre leur passion. Une exposition des photos prises par leur père est prévue chez un photographe chartrain.

Les jumeaux et leur père remercient chaleureusement leurs employeurs respectifs « qui sont très conciliants et qui leur laissent une certaine liberté pour réaliser leur rêve », leurs amis freestyleurs, leurs partenaires et la mairie de Chartres, les Chinois de Yantai et les organisateurs.



cartes postales à la fin du spectacle. Les drapeaux français et chinois flottaient sur la glace. C'était fabuleux».

David Guillemot, ravi de cette performance, a invité les garçons à participer à un spectacle de freestyle à Paris Bercy le 3 janvier 2016, en avant-première de la finale de la coupe de France de hockey sur glace, avec dix-huit autres freestyleurs venus des quatre coins de la France. Les jeunes sont émus. « Ça marque vraiment. Ça fait chaud au cœur. Nous avons vécu un pur moment de bonheur ».

Des projets pleins la tête

Les jumeaux ne comptent pas en rester là, bien qu'ils soient en désaccord sur leur prochaine destination. Alexandre souhaiterait se produire à Tokyo, Pierre à Chicago. Celui-ci ne

au-dessus de son frère a époustoufflé le public ; Alexandre dans son artistique a invité des Chinoises sur la patinoire, afin que Pierre saute par-dessus elles. C'était grandiose. Pierre et Alexandre n'en finissaient pas de dédicacer des

Le saviez-vous ?

Le patinage freestyle est une discipline sans règles qui a pris son essor dans les années 2009-2010. On patine selon son propre style en réalisant des figures inédites, originales et/ou non codifiées dans d'autres sports de glace. Il existe une équipe de freestyle dans quasiment toutes les patinoires françaises. Le patinage freestyle peut se pratiquer avec des barres de sauts, des cônes de slaloms, un tremplin sur glace.

Pourquoi fête-t-on Henri IV à Chartres?

Chaque année, de savoureuses odeurs de bouillon et de poule au pot flottent dans le centre-ville... Chartres devient le temps d'un week-end, la ville du bon roi Henri.



Mais pourquoi célèbre-t-on Henri IV, chaque année, en février?

Henri IV est le seul roi de France à avoir été couronné à Chartres. En effet, contrairement à la tradition, la cérémonie ne se déroule pas à Reims car la ville est entre les mains des ennemis des Bourbons, les Guise, qui revendiquaient eux aussi la couronne. Le sacre d'Henri IV, célébré le dimanche 27 février 1594, a ainsi marqué l'Histoire, laissant entrevoir la fin des guerres religieuses entre catholiques et protestants.

La poule au pot, quel est le lien avec Henri IV?

« Si Dieu me prête vie, je ferai qu'il n'y aura point de laboureur en mon royaume qui n'ait les moyens d'avoir le dimanche une poule dans son pot » aurait déclaré Henri IV.

Plat royal par sa saveur, la poule au

pot ouvre selon la tradition, tous les grands repas de fêtes et de cérémonies. Pour ce qui est du pot de cette poule, il s'agit de la grosse marmite qui pendait dans l'âtre des cheminées et où les familles faisaient cuire ce qui leur tombait sous la main (d'où l'expression « à la fortune du pot »).

Programmez votre journée...!

Organisé par l'UMIH 28, le week-end Henri IV aura lieu les 27 et 28 février prochains. Le samedi 27 février l'office de tourisme propose un menu à partir de 51 € par personne. Il inclut: la dégustation de bouillon façon Henri IV place Billard de 9 h à 12 h, le déjeuner en centre-ville et la visite guidée « Chartres, à l'époque de Henri IV ». Vous avez également la possibilité de réserver vos places pour la visite guidée uniquement.

→ Renseignements auprès de l'Office de Tourisme de Chartres au 02 37 18 26 26 ou par e-mail à info@otchartres.fr

Également ce mois-ci

Conférence

Madame de Montespan : samedi 13 février à 14 h 30. Par Véronique Domagalski, guide-conférencière.

« Rendez-vous gourmands » à la Maison du Saumon

à 14 h 30 :

- Ateliers pour enfants !

Session « Chouquettes »

- le mercredi 10 février.

En partenariat

avec Chérie FM



- Atelier pour adultes :

« Macaron salé chèvre pignon de pin » - le samedi 6 février

« Macaron praliné chocolat » - le samedi 5 mars

Pour les groupes, des ateliers privés peuvent être organisés.

Retrouvez l'hebdomadaire des « Idées Sorties »

spécial enfants à l'accueil

de la Maison du Saumon

ou demandez-le par

mail à communication@otchartres.fr

otchartres.fr

→ Pour l'ensemble de nos rendez-vous, renseignements et inscription au 02 37 18 26 26. www.chartres-tourisme.com



Agenda

Les 27 et 28 février

Exposition

Mon voisin est un artiste

La 9^e biennale artistique organisée par l'association du quartier de la Croix-Bonnard se déroulera les samedi 27 et dimanche 28 février, au CFA du Bâtiment, 4 rue Maurice-de-Vlaminck, entrée rue des Chaises.

L'invitée d'honneur 2016

est Catherine Lierman, artiste peintre.

L'exposition est ouverte à tous les artistes amateurs, peintres, dessinateurs, brodeuses, maquettistes, photographes, sculpteurs, poètes, musiciens..., adhérents ou non-adhérents. Elle est gratuite pour les adhérents de l'association.

Les participants non-adhérents devront régler une cotisation de 16 €.

L'exposition est limitée à cinq œuvres par participant.

Date limite des inscriptions: lundi 15 février.

Accrochage des tableaux: samedi 27 février de 8 h à 10 h.

Vernissage: samedi 27 février à 11 h.

Ouverture au public: samedi 27 et dimanche 28 février de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h Entrée libre.

→ Pour tous renseignements,
s'adresser à Marie-Françoise Soulier
24 rue Vincent Chevard 28000 Chartres
Tél. 0237 28 1682 - 06 85 23 50 61. mfrsoulier@wanadoo.fr



CULTURE

Rechèvres 200 : Une cité expérimentale de la reconstruction d'après-guerre

Exposition
 Jusqu'au 12 février. Du lundi au jeudi de 9 h à 13 h et de 14 h à 18 h. Le vendredi de 9 h à 13 h et de 14 h à 17 h
Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement d'Eure-et-Loir. 87 rue du Grand Faubourg 0237212131 www.caue28.org

la mélodie du bleu

Musique
 4 février - 20h30
 Dôme de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Chartres 5 bis avenue Marcel Proust
0236673075

Les Rendez-vous du patrimoine : images pieuses (1800-1940)

Culture
 6 février - 16h30
 Découverte de documents iconographiques présentés par un bibliothécaire.
Médiathèque l'Apostrophe 1 boulevard Maurice Violette 0237234200. apostrophe@ville-chartres.fr

Si le musée m'était conté

Exposition
 Du 8 au 19 février
 Musée de l'École de Chartres et d'Eure-et-Loir
12 place Drouaise. 0237326213 museeделеcolechartres28@orange.fr http://museeecolectchartres.wix.com/museeделеcole

Madame de Montespan

Conférence
 13 février - 14h30
 Maison du Saumon. Place de la Poissonnerie. Adulte plein tarif : 8,50 €. Tarif enfant de 6 à 12 ans : 4,50 €
Office de Tourisme de Chartres inf@otchartres.fr 0237182626

Ciné-Clap : La chevauchée fantastique

Film
 18 février - 20h30
 Cinéma Les Enfants du Paradis Boulevard Chasles
Association Ciné-Clap. 0237282887 http://www.cine-clap.com

Chartres à l'époque d'Henri IV

Conférence - Visite guidée par Françoise Faraut, guide-conférencière
 27 février - 14h30
 Maison du Saumon 8 rue de la Poissonnerie
Office de Tourisme de Chartres info@otchartres.fr. 0237182626 http://www.chartres-tourisme.com

Le clavecin à Versailles au temps du Roi Soleil

Concert
 27 février
 Récital d'Irène Assayag avec la participation de Michel Bienaimé. Théâtre de Chartres. Boulevard Chasles
billetterie@theatredechartres.fr 0237234279 http://www.theatredechartres.fr

Nadia Roz

Spectacle
 27 février - 20h30. 8 € / 5 €
 Salle Doussineau 10 rue Maurice Halle
Direction des Affaires Culturelles 0237234441 (répondeur) reservation.doussineau@agglo-ville.chartres.fr www.theatredechartres.fr www.francebillet.com • www.fnac.fr www.carefour.fr

Week-end Henri IV

Culture
 27 et 28 février
 «La Poule en Pot», Restaurants de la Ville Office de Tourisme
info@otchartres.fr 0237182626 - 0237215191 http://www.chartres-tourisme.com

Bruno Antony, Guy Coda et Iziak

Peintures et sculptures
 Jusqu'au 28 février
Théâtre de Poche 0237330210 theatre-en-pieces@wanadoo.fr http://www.tep28.com/

Ciné-conférence : la Provence, parfums d'Azur

Conférence
 Connaissance du Monde 1^{er} mars - 14h15 et 19h
 Adulte plein tarif : 8,50 € Tarif réduit : 7,50 € Tarif étudiant : 6 €
Cinéma Les enfants du paradis 13 rue Saint-Michel infos@connaissancedumonde.com 0176772595 - 0614075839

Les images mentent : manipuler les images ou manipuler le public ?

Exposition
 Jusqu'au 12 mars
 Le jeudi de 14 h à 19 h
 Le vendredi de 10 h à 19 h
 Le samedi de 10 h à 18 h
Médiathèque l'Apostrophe 1 boulevard Maurice Viollette 0237234200

Ateliers d'initiation au vitrail

Cycle du week-end Perfectionnement
Jusqu'au 19 mars
 Atelier animé par Marie-Thérèse Gouhier, maître verrier
6 février, 5 mars, 19 mars
 Adulte plein tarif : 350 €
 Centre International du Vitrail
5 rue du Cardinal Pie 0237216572 contact@centre-vitrail.org http://www.centre-vitrail.org



Jeroen Meijer: artiste mosaïste

Exposition

Jusqu'au 3 avril
Chapelle Saint-Eman

Association les 3R - 02 37 88 05 34
Chartresles3r@wanadoo.fr

Camille Marcille: un illustre acteur chartrain pour le musée

Exposition

Jusqu'au 30 juin
Musée des Beaux-Arts
29 Cloître Notre-Dame
Adulte plein tarif: 3,40 €
Tarif réduit: 1,70 €

Musée des Beaux-Arts
musee.beaux-arts@agglo-ville.
chartres.fr - 02 37 90 45 80

ANIMATIONS

Atelier gourmand: macaron salé chèvre pignon de pin

Gastronomie

6 février - 14 h
Maison du Saumon
8 place de la Poissonnerie
Adulte plein tarif: 23,90 €
Office de Tourisme de Chartres
02 37 18 26 26 - info@otchartres.fr

Travaux d'aiguille

Ateliers pour les enfants entre 6 et 12 ans

Du 6 au 22 février
Tarif enfant (l'après-midi): 5 €
Lundi de 14 h à 17 h
Mercredi de 14 h à 17 h
Musée de l'école de Chartres et d'Eure-et-Loir, 12 place Drouaise
02 37 32 62 13
museedelecolechartres28@orange.fr
http://museeecoletchartres.wix.com/museedelecole

Ateliers gourmands pour enfants: Chouquettes

Atelier animé par Pierre Fournier, artisan pâtissier

10 février - 14 h 30
Tarif enfant (de 5 à 12 ans): 17 €
Maison du Saumon
8 place de la Poissonnerie
Office de Tourisme de Chartres
02 37 18 26 26 - info@otchartres.fr

Retouche photos: crée ton bonhomme hiver

Jeune public

10 février - 10 h à 11 h 30
Réalisation d'un portrait numérique avec des fruits et des légumes à la manière d'Arcimboldo.
Enfants à partir de 6 ans accompagnés d'un parent.
Places limitées. Inscriptions préalables.

Médiathèque l'Apostrophe
1 boulevard Maurice Viollette
02 37 23 42 00

Rendez-vous des chineurs

Brocante

14 février
Centre-ville
Place des Épars et boulevard Chasles
OHVL: 06 42 37 77 46
http://www.ohvl.net/

SPORT

ASTT Chartres-Istres

Tennis de table

2 février
Championnat ProA
Complexe sportif Roskopf
Rue Jules-Hetzl - 02 37 90 71 48

Chartres reçoit Nîmes

Handball masculin

10 février
Halle Jean Cochet
Rue Jean Monnet
www.cmhb28.com

Avenir Chartres - S.I Graffenstaden

Basket féminin

13 février - 17 h
Championnat de Ligue 2
Halle Jean Cochet
Rue Jean Monnet - 09 81 89 80 64

Chartres reçoit Aix Maurienne

Basket masculin

13 février - 20 h
Halle Jean Cochet
Rue Jean Monnet
www.ubcmbasket.com

FC Chartres - Angers

Football

13 février - 18 h
Championnat de CFA 2
Stade Jacques Couvret
Route des Grands-Prés
02 37 34 21 19

Chartres - Get Vosges

Basket masculin

20 février - 20 h
Halle Jean Cochet
Rue Jean Monnet
www.ubcmbasket.com

Rugby Chartres métropole - Stade Domontois RC

Rugby

28 février
Championnat Fédérale 2
Stade des Bas-Bourgs
Rue Georges Brassens
02 37 28 43 43



Musée des Beaux-Arts

Chantier des collections



Le chantier des collections est la mise en place de chaînes opératoires de traitement des collections d'un musée pour assurer leur mise à niveau du point de vue matériel et documentaire. Il s'effectue lors d'un moment particulier : un déménagement, un projet de construction ou de rénovation... et repose sur une planification de toutes les tâches.

À Chartres, en 2015, ce fut le cas pour l'exhaustivité du muséum d'histoire naturelle, établissement qui a fermé ses portes il y a un an en attendant le redéploiement des collections dans le futur pôle Sciences et histoires de Saint-Martin-au-Val. 2016 sera l'année cruciale pour le musée des Beaux-Arts qui reprend activement son chantier des collections. Cela se traduira par le conditionnement et l'emballage des objets les moins fragiles, le traitement et la consolidation des pièces dégradées ou délicates. L'objectif est d'organiser courant 2017 le déménagement de l'ensemble des œuvres (plus de 48 000 objets) vers de nouvelles réserves externes. Rien ne sera fait au hasard ni considéré sans égard.

Un tel chantier pour le musée des Beaux-Arts se décompose comme suit :

Déjà effectué

Le récolement qui consiste en la vérification de la présence des œuvres inscrites à son registre d'inventaire. Chaque œuvre possède un numéro unique attribué lors de son entrée au musée. Vu la grande quantité d'objets et leur variété, les modes d'enregistrement parfois laconiques au cours du XIX^e siècle, ce fut un travail de fourmi et un acte important pour donner les informations sur la localisation précise de ce patrimoine.

En partie effectuée

L'étude des œuvres et objets, par le biais d'un constat d'état, afin de collecter toutes les informations sur leur niveau conservatoire et sanitaire, ainsi que leurs mesures, la prise de photographies,

À mener

Le dépoussiérage : les œuvres sont parfois victimes d'empoussièrisme plus ou moins important, et il est alors nécessaire de réaliser un dépoussiérage afin d'éviter des dégra-

dations. Il est réalisé à l'aide d'outils adaptés (aspirateurs à filtres, pinces, ...) et demande une grande précision et délicatesse.

Des mesures de conservation préventive : actions permettant d'assurer une conservation optimale des œuvres. Elles passent par un contrôle, et si possible la régulation de l'environnement des œuvres, comme le climat (température et hygrométrie), le niveau d'éclairage, le mode de rangement dans des matériaux non acides, c'est-à-dire ne pouvant altérer chimiquement les œuvres et objets, une absence de facteurs de dégradations biologiques (moisissures, insectes, rongeurs...).

Des mesures curatives : désinsectisation, consolidation

Et enfin les modalités **de transport** selon les poids, formes, matières... et les rangements dans le mobilier adapté.

Un véritable chantier... dans les collections!

Les collections archéologiques rassemblent de très nombreux objets et documents provenant des fouilles effectuées à Chartres et dans les environs depuis 50 ans. En 2014 a débuté, au sein de la direction de l'Archéologie, un important travail d'inventaire et de reconditionnement des objets, notamment les plus anciens.



Pour réaliser cette mission minutieuse appelée "chantier des collections", deux personnes œuvrent à temps plein. Sarah Gauthier de Saint-Mathieu est régisseuse au sein de la ville depuis deux ans. Elle est assistée, depuis juin 2015, par Deborah Martinez grâce au soutien financier de la DRAC Centre-Val de Loire.

Un chantier titanique

Le chantier des collections a notamment pour objectif de mettre à jour les fonds archéologiques les plus anciens pour mieux connaître leur nature, leur intérêt scientifique et leur état de conservation. Il permet aussi de ranger et classer aux normes actuelles l'ensemble du mobilier et de la documentation. Ces collections publiques étant inaliénables et imprescriptibles, ce travail respecte scrupuleusement les normes édictées par l'État.

Le récolement

Le chantier des collections se traduit par un important travail de récolement: vérifier la conformité des objets avec l'inventaire (identification, matériau, localisation) et la présence de l'objet dans les réserves. À ce jour, les collections comptent plus de 50 000 objets entiers ou fragmentés. Le récolement vise en priorité les plus anciens qui constituent environ les 2/3 des collections. Les objets concernés sont issus, par exemple, de fouilles réalisées entre 1968 et 1982, rues du Cardinal Pie, Serpente, Cloître Saint-André, Sainte-Thérèse, Barbou, etc.

Une mission minutieuse

Au quotidien, les régisseuses effectuent une recherche documentaire, le tri des objets par matériau, la vérification de l'inventaire existant dans la base de données informatisée, le reconditionnement aux normes (sachets marqués et contenants neufs), l'édition d'étiquettes (numé-

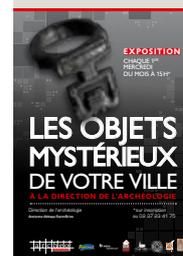
ros d'inventaire du site et de l'objet) pour chacun des sacs, le rangement des contenants. L'ensemble de ces tâches garantit la traçabilité des objets et des documents. À ce jour, elles ont pu traiter plus de 181 caisses sur les 4 670 présentes, ce qui représente environ 4 % du total des collections anciennes.

Grâce à ce chantier des collections, les objets seront plus facilement accessibles aux chercheurs dans le cadre de leurs études et publications, mais aussi aux médiateurs culturels et au public dans les futures expositions!

À écouter sur radio Grand-Ciel

Émission Histoire et Mémoire

du 8 au 14 février 2016: l'atelier des potiers gallo-romains - rue des Grandes-Filles-Dieu
Possibilité de réécoute sur le site internet radiograndciel.fr



À visiter

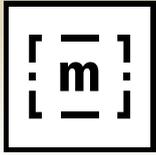
Exposition Les Objets mystérieux de votre ville

À la direction de l'Archéologie (ancienne Abbaye Saint-

Brice). Chaque 1^{er} mercredi du mois à 15 h, prochain rendez-vous le 3 février. Sur inscription au 02 37 23 41 75 - Gratuit.

Ateliers junior

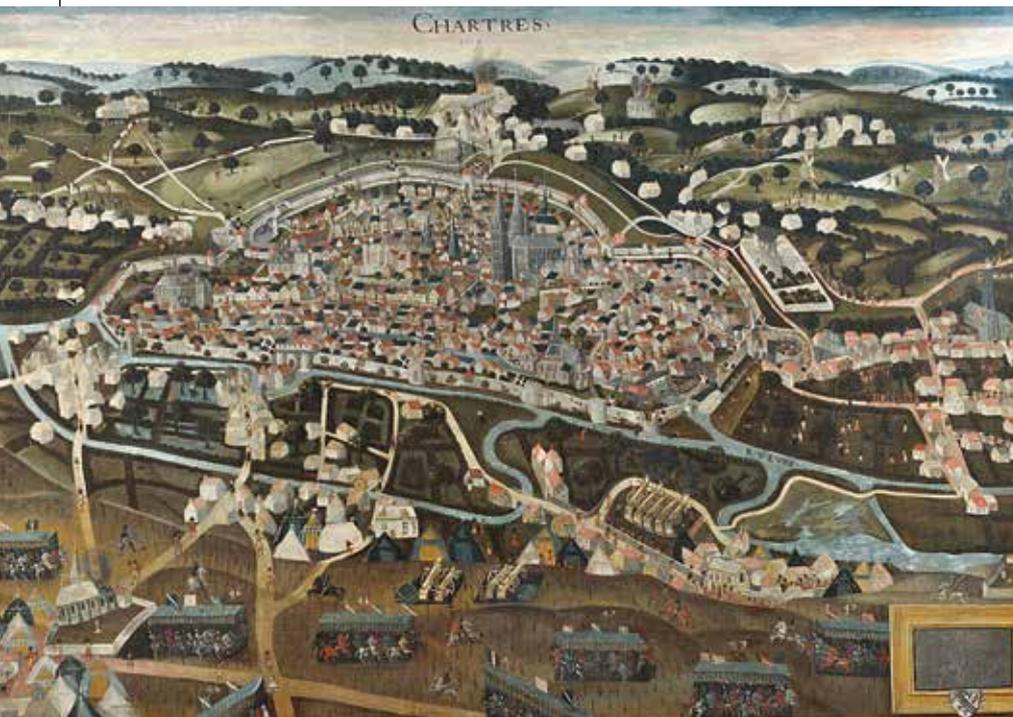
Pour les 8 /11 ans
du 8 au 12 février
Sur inscription au 02 37 23 41 75
À découvrir sur le site archeologie.chartres.fr



Chaque mois, le musée des Beaux-Arts souhaite faire partager le plaisir de découvrir ou redécouvrir un des objets de ses prestigieuses collections.

Siège de Chartres par les Huguenots en 1568

Huile sur toile 112 X 167 cm - Don de la Société Archéologique d'Eure-et-Loir, collection musée des Beaux-Arts inv. 13 879



chapelle des aveugles de Saint-Julien, les églises de Saint-Chéron et de Saint-Barthélemy.

L'intérêt de cette toile aujourd'hui est de voir la ville dans sa totalité telle qu'elle était au XVI^e S. C'est une des vues les plus anciennes connues de notre cité et il est possible de distinguer des lieux depuis longtemps disparus: les fortifications, les halles sur la place éponyme, détruites en 1585, le vieux château des comtes de Chartres, l'arche du chœur de la collégiale Saint-André enjambant la rivière, les clochers des églises détruites de Saint-Hilaire, Saint-Saturnin, Saint-Martin-le-Viandier...

Venez donc au musée reconnaître les lieux et quartiers de Chartres sur cette précieuse représentation afin de vous plonger au cœur de notre histoire et du patrimoine architectural.

Le siège de Chartres par les Huguenots:

Le 29 février 1568, les troupes protestantes de Louis 1^{er} de Bourbon, Prince de Condé et de François de Coligny, Sieur d'Andelot, arrivent au pied des remparts de Chartres. La cité mariale, fidèle au roi catholique est défendue par Antoine de Linières, vétéran des guerres d'Italie. Les troupes de Condé essaient en vain de prendre la ville lors des 2 semaines que dure le siège. Le 7 mars, suite à un bombardement des batteries de canons huguenotes, les assaillants ouvrent une brèche et provoquent une contre-attaque des assiégés. Une trêve est décidée le 13 mars et les réformés lèvent le siège le 15.

Le peintre anonyme de ce tableau reprend les faits d'armes et les destructions de la ville assiégée au plus fort des combats. Les troupes et l'artillerie de l'armée protestante en ordre de bataille, visibles au premier plan, tentent de prendre la ville, empêchées par les assiégés catholiques postés le long des murailles ou sur les terrasses. Il est fort probable de par sa facture que la réalisation du tableau ne soit postérieure à 1568. Malgré son style naïf, ce panorama de Chartres est un précieux document de cet épisode historique local. Nous pouvons reconnaître la brèche dans les fortifications ouvertes par les assaillants vers le pont du Massacre, les incendies des monastères de Saint-Jean-en-Vallée, des Filles-Dieu, la

Agenda

Visite commentée carte Muse (chaque deuxième dimanche du mois pour les détenteurs de cette carte et leurs accompagnants) : **Siège de Chartres par les Huguenots en 1568, le dimanche 14 février à 15 h 30.** Exposition dossier Camille Marcille (1816-1875) de janvier à juin 2016. Un illustre acteur chartrain pour le musée.

Chemin des Arts

C'est reparti pour la 6^e édition !

En 2015, plus de 22 500 personnes ont poussé l'une des portes d'un des quatre lieux que compose le Chemin des Arts. « *L'art contemporain accessible à tous* », était l'objectif principal lors de sa création en 2011.



La vie culturelle à Chartres favorise les rencontres. La programmation du Chemin des Arts ne fait pas exception. En proposant dans des lieux de patrimoine des expositions d'artistes aux multiples expressions contemporaines, Chartres s'est affirmé, à l'aube de cette 6^e édition, dans une activité de choix, avec des artistes de renom qui contribuent au rayonnement de notre ville.

Retour en images et aperçu du menu 2016



Le Prieuré Saint-Vincent fait peau neuve pour inaugurer sa nouvelle saison dès le 19 mars. Sous l'appellation

« *Expression contemporaine* » le Prieuré est en quelque sorte la vitrine du Chemin des Arts. Certains des artistes accueillis se font ambassadeurs en exportant au-delà de nos frontières le nom de notre ville. Certaines revues spécialisées lui consacrent régulièrement des rédactionnels. La galerie a accueilli près de 7 000 visiteurs en 2015.

2016 proposera encore un large éventail de disciplines dont certaines encore inédites dans ce lieu. Au programme 5 expositions avec peintures figuratives, abstraites, du collage d'images, le travail du textile.

10 rue de la Porte Creuseuse



La Chapelle Saint-Eman se démarque par les différents travaux liés à la mosaïque d'art. Elle illustre parfaite-

ment les différentes facettes du travail de la mosaïque et avait d'ailleurs, en 2013, réussi à faire traverser l'Atlantique à l'École de Chicago.

Cette année, des collectifs français, italiens et le meilleur ouvrier de France 2015 seront les invités de l'association des 3R qui organise les expositions de ce lieu. **Rue Saint-Eman**



La collégiale Saint-André.

Cette espace de 800 m² permet d'accueillir des œuvres monumentales. On se souviendra des sculptures grandeur nature en papier mâché d'Antonio Saint-Sylvestre ou encore celles de Fanny Ferré en terre cuite et bronze.

Grande nouveauté pour cette saison, la programmation dans ce lieu chargé d'histoire sera étoffée d'une exposition de printemps dès le mois d'avril en supplément de la grande exposition d'été. **Rue Saint-André**

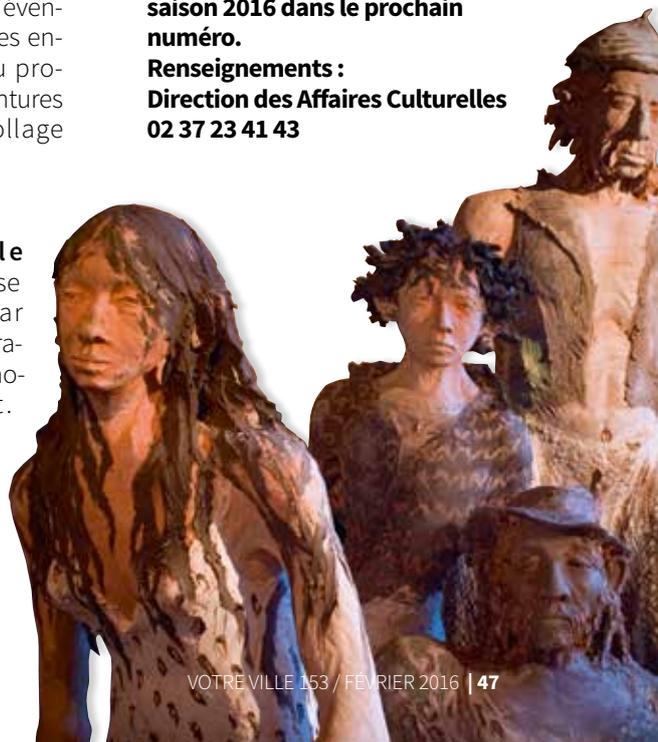


L'atelier d'artiste, quant à lui, rouvrira ses portes dès la fin de ce mois après deux ans de fermeture. C'est un moment privilégié

d'échanges entre l'artiste et le public. **Rue du Massacre**

→ **Découvrez la programmation complète de cette nouvelle saison 2016 dans le prochain numéro.**

**Renseignements :
Direction des Affaires Culturelles
02 37 23 41 43**



Le service civique

Un engagement volontaire

Créé par la loi du 10 mars 2010, le service civique a pour objectif de mobiliser la jeunesse pour réaliser des missions d'intérêt général dans des associations ou des collectivités.



RENDEZ (VOUS) SERVICE. FAITES UN SERVICE CIVIQUE

Pour tous les jeunes de 16 à 25 ans ■ Des missions indemnisées 573 euros par mois ■ Des domaines d'action très variés: solidarité, santé, sport, culture... ■ S'engager pour soi et pour les autres ■ Pour vivre de nouvelles expériences ■

TROUVEZ VOTRE MISSION SUR: www.service-civique.gov.fr

La Ville de Chartres s'est engagée dans ce dispositif en février 2014 en proposant à des jeunes de 16 à 25 ans de donner de leur temps pour une cause utile et de vivre une expérience citoyenne, enrichissante et valorisante. Aucune condition de diplôme n'est exigée; seuls comptent les savoir-être et la motivation.

Le service civique peut être effectué dans neuf domaines d'intervention reconnus prioritaires: culture et loisirs, développement international et action humanitaire, éducation pour tous, environnement, intervention d'urgence, mémoire et citoyenneté, santé, solidarité, sport.

L'engagement volontaire s'effectue sur une durée de 6 à 12 mois équivalant à au moins 24 heures hebdomadaires. Il donne lieu au versement, par les collectivités d'une prestation

forfaitaire de 106,31 €, à laquelle s'ajoute une indemnité de l'État de 467,34 € par mois.

Le 21 janvier 2016, le Conseil municipal a délibéré, afin que la Ville de Chartres accueille plusieurs volontaires en service civique, et a signé la demande d'agrément avec la DDCSPP28 service Jeunesse et Sports, pour une nouvelle période de deux ans.

Le service demandeur définit les missions à accomplir et désigne un tuteur qui accompagne le jeune dans son projet d'avenir et facilite le déroulement de sa mission.

→ www.service-civique.gov.fr
www.facebook.com/servicecivique

Quatre services municipaux et une école élémentaire accueillent des volontaires en service civique

Le Bureau Information Jeunesse (BIJ) accueille Marie Delaborde; tuteur: Amélie Farault, responsable du BIJ.

Les bibliothèques accueillent Marine Daguisé; tuteur: Myriam Vallot, directrice adjointe des bibliothèques.

Le musée des Beaux-Arts accueille Adeline Ballet et Laura Arnaud; tuteur: Séverine Berger, conservateur du musée des Beaux-Arts.

L'école élémentaire Maurice-Carême accueille Antoine Aubruchet et Gwenn Chauveau; tuteur: Dominique Delafoy, directeur de l'école.

La Direction des Affaires Culturelles (DAC) accueillera en mars 2016 un volontaire pour une période de 10 mois. Tuteur: Paul Bridier, directeur de la DAC.

Paroles de vol



Marine Daguisé

Marine Daguisé, 21 ans, en service civique à la médiathèque l'Apostrophe.

Depuis le 1^{er} octobre 2015 jusqu'au 30 juin 2016, Marine effectue 35 h par semaine, du mardi au samedi, « je participe à l'activité du service multimédia. Je donne des conseils aux usagers. Je participe aux ateliers multimédias. Je propose des formations individuelles à l'informatique pour tous publics. Je travaille sur les tablettes tactiles pour promouvoir les applications dans le secteur jeunesse ».

Marine est titulaire d'une licence professionnelle en littérature et documentation pour la jeunesse, spécialité jeunesse et numérique. Elle résidait à proximité de Tours. « Je cherchais un service civique en médiathèque. Celui qui m'a paru le plus intéressant était celui proposé par la médiathèque de Chartres. J'ai postulé, j'ai été retenue et j'ai déménagé à Chartres ».

Marine est séduite par la démarche: « Cela permet de se former et d'être utile à des institutions, de donner de son temps, dans un esprit volontaire ».

Adeline Ballet, 25 ans, et Laura Arnaud, 23 ans, en service civique au musée des Beaux-Arts depuis le 1^{er} octobre

2015 jusqu'au 31 mai 2016.

Elles effectuent 32 h 1/2 de service par semaine, du lundi au vendredi. Adeline, originaire de Charente, a postulé

ontaires



Adeline Ballet et Laura Arnaud



Marie Delaborde



Gwenn Chauveau

partout en France. Titulaire d'un master professionnel de régie des œuvres et médiation, elle a choisi Chartres. Laura, un master histoire, droit et gestion du patrimoine en poche, est domiciliée à Janville.

Leur mission consiste à communiquer autour du chantier des collections et à valoriser le musée des Beaux-Arts pour attirer davantage de public et développer la médiation sur tout ce qui se passe en coulisse. « Nous avons élaboré un livret-jeu gratuit pour les enfants de 6 à 12 ans. Nous réalisons des supports écrits destinés au public sur, par exemple, la restauration du tableau *Métabus* ». Elles ont plein de projets et d'idées : un classeur pour les œuvres en prêt en exposition, un panneau explicatif sur le Palais épiscopal... Elles réfléchissent à des animations autour de l'exposition Camille Marcille ou du Printemps des poètes. Pour elles, « le service civique permet d'acquérir de l'expérience et d'être un bon tremplin pour accéder au monde du travail ».

Marie Delaborde, 22 ans, est arrivée au BIJ le 1^{er} octobre 2015. Elle est en service civique 24 h par semaine du mardi après-midi au vendredi, jusqu'au 31 mai 2016. Après avoir obtenu un BTS SP3S, Marie s'est dirigée vers un service civique. « J'étais venue me renseigner au BIJ. La responsable, Amélie Farault, m'a indiqué qu'elle allait lancer une mission de service civique au mois d'octobre. J'ai postulé. J'ai été retenue après

un entretien. Amélie Farault m'a demandé de réfléchir à la mise en place d'ateliers ludiques pour les jeunes et les personnes en reconversion, d'apporter des idées de nouveaux métiers dans l'animation. J'ai mis en place avec des professionnels un jeu « time's up des métiers » pour les 12-18 ans. J'ai programmé des ateliers métiers : « infographie » le 23 mars ; « l'audio-visuel » le 30 mars ; « gendarme » le 20 avril ; « pompier » le 27 avril ; « professeur des écoles » le 25 mai. « Je vais passer l'oral du concours de moniteur éducateur. Si je l'obtiens, je chercherai un maître d'apprentissage pour septembre 2016. Le service civique est pour moi un tremplin, un an de réflexion où on apprend un métier et à conduire son projet professionnel ».

Gwenn Chauveau, 21 ans, en service civique à l'école élémentaire Maurice-Carême.

Gwenn Chauveau réside dans le quartier de la Madeleine. Depuis le 1^{er} décembre 2015 jusqu'au 5 juillet 2016, elle accomplit son service civique 24 h par semaine du lundi au vendredi.

« En co-intervention avec les enseignants, je donne des conseils aux élèves en matière d'arts plastiques – peinture, dessin, poterie, origami, construction d'objets... Je contribue à sensibiliser les enfants à l'éducation, à la laïcité et au bien-vivre ensemble. Je travaille aussi à la réalisation d'une couverture d'un cahier de poésie en peinture ». Pendant la récréation,

Gwenn s'occupe des enfants dans l'espace ludique. « Auparavant, j'étais à Pôle Emploi pour élaborer un projet professionnel. Ma formatrice m'a parlé du service civique. J'ai eu un entretien avec le directeur de l'école Maurice-Carême et j'ai été retenue. Je trouve l'expérience intéressante et enrichissante ».

Gwenn est titulaire d'un bac littéraire option théâtre et anglais. Elle se destine au métier de moniteur éducateur, éducatrice spécialisée ou professeur d'arts plastiques. Elle hésite encore...

Recrutement en cours à la Direction des Affaires Culturelles

La Ville de Chartres souhaite établir un état des lieux et un plan d'actions innovantes pour la valorisation et l'animation du patrimoine. La mission consistera à participer, au sein de la Direction des Affaires Culturelles, en lien transversal avec les services de la Ville, avec des interlocuteurs institutionnels, associatifs et culturels, à une enquête documentaire et de terrain et à la réalisation d'un recueil de propositions qui pourra servir de support à la candidature de la Ville au label « Ville d'art et d'histoire ».

Au conservatoire, ouverture de la campagne de recrutement des CHAM !



- Les CHAM? Qu'est-ce que c'est?.. Il paraît qu'il y a même des CHAD!

- C'est pourtant simple – quand on le sait — Les CHAM, ce sont les classes à horaires aménagés Musique (instrument ou voix), et les CHAD, les classes à horaires aménagés Danse.

- Ah... et qu'est-ce que c'est les classes à horaires aménagés?

- Tout le monde connaît ça!

- Ben non, pas nous!

- Hum... Eh bien ce sont des classes qui permettent à la fois de suivre le cursus scolaire et les études au conservatoire.

- Ça veut dire que l'on fait de la musique ou que l'on danse à l'école?

- Non, ça veut dire que les enfants ont du temps libéré pendant les horaires scolaires pour se rendre au conservatoire et travailler leur musique ou leur danse.

- Comment ça fonctionne?

- C'est simple: la Ville de Chartres et le conservatoire se sont mis d'accord avec des directeurs d'école et des principaux de collège pour que les élèves puissent avoir des horaires spéciaux. Ils sont libres à certains moments de la journée ou, selon les disciplines des professeurs du conservatoire viennent à l'école.

- À l'école primaire?

- Et au collège. À l'école primaire, c'est l'école Maurice de Vlaminck pour la musique, et l'école Jules Ferry pour la danse

- Et au collège?

- Au collège, c'est le collège Jean

Moulin pour la musique, et le collège Hélène Boucher pour la danse.

- Et comment peut-on s'inscrire?

- Il faut attendre que les directeurs d'école distribuent un formulaire de demande d'inscription, le remplir et le rendre à l'école. C'est tout simple

- Et ils seront distribués quand, les formulaires?

- Normalement dans le courant du mois de février

- Et si on ne voit rien venir?

- Vous demandez au directeur de l'école ou vous appelez le conservatoire.

- Alors, il suffit de s'inscrire...

- Pas tout à fait: au mois de mai, une rencontre et des tests seront organisés au conservatoire, puis une commission se réunira en juin pour désigner les élèves admis.

- Il faut qu'on passe un examen?

- Non, ce n'est pas un examen, mais les enfants qui vont rentrer dans le dispositif doivent être très motivés par la musique ou par la danse, et avoir des aptitudes. Ils doivent aussi savoir bien s'organiser.

- Tout de même, on aimerait bien en savoir plus!

- Vous pouvez venir au conservatoire pour vous renseigner.

- Auprès de qui?

- Vous n'avez qu'à demander à parler au directeur.

- Il nous recevra?

- Bien sûr, et il vous expliquera tout cela, n'hésitez pas, ou alors envoyez un mail!

- Ahoui... et c'est quoi les coordonnées?

- conservatoire@agglo-ville.chartres.fr, et téléphone: 02 36 67 30 75

- Merci... Moi ça serait plutôt le trombone!

Nos prochains concerts

LE CLAVECIN A VERSAILLES AU TEMPS DU ROI SOLEIL

Récital Irène Assayag
Samedi 27 février – 17 h Foyer
du Théâtre de Chartres.
Plus d'infos dans les pages
Théâtre de Chartres du
magazine.

QUIZZ MUSICAL BAROCK Samedi 5 mars - 20 h 30 / Salle Doussineau – Forum de la Madeleine.

10 € par famille*.
Réservation: 02 36 67 30 70.
Le concert quizz est un
concert familial convivial.
À l'entrée de la salle,
chaque famille recevra un
questionnaire qu'elle devra
compléter au fil du concert.
Sur scène, les élèves joueront
des musiques de style rock en
s'appuyant sur des éléments
d'écriture de périodes
plus anciennes (baroque,
classique). Ils interpréteront
des métamorphoses
musicales et reprendront
certaines musiques de
groupes célèbres.
Les questionnaires seront
ensuite corrigés et un
classement établi. De
nombreux lots sont à
gagner... Venez nombreux!

*Questionnaire Quizz à 10 €
donnant droit à une entrée jusqu'à
4 personnes/2 € par personne
supplémentaire
Partenariat: CRD de Chartres/
APEC de Chartres.

À la médiathèque

Venez à la rencontre d'Alice au pays des merveilles



La sculpture Alice de Mélois fait la une de l'Alinéas n°19, le nouveau programme culturel des bibliothèques paru début janvier 2016. Cette œuvre de l'artothèque du musée des Beaux-arts est exposée à l'espace jeunesse de l'Apostrophe depuis fin décembre. Faisons plus ample connaissance avec cette intrigante figure de la littérature de jeunesse imaginée par l'écrivain Lewis Carroll.

emparés du mythe. La belle s'est ainsi vue attribuer de nombreux qualificatifs, parfois contradictoires : elle est certes bien élevée, polie, curieuse, inventive, courageuse, mais sans doute aussi arrogante, prétentieuse, rusée. De nombreuses versions d'Alice méritant le coup d'œil sont à découvrir dans les collections des bibliothèques (livres ou films), et vous permettront de vous forger votre propre imaginaire.

d'Alice de l'autre côté du miroir qui a pu inspirer le sculpteur Mélois : « Oh ! Kitty, que ce serait plaisant de pouvoir passer dans la maison du Miroir ! Je suis sûre qu'il y a de si jolies choses ! Faisons semblant qu'il existe un moyen de traverser pour y aller, Kitty ! Dis donc, il se transforme en une sorte de brouillard à présent ! Il sera assez facile de passer à travers ! ».

Alice a 150 ans !

Fasciné par une petite fille de sa connaissance, aux cheveux bruns coupés au carré, Lewis Carroll invente un conte pour faire vivre à cette demoiselle des péripéties féeriques. Les aventures d'Alice au pays des merveilles sont publiées en 1865. La suite, De l'autre côté du miroir, paraît en 1871.

L'univers surréaliste et absurde d'Alice, foisonnant de personnages fantasques et de décors surprenants, a permis à plusieurs générations d'illustrateurs d'exercer leur art avec talent. Le premier, John Tenniel, en a donné une vision plutôt sombre. Parmi les contemporains, les images d'Anthony Browne, Nicole Claveloux, Rébecca Dautremer figurent parmi les plus intéressantes. Les réalisateurs de films se sont aussi bien sûr

Une Alice originale

« Alice ou de l'autre côté du miroir », présentée lors de la grande exposition consacrée à l'artiste Mélois, à la collégiale Saint-André durant l'été 2012, est entrée dans les collections d'œuvres d'art de la Ville de Chartres. Depuis, l'imposante sculpture en bronze et tôle émaillée colorée s'est promenée dans plusieurs lieux de la Ville, provoquant la curiosité du public. Son créateur lui a notamment donné un visage ressemblant à la véritable Alice, loin de l'imagerie traditionnelle représentant une fillette aux longs cheveux blonds. De surcroît, la tête de la demoiselle traverse une vitre... Le pas suivant lui permettrait sûrement de passer au pays des merveilles et des songes.

C'est vraisemblablement cette citation extraite des premières pages

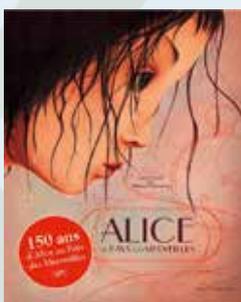
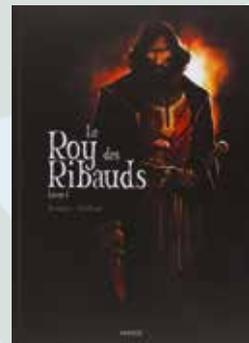
L'artothèque est gérée par le musée des Beaux-arts. Particuliers, entreprises et institutions peuvent bénéficier de ce service. Renseignements au 02 37 90 45 20.

Rencontre-dédicace

Avec Vincent Brugeas scénariste et Ronan Toulhoat, dessinateur.

À l'occasion de la très récente parution du tome 2 du Roy des Ribauds (Akiléos), le duo complice depuis Block 109 et Chaos Team revient sur la genèse de l'histoire de Triste Sire, remarquée par la critique.

En partenariat avec la librairie BD Flash Samedi 27 février 15 h 30, l'Apostrophe, auditorium





Février au Théâtre de Chartres

Mardi 2 février - 20h30

Marie Tudor De Victor Hugo

Avec Cristiana Reali. Théâtre
Durée 2 h. Grande salle

Douze acteurs, dix hommes, deux femmes. Dans cet univers masculin, une Reine se débat, tente de rester debout, luttant pour avoir le droit d'aimer. Dans ce drame historique inspiré de la vie de la Reine Marie, qui mieux que Cristiana Reali pouvait incarner ce personnage, qui comme l'écrivait Victor Hugo, devait être « *Grande comme Reine et Vraie comme Femme* » ?

Dans une mise en scène atemporelle, permettant d'allier le drame historique à la tragédie moderne, Philippe Calvario confronte l'extrême poésie du langage et la profonde cruauté de son contenu. Un théâtre tout en contrepoints, à la fois romantique, épique et lyrique.



Vendredi 5 février - 20h30

Le Système

Avec Lorànt Deutsch. Théâtre
Durée 1h45. Grande salle

Dans cette comédie historique, Lorànt Deutsch et Dominique Pinon

confrontent deux visions de l'état, deux conceptions du pouvoir. Intrigues, jeux courtois et mots d'esprit rythment cette pièce à la cruelle actualité.

Le Système a eu trois nominations aux Molières 2015 : Comédien dans un second rôle pour Urbain Cancelier, Metteur en scène d'un spectacle de Théâtre Privé et Création Visuelle (décors, costumes et lumières).

Mardi 23 février - 20h30

Pixel

Compagnie Käfig
Mourad Merzouki
Danse hip-hop et vidéo
Durée 1h10. Grande salle

Au cœur d'un dispositif unique, une dizaine d'interprètes, à la fois danseurs et circassiens, immergés dans un décor vertigineux, sculptent la lumière et partagent, ensemble et avec le public, cette expérience fascinante, d'une beauté éblouissante.



Vendredi 26 février - 20h30

Constellations

De Nick Payne.
Théâtre du Prisme
Théâtre. Durée 1h20.
Grande salle

Constellations, dont Arnaud Anckaert nous propose la première création en langue française, est une histoire d'amour. Cela peut paraître un peu cliché, mais comme le disait si juste-

ment Alfred Hitchcock, « *mieux vaut partir du cliché que d'y arriver* ».

Une pièce qui éveille notre imaginaire en créant une forme de suspense original et en questionnant de grands thèmes comme l'amour, l'infidélité, le temps, la maladie, la mort, le libre arbitre... sans oublier bien sûr les abeilles et la physique quantique ! Nul doute que ce spectacle connaîtra en France le même succès retentissant qu'en Angleterre.

Les Invi-thés du samedi
Samedi 27 février à 17 h au
Foyer – accueil dès 16h30

Le clavecin à Versailles au temps du Roi Soleil

En partenariat
avec le CRD de Chartres
Avec Irène Assayag au clavecin
Avec la participation de Michel Bienaimé

La claveciniste Irène Assayag nous convie à une visite de Versailles, à la rencontre des goûts musicaux du plus artiste de nos souverains. L'âge baroque de la musique française fut sans aucun doute la période de notre histoire culturelle la plus féconde en talents et chefs-d'œuvre. Couperins, Rameau, Campra, Charpentier, Delalande seront ainsi mis à l'honneur.

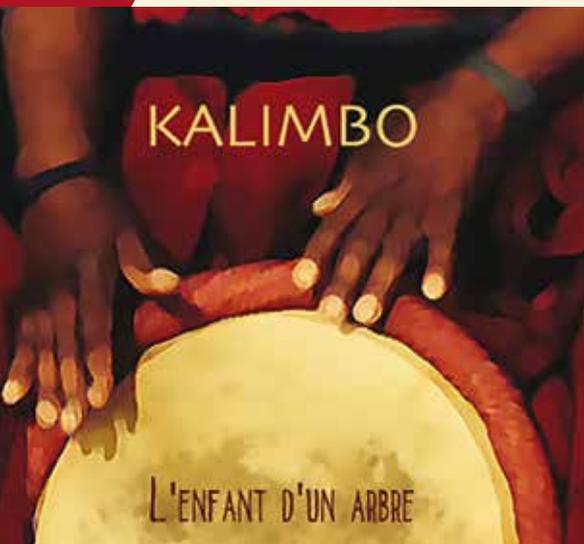
Renseignements et réservations :
Du mardi au vendredi de 13 h 30 à 18 h 30 et le samedi de 10 h à 13 h, sur place ou par téléphone au 02 37 23 42 79
billetterie@theatredechartres.fr
www.theatredechartres.fr

Théâtre du Seuil

KALIMBO

L'enfant d'un arbre

En famille - conte musical tout public. Avec quatre musiciens sur scène.



L'histoire d'un petit tonneau devenu tambour « ka » est l'occasion de découvrir la culture musicale guadeloupéenne, le commerce triangulaire et la tragédie de l'esclavage (dont l'abolition a eu lieu il y a plus de 167 ans). Ce conte musical est un savant mélange de musiques traditionnelles et modernes, qui ont su laisser la place à des textes très contemporains, montrant l'universalité à la fois de la musique et de la nature humaine. Grâce aux aventures et péripéties rencontrées par ce petit tonneau, l'écoute de cette histoire se fait différemment selon les âges. Elle permet d'aborder tout autant le thème de l'esclavage, que celui de l'acceptation de l'autre, de la vie en communauté quelle que soit son origine, de la liberté de chacun, des thèmes et des valeurs qui sont, ô combien toujours d'actualité...

« Kalimbo, l'enfant d'un arbre » est un conte musical tout public.

Il était une fois... ça commence toujours comme ça les contes... Parfois, il y a des fées, parfois il y a des esprits

qui viennent mettre leur grain de folie, ou de drame dans le récit. Voilà Papa Legba, le messenger de dieu et des esprits... Le passeur entre le monde des esprits et le monde des vivants. Qui fait apparaître Kalimbo, l'esprit d'un tonneau, qui devient une sorte de tambour magique. Celui de la musique. Ainsi débute le périple d'un petit tonneau, parti du port négrier de Bordeaux, il rejoint l'Afrique puis les Îles du Vent, où de simple tonneau il devient tambour « ka », symbole de la liberté retrouvée.

Dès le premier chant, choral, on entre dans le vif du sujet, si la musique est belle, les paroles sont plus sombres. C'est l'antichambre de ce qui se fera dans les champs de coton de la Louisiane; du départ des ports négriers qui embarquent les Africains vers un nouveau monde pour en faire des bêtes de somme; les traversées sur des bateaux qui naufragent parfois. Et c'est un rescapé d'un de ces naufrages qui raconte l'aventure de l'exil et de l'esclavage. Par un hasard complice, Papa Legba a fait apparaître Kalimbo qui va revivre l'histoire de sa famille, la transmission plus ou moins subliminale des vies de ceux

qui l'ont précédé, son histoire africaine. L'histoire de Kalimbo, celle de l'esclavage, renvoie à des pages très sombres, mais au final, quand on met en perspective cette histoire de Kalimbo, et ce qui se passe aujourd'hui, d'étranges résonances nous interpellent. Le Téméraire, ce bateau qui transporte du bois d'ébène vers d'autres terres « d'accueil » - on peut mettre des doubles guillemets- ça ne vous fait pas penser à d'autres bateaux de fortune qui s'échouent ici ou là... On disait « fortune de mer » pour les aléas, bons ou mauvais des expéditions maritimes. Dans ce conte, les musiques sont nimbées de sortilèges, cette touche nostalgique, envoûtante, majestueuse et magique... Comme un conte, magique et cruel parfois, profondément humain. Kalimbo, c'est la genèse du peuple du blues... le symbole de la liberté retrouvée.

Samedi 5 mars à 18 h

Réservations

www.theatreduseuil.com

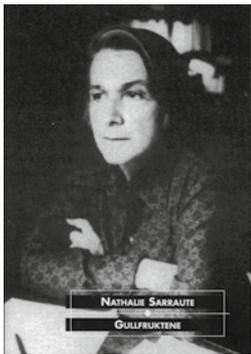
theatre.duseuil@wanadoo.fr

Fnac, carrefour...



Théâtre de Poche

Théâtre



ELLE EST LÀ

de Nathalie Sarraute
Par le théâtre de l'Escabeau
Tarifs: 15 et 10 €
Mise en scène:
Stéphane Godefroy /
avec Olivier Chardin,
Stéphane Godefroy,
Chloé Bourgois,
Denis Benoliel /
Scénographie: Alain

Volatron. Lumières: Louise Gibaud.
Son: Valentin Cornair

Elle est là, c'est l'histoire d'une obsession. Un homme, H. 2, est torturé par une idée qui loge dans la tête de sa collaboratrice F., et dont il ne sait rien. La seule existence de cette idée semble défier tout ce à quoi il croit, tout ce qu'il tient pour acquis. Il cherche à tout prix, quitte à imaginer le pire, à l'extirper, l'anéantir. Intolérant H. 2? Non, plutôt terriblement attentif à ce qui se joue entre les êtres, au-delà de la parole, des corps.

Samedi 27 février à 20h30
et dimanche 28 février à 17h

Exposition

PAYSAGES URBAINS

Alain Ponçon

Vernissage, présentation de l'exposition par Michel Mortier et lecture d'un texte choisi par l'artiste le mardi 15 mars à 18h.

Du lundi 29 février au 17 avril



Théâtre de Poche
Abbaye Saint-Brice 28000 Chartres
Réservations et renseignements:
02 37 33 02 10

Théâtre Portail Sud

COMMENT VA LE MONDE?

Interprète: Marie Thomas
Metteur en scène: Michel Bruzat
Création lumière: Franck Roncière

Coup de cœur Avignon 2015
Une comédienne exceptionnelle.

Seule en scène, éblouissante, Marie Thomas est SOL. Sans le moindre artifice, à la seule force de son talent, la voilà qui fait revivre le clown philosophe québécois. Elle nous offre ses mots dans une profusion de générosité. La mise en scène de Michel Bruzat nous livre sur un plateau étoilé, l'un des textes les plus drôles, les plus émouvants sur la vie! Ne passez pas à côté de ce moment de bonheur!

Jeudi 4 février
à 14h30 et 21 h
Vendredi 5 février
à 14h30 et 21 h
Samedi 6 février à 21 h.

VASSILISSA

Avec Élodie Vom Hofe
Chansons: Barbara Weldens
et Julie Cordier
Costumes: Alexandra Langlois

Pour les vacances, un spectacle jeune public

Inspiré d'un conte russe

Vassilissa, accompagnée de sa poupée magique, est envoyée par sa marâtre chercher du feu chez Baba-Yaga, une terrible sorcière qui habite au fond de la forêt. Elle devra accomplir les tâches et les épreuves que lui imposera Baba-Yaga. Y parviendra-t-elle? Évoluant dans un décor stylisé et coloré, dans une atmosphère musicale qui évoque la Russie, Vassilissa va vivre une aventure pleine de surprises et de rebondissements...

Mardi 9 - mercredi 10 -
jeudi 11 février
Séances à 10h30 et 14h30.



SANS VALENTIN

de Jocelyn Flipo
Avec Mathieu Coniglio, Thomas Jacob, Yohan Genin
Mise en scène de Jocelyn Flipo et Léon Vitale

Excellente comédie avec trois comédiens formidables

Les flèches de Cupidon ratent parfois leur cible... Quand Romain, hétéro peu sûr de lui, tombe amoureux de Valentin, toutes ses certitudes volent en éclats!

Romain a 30 ans mais n'assume pas. Il tient une galerie d'art mais n'ose pas exposer ses propres toiles... Célibataire depuis que Lisa l'a plaqué, il est sûr qu'il ne retombera jamais amoureux! C'est sans compter sur sa rencontre avec Valentin...

Tout le monde se retrouve dans cette histoire brillamment interprétée et mise en scène, qui marie virtuosité, humour et émotion.

Du 18 février au 5 mars
jeudis - vendredis -
samedis à 21 h
+ Samedis 27 Février.
et 5 mars à 17 h

→ THÉÂTRE PORTAIL SUD

8 cloître Notre-Dame
28000 Chartres

Entrée: 15 €/ 11 €
Réservations: 02 37 36 33 06 -
www.theatreportailsud.com

Salon



FORUM DE LA MADELEINE

DOUSSINEAU



« Les vacances de Doussineau » : votre date jeune public !

Mercredi 10 février à 10 h 30

HANSEL ET GRETEL

**Des frères Grimm
Spectacle de conte musical chanté
à partir de 4 ans mis en musique
et interprété par le duo Catherine
Vincent et Vincent Commaret/
Gommette Production**

Le duo Catherine Vincent a mis en musique la célèbre histoire des frères Grimm, de deux enfants abandonnés dans la forêt qui tombent dans les griffes d'une sorcière habitant une maison en pain d'épice. Dans ce spectacle se mêlent chant, guitare, percussions et harmonium indien.

Les gourmands qui aiment le pain d'épice et la musique devraient croquer à pleines oreilles ce conte musical. Les chansons de Catherine Vincent réjouiront même ceux qui ont les oreilles plus grosses que le ventre !

« *Le pari était risqué : adapter en chansons le célèbre conte des frères Grimm, sans mièvreries ni concession (...)* Cet album, le duo le joue sur scène, sans

aucun décor, et avec pour seuls accessoires : une guitare pour l'un un harmonium indien pour l'autre. Et là encore, mystérieusement la magie opère : on croit voir le père bûcheron, les enfants, les arbres, la maison en pain d'épice, la sorcière... »
Paris Mômes

Durée 40' - Tarifs : 8 € et 5 €
www.theatredechartres.fr
www.francebillet.com, www.fnac.fr
www.carrefour.fr,
Réservation 02 37 23 41 44
(répondeur) ou reservation.doussineau@agglo-ville.chartres.fr

VOUS AVEZ DIT HUMOUR ?

Samedi 27 février à 20 h 30

NADIA ROZ « ça fait du bien »

Nadia Roz croque la vie et pétille par sa bonne humeur. Ce petit bout de femme envahit la scène comme une

bouffée d'oxygène avec un talent unique. À travers ses personnages comme une coach sportive, une mannequin brésilienne, une Blanche Neige malicieuse ou encore une caillera caustique et attachante, elle incarne des femmes contemporaines qui toutes nous émeuvent et nous déclenchent des fous rires. C'est sûr, Nadia Roz redonne des couleurs à la vie et... ça fait du bien ! Nadia Roz a reçu plusieurs récompenses à travers toute la France dont le prix du public et du jury au Festival Mont-Blanc d'humour de Saint-Gervais en 2014. Elle a également été proclamée « Révélation du Marrakech du Rire 2015 »
À NE PAS MANQUER !

Durée 1 h 15 - Tarifs : 8 € et 5 €
www.theatredechartres.fr
www.francebillet.com, www.fnac.fr
www.carrefour.fr,
Réservation 02 37 23 41 44
(répondeur) ou reservation.doussineau@agglo-ville.chartres.fr

Le programme de Ciné-Clap



Mardi 2 février à 20 h 30

À la médiathèque l'Apostrophe

KINSHASA KIDS

De Marc-Henri Wajnberg (Belgique/France, 2013, 1 h 25)

Sur un tempo de cavalcade, le réalisateur nous entraîne à la suite d'enfants des rues de Kinshasa qui mettent toute leur énergie dans la formation d'un groupe pour donner un concert.

Entre fiction et documentaire, un tourbillon d'émotions et de plaisir.

Jeudi 18 février à 20 h 30

Au cinéma Les Enfants du Paradis

LA CHEVAUCHÉE FANTASTIQUE

De John Ford (États-Unis, 1938, 1 h 37, vostf)

Avec John Wayne, Claire Trevor, John Carradine

La diligence est le lieu de rencontre de neuf personnes qui font route, en Arizona, sur une piste menacée par les Indiens de Geronimo. Dallas, une prostituée, est chassée de la ville, tout comme Josiah Boone, un vieux médecin alcoolique. Mrs Mallory, enceinte, va rejoindre son mari, un officier, tandis que Hatfield, un joueur, décide de l'accompagner par galanterie. Gatewood, le banquier, s'enfuit avec l'or déposé chez lui.

Curly Wilcox, le shérif, accompagne le conducteur Buck, sur cette route dangereuse.

Toutes ces personnes font le difficile apprentissage de la cohabitation dans un espace clos. Le voyage se poursuit dans une atmosphère de plus en plus tendue.

« *John Ford était mon maître. La Chevauchée fantastique fut mon manuel d'apprentissage* ». Orson Welles
Séance ciné-culte; tarif réduit avec la carte Ciné-Clap.

Vendredi 26 février à 20 h 30

Au cinéma Les Enfants du Paradis

COURTS-MÉTRAGES

Une sélection de courts-métrages primés en festival, en présence d'un invité. (durée : 1 h 30 environ)

À découvrir, 4 films d'aujourd'hui qui questionnent le thème de la famille, entre drame et humour parfois grinçant.

Partenariat Enfants du Paradis/Ciné-Clap/Ciclic. Tarif réduit avec la carte Ciné-Clap



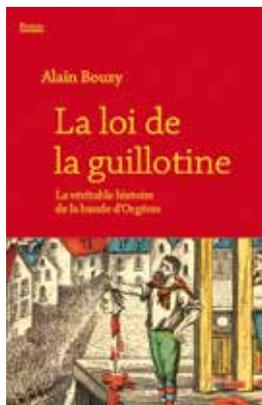
L'adhésion à l'association Ciné-Clap (15 € pour l'année 2015-2016, 10 € pour les moins de 25 ans) permet :

- d'assister gratuitement à toutes les projections organisées à la médiathèque (1 fois par mois le mardi à 20 h 30)
- de bénéficier d'un tarif réduit (5,70 €) aux séances que Ciné-Clap organise en partenariat avec le cinéma Les Enfants du Paradis : Ciné-culte, soirées-débat, courts métrages, cinéma-jazz, festival Regards d'ailleurs, etc. L'adhésion peut être souscrite directement lors des séances.

Ciné-Clap : 02 37 28 28 87, www.cine-clap.com

La loi de la guillotine, la véritable histoire de la bande d'Orgères.

Le 21 février prochain sortira le nouveau livre du Chartrain Alain Bouzy, *La loi de la guillotine, la véritable histoire de la bande d'Orgères*, aux éditions du Cherche-Midi. Synopsis.



Le 4 janvier 1798, un vieux laboureur, Nicolas Fousset, est assassiné dans sa ferme de Beauce, à mi-chemin entre Chartres et Orléans. Des brigands - surnommés les « chauffeurs » - l'ont torturé par le feu pour lui faire avouer où est la cachette de

son or. Il n'est pas le premier à être ainsi violenté, mais cela tourne à l'affaire d'État quand le directoire, vivant ses derniers soubresauts, appelle le Consulat. Le « petit » juge de paix du canton d'Orgères et un sous-officier de la gendarmerie de Janville vont unir leurs efforts pour lutter contre cette « horde de voleurs et d'assas-

sins » qui terrifie les campagnes.

Alors que Napoléon Bonaparte s'empare du pouvoir après son coup d'État du 18-Brumaire (9 novembre 1799) qui signe la fin de la Révolution, la bande finit par être arrêtée et jugée à Chartres. Une centaine d'individus seront condamnés et vingt-et-un guillotines en place publique. Ils entreront dans l'histoire du crime sous le nom de « La Bande d'Orgères ».

Les pièces de ce procès-fleuve ont fourni à l'auteur une matière d'une richesse exceptionnelle. En replaçant l'histoire dans son contexte politique et socio-économique troublé de l'époque, il fait revivre cette France qui se cherche, entre Révolution et Empire, liberté et dictature. Il démonte les rouages d'une justice encore balbutiante dont l'ultime loi est, plus que jamais, celle de la guillotine.

Surtout, il corrige nombre de contre-vérités sur cette affaire qui a fait fantasmer les feuilletonistes et les historiens du dimanche, au risque d'en altérer la vraie dimension sociale et politique. En redonnant aux protagonistes leur identité, et donc leur humanité, il revisite en journaliste ce fait divers sanglant qui se lit comme un roman.

À lire !



La Monnaie, histoire d'une imposture

Décryptage de la crise financière, passée et peut-être à venir...



En ce début d'année 2016, nul doute que la monnaie et l'euro seront une nouvelle fois au cœur du débat public, et de l'actualité économique et financière. Il n'est donc pas indifférent de savoir que le Directeur de la Banque de France à Chartres, Bernard Cheronneix,

est le co-auteur, sous le pseudonyme de Charles Le Lien, avec le journaliste économique bien connu Philippe Simonnot, d'un livre intitulé *La Monnaie, histoire d'une imposture*.

L'ouvrage, paru au printemps dernier, se veut une analyse de la récente crise financière et de ses prolongements actuels. L'une de ses premières

phrases - choc : « *au départ un diagnostic a été erroné. L'origine de la crise était à trouver non pas dans un excès de marché, comme l'ont dit et répété les politiques et les médias, mais dans les excès de l'État.* »

Et les auteurs de démontrer que les « *subprimes sont le produit d'une Loi, le « community reinvestment act* », qui oblige les banques des États-Unis à réserver un certain nombre de lignes de crédit à des classes défavorisées », c'est-à-dire potentiellement insolubles.

L'analyse est d'autant plus crédible qu'elle ne vise pas seulement les acteurs publics, et qu'elle remonte aux origines du mal : le 15 août 1971, le dernier lien entre « *le système monétaire international et l'or a été rompu...* »

La démonstration suit, implacable : le fossé n'a cessé de se creuser entre

l'économie réelle et l'économie financière.

Dans le même temps, les États-Unis imposaient le dollar comme monnaie reine au monde entier par une décision unilatérale.

C'est à la lumière de cette « *imposture* » originelle que le livre retrace les épisodes majeurs de l'histoire économique et financière des 45 dernières années, dont l'autre événement fut la création de l'euro, qualifié de « *chef-d'œuvre de monnaie artificielle.* »

Un livre passionnant, palpitant même et qui explique la crise de confiance que l'on sent monter...

→ **La Monnaie, histoire d'une imposture**
Philippe Simonnot
et Charles Le Lien.
Éditions Perrin

Le plus vaillant, le plus savant

Yves de Chartres (1040-1116)



Formé à Beauvais où il est né, à Paris puis à l'abbaye du Bec en Normandie, il a pour Maître Lanfranc. Sa réputation de spécialiste de droit canonique et de réformateur de l'Église, dès sa première fonction comme prévôt du chapitre de Saint-Quentin de Beauvais, le fait accéder en 1090 au siège épiscopal de Chartres.

La correspondance d'un réformateur

De même que pour Fulbert, sa culture, sa carrière, son œuvre nous sont connues grâce à son importante correspondance.

Osant s'opposer aux rois et aux grands seigneurs, il réforme les monastères de son diocèse et règle l'épineux problème de l'investiture des évêques en distinguant sa dimension spirituelle de « *sacrement de l'ordination par lequel le prélat reçoit ses responsabilités spirituelles* », de sa dimension temporelle, l'investiture au sens strict ne concernant que les biens temporels attachés au siège épiscopal.

Sa proposition, qui autorise l'investiture temporelle par un laïc, notamment le roi, est sanctionnée par une bulle papale en 1114.

À Chartres, il donne aux moines de l'abbaye de Saint-Jean-en-Vallée le prieuré de Saint-Etienne intra-muros. Sa vie et sa correspondance font l'objet d'une édition complète préparée par le chanoine chartrain Souchet en 1650, et plaguée par le bibliothécaire de l'abbaye de Sainte-Geneviève, l'une de celles qu'Yves, « *le plus vaillant, le plus savant* », selon son traducteur, avait réformées.

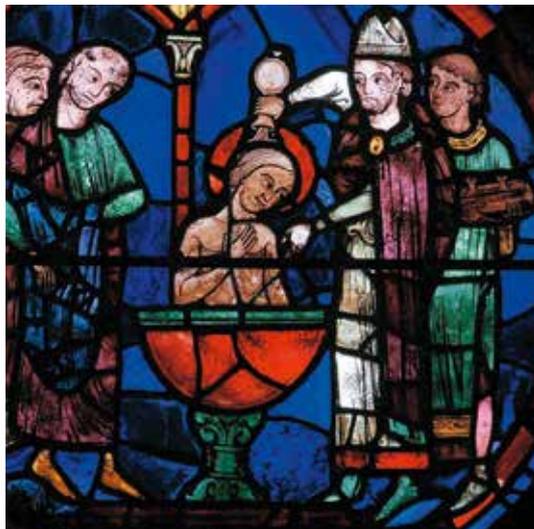
→ **Juliette Clément, Directrice des Publications de la Société archéologique d'Eure-et-Loir**
1 rue Jehan Pocquet www.sael28.fr sael28@wanadoo.fr 0237 369193.

Sources : fonds SAEL, L. Merlet, Lettres d'Yves de Chartres, trad, 1885. Cl. A. Boué.

Patrimoine

Cycle « pour redécouvrir la cathédrale »

Après le succès des 30 conférences précédentes, le service accueil-visites de la cathédrale vous propose d'achever la redécouverte de Notre-Dame de Chartres. Une visite complète, comme il n'en a pas existé depuis longtemps...



Prenez le temps de regarder dans le détail : architecture, sculptures et vitraux. Plongez-vous dans l'immense livre de Chartres : symbolique chrétienne, sens du récit, organisation du savoir, coups de génie artistiques... Toutes les histoires et méditations que les artisans talentueux du Moyen Âge nous ont léguées.

Les guides conférenciers du service accueil-visites de la cathédrale vous proposent une nouvelle fois de découvrir la cathédrale autrement, à travers cinq visites à thèmes parmi lesquels : Saint Thomas Becket, Saint Chéron, la crypte, les pèlerinages et les sacrements.

**Dimanche 14 février
et mardi 16 février**

Saint Thomas Becket

Un homme remarquable au cœur des enjeux politiques et spirituels de l'Angleterre. 40 ans après son assassinat, le vitrail donne les véritables clés de la tragédie.

(Christine Afota, Françoise Berly, Françoise Walbecq)

**Dimanche 28 février
et mardi 1^{er} mars**

Saint Chéron

Un saint martyr de Chartres, dont l'histoire mystérieuse était connue de tous les fidèles de la région.

(Marie Francine Jourdan)

**Dimanche 6 mars
et mardi 8 mars**

La crypte

L'une des plus vastes cathédrales inférieures du Moyen Âge, comprenant les parties les plus anciennes de l'édifice et plusieurs créations contemporaines. (Marie Francine Jourdan)

**Dimanche 13 mars
et lundi 14 mars**

Les pèlerinages

Au travers des vitraux, le sens profond d'une démarche au croisement de l'humain et du divin. Ce que nous disent les documents historiques des pèlerinages à Chartres : quelle époque ? Quels objectifs ? Quels participants ?

(Christine Afota, Gilles Fresson)

**Dimanche 20 mars
et mardi 22 mars**

Un regard sur les sacrements

Les prêtres des années 1200 ont donné toute leur place à ces moments essentiels de la vie du chrétien : baptême, confirmation, eucharistie, réconciliation, mariage, onction des malades. (Jacques Bertrand)



Chartres en toutes lettres... 49

Lettre en boîte.

J'en conviens! Cet objet de correspondance n'a pas vraiment l'air d'une lettre, du type de celles habituées de cette chronique... Mais il va donner un peu de volume à mon propos!

Cette petite (10 cm x 7,5 cm et 6 cm de hauteur) boîte en bois est partie de Paris le 9 mai 1963 et est adressée à Chartres Rechèvres. Mais que contenait-elle? Vraisemblablement une montre « *de précision* », comme l'indique l'en-tête de l'expéditeur, ainsi que ses initiales « *M.P.* » sur les cachets de cire.

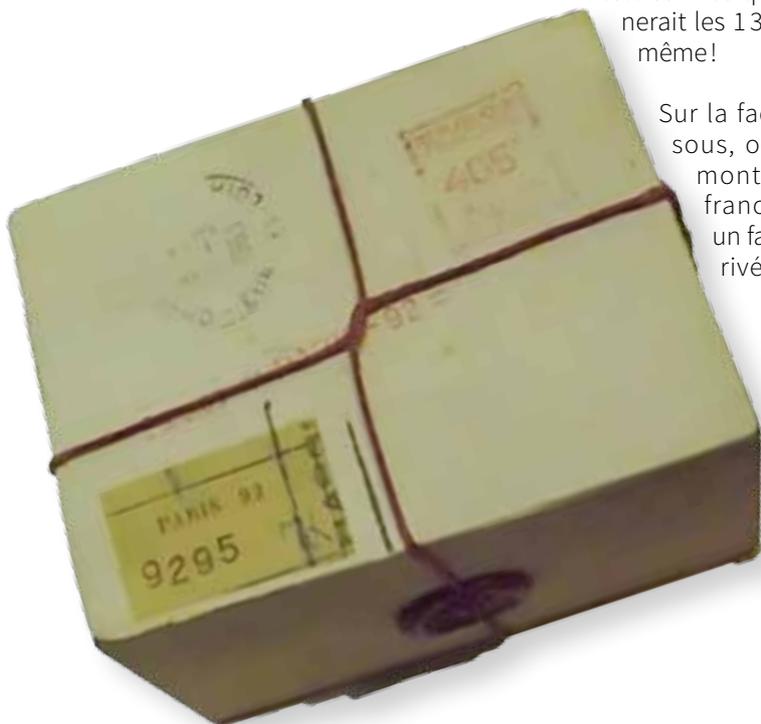
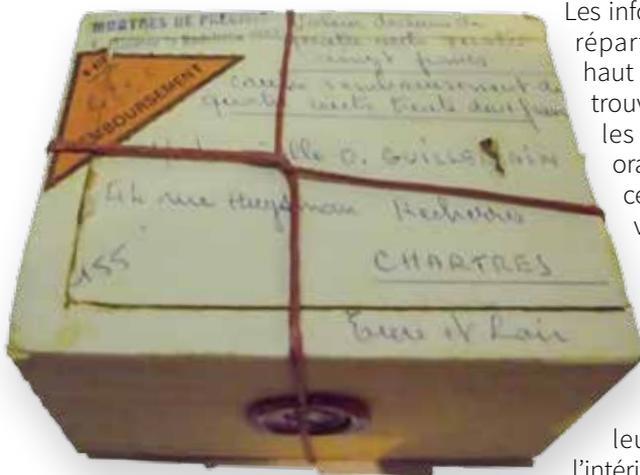
Les informations postales sont réparties sur deux faces. Le haut (puisque c'est ici que se trouve le couvercle) contient les adresses et l'étiquette orange « *Remboursement* », ce qui signifie que cet envoi ne devait être remis à l'expéditeur que contre paiement intégral du montant demandé par l'expéditeur. La mention « *valeur déclarée* » précise justement la valeur de l'objet contenu à l'intérieur... Et c'était une belle somme! En se basant sur le prix de l'affranchissement d'une lettre ordinaire en 1963 (0,25 F) cela représente environ le montant de 1 300 lettres... ce qui, en 2016, avoisinerait les 1 300 euros. Quand même!

Sur la face du dessous, on y voit le montant de l'affranchissement et un faible cachet d'arrivée à Chartres. Car

ces envois étaient étroitement surveillés (on parlerait de traçabilité de nos jours!). Et à l'arrivée, Mademoiselle Guillemain a réglé le montant dû (achat + acheminement postal) à son facteur.

Ces petites boîtes réservées à l'expédition de choses précieuses et fragiles (souvent des bijoux) font partie de l'histoire postale chartreuse... et entrent donc en collection! Je vous imagine, souriant, et pensant à l'allure du classeur où je les range!!! Rassurez-vous! D'abord elles sont peu nombreuses et...ensuite, placées dans une vitrine.

Jean-Francis RESSORT
Cercle philatélique Chartrain
philachartes.unblog.fr



CULTURE

Du tricot au musée de l'École

L'équipe du musée de l'École de Chartres propose pendant les vacances d'hiver des ateliers sur le thème « *Et si on découvrait le tricot ?* » pour les enfants entre 6 et 12 ans. Les enfants pourront s'initier aux mailles, au point mousse, jerseys, côte, aux nénettes, aux rintintins et aux pompons. Ces ateliers seront ouverts les lundi 8, mardi 9 et mercredi 10 février de 14 h à 16 h 30. Tarif: 5 euros l'après-midi par enfant.

Pour s'inscrire et pour toutes informations complémen-taires: musée de l'École de Chartres et d'Eure-et-Loir - 12 place Drouaise - Tél. : 02 37 32 62 13 musee.de.lecole.chartres28@orange.fr <http://musee.de.lecole.chartres.wix.com/musee.de.lecole>

Association des amis du musée des Beaux-Arts

Au musée des Beaux-Arts de Chartres:
- Mercredi 24 février à 17 h 15: conférence par Séverine Berger, conservateur du musée: « *La conservation préventive dans les musées* ».

- Jeudi 25 février à partir de 16 h: visites en trois groupes de 19 personnes toutes les 20 minutes à partir de 16 h en présence du Conservateur pour illustrer les exemples de traitements et emballages exécutés lors du transfert des collections du musée. S'inscrire par mail ou au secrétariat avant le 24 février.

Pour tout renseignement, écrire à amismuseechartres@orange.fr ou téléphoner le mercredi après-midi au 02 37 36 25 60 pendant la permanence au 5 cloître Notre-Dame de 14 h 30 à 17 h (pas de permanences pendant les vacances scolaires).

Exposition

Dans la continuité de son travail de production de connaissance, de vulgarisation et de diffusion engagée sur le patrimoine du XX^e siècle, le CAUE28 présente l'exposition/

publication: Rechèvres 200, Chartres (R. Camelot, L. Sainsaulieu, J. Rivet, architectes) Une cité expérimentale de la reconstruction d'après-guerre (XX^e siècle) - 1949-1951 Jusqu'au 12 février. Entrée libre aux horaires d'ouverture.
CAUE28 - 87, rue du Grand-Faubourg.

Thé poétique

Rencontre - lecture - partage Venez avec votre poème, votre auteur préféré, pour réciter, débattre ou simplement écouter, le samedi 20 février à partir de 16 h, au « *Trésor de Merlin* », 11, cloître Notre-Dame, place de la Cathédrale.

« *Libre participation* » Cycle la Poésie et les arts
Renseignements: gallimanu@wanadoo.fr Tél. 06 27 60 20 74.

Les rendez-vous du muséum



« *Qu'est-ce que la (bonne) nouvelle cuisine ?* » le 2 février à 20 h 30 Par Christophe Lavelle, chercheur au CNRS et au Muséum national d'histoire naturelle de Paris. Au Centre universitaire de Chartres, 21 rue de Loigny-la-Bataille. Stationnement au parking « *visiteurs* ». Entrée libre dans la limite des places disponibles.
Renseignements: Centres. Sciences: 02 38 77 11 06

SANTÉ

Réseau Addictions 28 - Pour arrêter de fumer

- Réunion d'aide à l'arrêt du tabac. Gratuit: mercredi 3 février à 18 h
- Réunions « *gestion du stress par la relaxation* ». Gratuit:

lundis 8 et 22 février à 17 h 30. - Réunion « *tabac, cuisine et diététique* ». Gratuit: lundi 15 février à 17 h.

Renseignements et inscriptions: Réseau Addictions 28 au 02 37 30 31 05 ou 02 37 30 36 12. www.reseau-addictions28.fr, rubrique « *Aide à l'arrêt du tabac* ».

Êtes-vous à jour de vos vaccins ?

Une campagne de promotion de la vaccination est menée par la Caisse Primaire d'Assurance Maladie d'Eure-et-Loir. La vaccination permet de se protéger et de protéger les autres. « *Être à jour* » de ses vaccins, c'est avoir reçu les vaccins recommandés selon son âge et avec le bon nombre d'injections pour être protégé. Si vos vaccins ne sont pas « *à jour* », il n'est pas nécessaire de tout recommencer, il suffit de reprendre la vaccination au stade où elle a été interrompue. On parle de « *rattrapage* ». Une question ? Un conseil ? Parlez-en à votre médecin, votre sage-femme ou votre pharmacien.

Association « Espace Diabète 28 »

La réunion mensuelle de l'association aura lieu le mercredi 17 février de 14 h 30 à 16 h 30 aux « *Abbayes de Saint-Brice* ».

Pour plus d'informations: contacter Rosine Braud, infirmière - coordonnatrice de l'association, 29, rue du Grand-Faubourg. Tél. 02 37 35 64 47.

Collecte de sang avec l'EFS

les clubs Rotary de Chartres organisent avec l'EFS une collecte de sang « *Mon sang pour les autres* » dans la salle de l'Étape au Vin de l'Hôtel-Dieu, le vendredi 11 mars de 14 h à 19 h Une collation est prévue.

ANIMATIONS

Stages arts graphiques

L'association « *Peinture et Réalités* » (peintures toutes

techniques, dessin, sculpture, calligraphie, gravure) propose du 8 au 12 février une approche en illustration/dessin d'observation, dessin basé sur une éducation du regard, à travers plusieurs formules différentes:

- atelier sur une journée* (28 €) ou deux journées (52 €) ou trois journées (75 €), au choix sur cette semaine.

- pour les plus jeunes: atelier sur 3 matinées* (28 €). 15 € d'adhésion à l'association, quelle que soit la formule. Au programme: travail sur les volumes, les perspectives, les couleurs, la composition... en techniques sèches ou humides. *de 10 h à 12 h/13 h à 16 h. Public débutant ou confirmé, jeune ou adulte/préparation écoles d'art.

36 rue de Villaines à Chartres. Renseignements et inscriptions au 06 80 99 25 34.

Atelier de réalisation de vitraux pour enfants

Le Centre international du vitrail propose de fournir aux enfants les clés d'un art et d'une technique qui leur seront autant de repères pour la compréhension d'un métier d'art et le développement futur de leurs capacités créatrices. Les lundi, mardi ou jeudi, vendredi: 8 au 9 février, 11-12 février, 15-16 février, 18-19 février.

Centre international du vitrail - 5 rue du Cardinal-Pie.

Informations, inscriptions: secretariat@centre-vitrail.org Tél. 02 37 21 65 72 - 02 37 21 97 51.

Association Nos Anges

Week-end organisé au profit de la lutte contre les maladies génétiques orphelines par l'association « *Nos Anges* »: Samedi 13 février à 14 h à l'Orée de Chartres à Barjouville: conférence sur les maladies génétiques orphelines. Témoignage d'une famille sur l'errance diagnostique. Entrée libre.

À 19 h au parc des expositions de Chartres: dîner spectacle dansant avec en show-case le groupe « *Collectif Métissé* ».

Réservations au 06 25 74 72 41 dans la limite des places disponibles.

Pour toutes informations complémentaires : nosanges@orange.fr
Dimanche 14 février à 14 h 30 à la salle Chavannes de Morancez : spectacle « *Les magiciens remontent le temps* ». Entrée : 4 € au profit des enfants malades.

Stage d'expression libre

L'Atelier de Chartres propose un stage d'expression libre durant les prochaines vacances scolaires. Ce stage aura lieu les mercredi 10, jeudi 11 et vendredi 12 février à la Maison pour tous de Bel-Air, de 10 h à 11 h 30.

Tarif : 10 euros la séance.

Renseignements : Catherine Derooy : 06 63 23 96 85
latelierdechartres@hotmail.com

Chorale de SI de LA

Vous aimez chanter ! Venez rejoindre la chorale de SI de LA ! Répétitions tous les lundis de 14 h à 16 h au Conservatoire de musique et de danse, 22 rue Saint-Michel à Chartres. Chef de chœur : Mathilde Lamy.

Pour plus de renseignements : contactez le service animation seniors du CCAS au 02 37 18 47 23 et 02 37 23 42 33.

Vide-greniers vide-jardins

Le Comité Saint-Pierre Porte-Morard organise leur 7^e vide-greniers vide-jardins, le dimanche 20 mars. Inscription des exposants obligatoires. Réserve aux particuliers. 3 € le mètre linéaire.

Comité Saint-Pierre Porte Morard - 9 rue aux juifs Tél. : 02 37 30 20 21 / 06 25 48 53 14
comite-saintpierre-28@orange.fr
<http://comitesaintpierre.perso.sfr.fr>

Journées « Portes ouvertes » à l'institution Notre-Dame

L'institution Notre-Dame accueille des élèves de la 6^e au BTS. Deux journées « Portes Ouvertes » sont prévues au 2 avenue Béthouart à Chartres : le samedi 5 mars de 9 h à 17 h pour les collégiens et lycéens ; le vendredi 1^{er} avril de 17 h à 20 h 30 pour l'enseignement supérieur. Venez y recueillir tous renseignements utiles !

Contact : 02 37 34 16 53
www.ind-chartres.fr

Création de l'association humanitaire La Colombe (AslaC)

L'AslaC, association laïque et à but non lucratif, œuvre et mène des activités pour la promotion de l'éducation des enfants en stratégie de survie en Afrique, notamment au Cameroun et au Mali. Ouverte à toute personne physique et/ou morale de bonne volonté, L'AslaC est désireuse de manifester sa « solidarité ». Éliane Eboutou, présidente du Conseil de citoyens des Petits-Clos, en est la présidente.

Une journée d'action de cœur sera prochainement organisée pour « l'accès à l'école » des enfants des zones urbaines, rurales très pauvres et enclavées.

Cette démarche d'action de cœur pour l'AslaC se veut un moment privilège qui devrait rappeler combien il est urgent pour les âmes de bonne volonté de manifester leur solidarité, et surtout de déployer de nouveaux efforts pour promouvoir le droit à l'éducation de chaque enfant. L'AslaC bénéficie de la « loi Coluche », d'une réduction d'impôts de 75 % des sommes versées.

Adresse postale :
2A rue Joseph Frantz
28000 Chartres.
Contact : 06 65 59 40 82
nouvelle.colombe@yahoo.fr

Stage poterie

Venez découvrir les plaisirs de la terre en famille !

L'association RécréArt'ion propose un stage de poterie enfants et parents-enfants à partir de 7 ans, du 16 au 19 février de 14 h à 17 h, à la maison pour tous des Comtesses, 1 rue Georges Pompidou.

Tarifs : 39 € par personne pour le stage de 4 jours (goûter offert)

5 € d'adhésion par famille, pour les non adhérents.

Inscription : Christine Ketti Tél. 02 37 43 44 43 - 06 73 89 46 49
<http://recreation.blogspot.fr/>

Solution du mois de janv. 2016		B	P	V	O	R			
	R	E	C	H	E	V	R	E	S
	V	A	H	I	N	E	P	I	
	U	E		I	G	N	E	E	
	L	U		E	L	V	I	R	E
C	A	N	A	R	I	E	S	T	U
	M	I	L		E	U		S	A
M	A	R	E	A	U	X	M	O	I
I	D	E	A	L			A	S	S
	E	N	S	E	R	R	E		T
A	L	T		R	O	U	L	I	E
	E		E	T	N	A		B	R
F	I	L	L	E	S	D	I	E	U
	E	N	O	U	E		E	R	A
R	E	C	E	S		S	C	I	E
		A			L		A	E	D
P	A	R	U	T	I	O	N		I
	I	N	N	E		T	O	I	T
C	R	O	I	X	B	O	N	N	A

Tribunes de l'opposition

Tribune Réunir Chartres



PLATEAU NORD EST (FIN)

Si nous n'apportons pas notre soutien au centre commercial (Iliade) en projet du plateau Nord-est, ce n'est pas seulement parce que nous refusons notre confiance à un promoteur qui ne sait pas écrire Eure-et-Loir, c'est parce que, après avoir présenté l'irréalisme du bilan financier de l'opération (votre Ville de décembre 2015) et les

conséquences néfastes sur l'appareil commercial local (Votre Ville de janvier 2016), nous sommes très réservés quant au contenu du projet lui-même.

En effet, la vraie déception du projet du plateau Nord-est, pourtant la principale opération d'aménagement de la ville, est la faiblesse des programmes proposés.

Si l'Iliade sera un centre commercial neuf, son modèle est déjà dépassé. Alors, la question de sa pérennité se pose. Pas d'innovation ni d'ambition pour en faire un équipement durable. Du classique, pas d'effet « *whao !* » à attendre. Le « *Leclerc* » de Barjouville en plus gros...

Car le modèle de ces centres commerciaux organisés autour d'une grande surface alimentaire qui génère des visites récurrentes – 15 à 20 fois par ans pour remplir son frigo – est remis en cause par la révolution digitale. 70% des gens considèrent que c'est une contrainte de pousser un caddy pour faire ses courses alimentaires. La technologie commence à remplacer cette contrainte et cela va s'accélérer.

De plus, les enseignes présentes dans les centres commerciaux vendent elles-mêmes de plus en plus directement sur internet et rapportent donc moins d'argent aux propriétaires des galeries. Voilà pourquoi tant de centres commerciaux ne vont pas bien aujourd'hui.

La croyance du plus beau, du plus neuf des concepteurs de l'Iliade ne résoudra pas ce problème économique. L'Iliade, avant de sortir de terre, est déjà un équipement « *has been* ». L'avenir c'est la mixité fonctionnelle (ou hybride) entre les activités de commerce, de loisirs, de culture, etc... Rien de tout cela ici. Or, si le centre commercial n'est pas en situation de proposer une expérience nouvelle, quelle raison un consommateur aura-t-il dans 10 ans de venir dans un lieu comme l'Iliade alors qu'Internet lui proposera mieux, moins cher et plus accessible ?

N'aurait-il pas été plus ambitieux de proposer un développement commercial avec une offre de loisirs réellement structurante en lien direct avec l'Odyssée ? Avec un peu d'imagination, la valorisation foncière du plateau Nord-est pouvait s'imaginer hôtelière dans une dimension « *resort* » en faisant évoluer l'Odyssée en véritable parc aquatique. Cela aurait permis de créer une vraie nouvelle destination touristique pour Chartres, renforçant alors la destination et l'activité économique locale. Au lieu de cela, on nous annonce des loisirs associés comme... un bowling ! Intéressant certes, mais est-ce à la hauteur de nos ambitions ?

Imaginons Chartres en plus innovant. Chartres en mieux...

Les élus de Réunir Chartres
reunirchartres@gmail.com

Tribune de la majorité

Tribune du Front de Gauche

LES ÉCHECS DE LA MAJORITÉ :
L'EXEMPLE DE RECHÈVRES.

Pour un projet initié dès 2005, nous ne pouvons que constater l'état d'abandon des travaux sur le plateau de Rechèvres. **Ce projet était en déficit de près de 2,5 millions d'euros fin 2014 (malgré un recours à l'emprunt), et la prévision d'arriver à un équilibre financier se situe entre 2019 et 2025 : autrement dit la majorité n'a aucune idée de quand cet aménagement prendra fin.** Pourtant les « *grands* » projets situés dans l'hypercentre ont un délai beaucoup plus précis malgré des chantiers titanesques (exemple : pôle administratif livré en seulement quelques années) : ce qui n'est pas dans le centre, se voit moins.

Concernant Rechèvres, il faut savoir **qu'aucune construction de logement HLM n'est prévu** et les seules recettes anticipées le sont avec de l'habitat privé. **Il y a pourtant des listes d'attente très longues pour les demandes de logement : de nombreux témoignages font état de plus de 18 mois d'attente pour que Chartres Habitat réponde à ces demandes.** Il est vrai que M. Gorges remet en cause le droit au logement puisqu'il expulse des locataires sans solution de relogement. Dans ces conditions, il est facile de comprendre que **l'accès pour tous au logement n'est pas la priorité de la majorité.**

Pour être à l'écoute de vos attentes et de vos propositions pour l'avenir de votre quartier, nous viendrons à votre rencontre très prochainement. Vous serez informé par une invitation déposée dans votre boîte aux lettres courant février.

PS: une erreur s'est glissée dans notre précédente tribune, la commune d'Épernon n'a pas demandé à entrer dans l'agglomération.

Denis Barbe

frontdegauche.chartres@gmail.com

Tribune du Rassemblement Bleu Marine

ABSOLUTLY RIDICULOUS

On commence l'année par une sacrée tranche de rigolade. L'équipe municipale se met en scène. A prendre au 36^{ème} degré ? Le ridicule ne tue plus. Une citation d'Audiard m'est spontanément venue à l'esprit à la vue de cette mascarade... La « *liberté guidant le peuple* » ? Rien que ça ! Quelle prétention ! A voir la « *liberté* » on a des visions de cauchemar. J'aurais plutôt proposé le « *radeau de la méduse* » qui est bien plus de circonstance. Les justifications foireuses ne masquent pas le délire mégalomane. Le porte-drapeau perché sur les barricades de ruines agite son fade étendard. On aime le peuple quand il est docile, n'est-ce pas ? Seuls les politiciens ont le monopole de la France. « *C'est quand la chose manque qu'il faut y mettre le mot* » (Montherlant) : voilà une parfaite illustration.

Osons un « *je suis tilleul* ». La liberté personnifiée a déraciné place du Cygne les arbres vénérables comme elle coupait en 1793 la tête aux contre-révolutionnaires.

Je vais rapidement revenir à la dernière chronique de la majorité : je ne fais pas bande à part, je préfère être seul que mal accompagné. Essayez, c'est une excellente hygiène de vie.

Laissons les caniveaux chartrains pour faire un bref passage chez la perfide Albion. Rendons hommage à deux légendes du rock, disparues le 28/12/15 et le 10/01/16, qui n'avaient pas besoin de faire de la publicité outrancière ou des longues explications pour vivre les belles valeurs humaines. RIP Lemmy & Ziggy!

Vive le rock, vive la France !

Thibaut Brière-Saunier (Alliance Royale)

ABSENCES.

Conseil Municipal, ce 21 janvier.

Parmi les élus des oppositions municipales, quelques absences. Celle du représentant du Front de Gauche et du Parti Communiste. Il l'avait annoncé, dans une longue déclaration émue et, disons-le sans méchanceté, quelque peu confuse, lors du dernier Conseil. Il ne viendra plus. Ses électeurs jugeront.

A l'autre extrême, le représentant du Front National, ou plutôt du Rassemblement Bleu Marine, n'avait pas jugé bon de se déplacer. Il a tenté de l'expliquer dans sa dernière tribune. Là encore, la véritable explication attendra...

Osons la nôtre, puisque ce Conseil se déroulait un 21 janvier : en 1793, il y avait donc ce jour-là 223 ans, les Jacobins de la Convention coupaient la tête du Roi Louis XVI. Et comme cet élu revendique désormais sa seule appartenance à une « *Alliance Royale* » quelque peu confidentielle, il n'a peut-être pas voulu assister à la manifestation éminemment démocratique qu'est un Conseil municipal.

Absence encore, celle de la personne qui fut tête de liste de la gauche aux dernières élections municipales. Mais aujourd'hui c'est sa présence qui ferait exception, tellement elle figure depuis bien longtemps aux abonnés absents. Peut-être en novembre prochain, pour la Sainte Catherine...

Au menu pourtant de ce Conseil, le vote du budget 2016. Nous avons tous appris que c'était l'acte majeur d'une assemblée démocratique, quand elle mesure à un exécutif ses crédits (nos impôts) et donc sa confiance.

Quant à nous, nous avons voté une nouvelle fois la permanence de nos engagements, celle d'investir beaucoup pour l'avenir de Chartres et la qualité de vie des Chartrains, celle de continuer à baisser les taux de vos impôts locaux, celle aussi de maîtriser la dette. Avec la conscience que seule une action déterminée et durable peut conduire à des résultats véritables.

Après le vote du budget proprement dit, vint celui de subventions majeures aux associations sportives, culturelles, caritatives, etc... Là encore, à la différence de presque toutes les autres collectivités d'Eure-et-Loir et aussi d'ailleurs, la municipalité chartraine a maintenu le montant de ses subventions, malgré la baisse brutale des dotations financières de l'Etat, que nous subissons pourtant nous aussi.

Leurs absences, notre constance.

La Fontaine en aurait tiré une fable. Nous nous contenterons d'en sourire. Pas vous ?

Les élus de la majorité municipale

Déclarations Préalables déposées

CHAVIGNY SEVERINE	19 RUE DES PERRIERS	ENDUIT FACADE
GIROUNES GREGOIRE	8 AVENUE DE PLAISANCE	REAMENAGEMENT VERANDA EN CUISINE
MONTEBAULT CLAIRE	17 RUE DES JUBELINES	REPLACEMENT MENUISERIES
SEGUR BENOIT	8 RUE DU CHENE DORE	SURELEVATION - RENOVATION TOITURE
JURE CLAUDINE	96 RUE DES GDES FILLES DIEU	CLOTURE
BOULANGERIE DUBAN - PERDEREAU PHILIPPE	31 RUE DES CHANGES 18-20 RUE DES BEGUINES	MODIFICATION DE L'HABILLAGE DE LA FACADE REFECTION PEINTURE DE LA FACADE
CORNU-LELONG Ludvine	81 RUE DE VARIZE	MODIFICATION FACADE ET CHANGEMENT PARTIEL DE DESTINATION
VACHER SEBASTIEN	9 RUE HENRI MACE	EXTENSION - MENUISERIES EXTERIEURES AVEC VOLETS + ISOLATION
SCI DU 25 BD CHASLES	25 BOULEVARD CHASLES	MODIFICATIONS EXTERIEURES
FONCIA BRETTE MOREL FRANCK	46-48 RUE DE LA FOULERIE - 7 RUE DU PUIITS BERCHOT	RAVALEMENT DE FACADE
L'OCCITANE CHAMPETIER CAROLINE	22 RUE DU BOIS MERRAIN	RENOVATION DE BOUTIQUE
LEMERCIER SAMUEL	19 AVENUE ARISTIDE BRIAND	REPLACEMENT DES FENETRES ET RAVALEMENT DE FACADE
SIMON CLAUDE	54 RUE MURET	CHANGEMENT DE LA PORTE D'ENTREE
LEGAL HERVE	11 RUE DES PRIMEVERES	REPLACEMENT DE 2 FENETRES DE TOIT ET CREATION D'UNE FENETRE DE TOIT
VILLE DE CHARTRES SPL	27 RUE DES GRANDES PIERRES COUVERTES 2 RUE DANIELE CASANOVA	CREATION ISSUE DE SECOURS/RAMPE D'ACCES/ENFOUISSEMENT PARTIEL CANALISATION GAZ
FONCIA BRETTE	25 RUE DES GRENETS	TRAVAUX REFECTION DE LA TOITURE
LORIN MATTHIEU	43 RUE DES RESERVOIRS	REPLACEMENT MENUISERIES EXTERIEURES
MANCEAU NICOLAS	39 AVENUE DE PLAISANCE	CREATION D'UN PORTAIL
VECCHIO ROCCO	1 RUE DES PETITS BLES	REPLACEMENT CLOTURE BOIS EN ACIER PRELAQUE

Déclarations Préalables autorisées

BRIDET JEAN FRANCOIS	6 SENTIER DU CLOS VERT	DEMOLITION - CREATION D'UNE PIECE - D'UN PORTAIL ET MUR DE CLOTURE
RADOUX Christophe	5 RUE SAINT MICHEL	CREATION D'UNE PORTE ET MISE EN PEINTURE DE LA FACADE
MARQUEL PATRICK	1 RUE DES VIEUX RAPPORTEURS	REPLACEMENT FENETRE
SEMINEL ANNE CLAIRE	3 AVENUE DU JEU DE PAUME	REPLACEMENT MENUISERIES
CONDETTE FRANCOIS	15 RUE GASTON COUTE	EXTENSION
MB FASHION	4 PLACE PIERRE SEMARD	AMENAGEMENT FACADE COMMERCIALE
RYAHI ABDELAZIZ	20 RUE DES BAS MENUS	RENOVATION TOITURE VERANDA
POUSSAIN KEVIN	2 RUE SAINT JULIEN	REPLACEMENT FENETRES
CHARTRES HABITAT	1 à 9 RUE SAINT LUBIN	TRAVAUX DE REHABILITATION ET RESIDENTIALISATION (aménagement parking)
LEGUE HUGUES	7 RUE SAINTE MEME	TRAVAUX FACADE
VILLE DE CHARTRES	2 RUE DU PETIT BOUILLON	AMENAGEMENT SALLE ASSOCIATIVE
DEBUISSER SYLVIE	4 RUE DU CHAPEAU ROUGE	CREATION 6 VELUX - DEMOLITION VERANDA
CHEVALIER DANIEL	30 RUE JEAN ROSTAND	CHANGEMENT MENUISERIES + MODIFICATION PORTE GARAGE EN BAIE VITRE
SCI DU 26 RUE NOEL BALLAY	26 RUE NOEL BALLAY	TRAVAUX SUR FACADE
GOUSSARD JEAN LOUIS	30 RUE DES VIEUX CAPUCINS	MODIFICATION COUVERTURE DE GARAGE
DE VILLEROCHÉ BERNARD	20 BIS RUE RENOUARD ST LOUP	MODIFICATION COUVERTURE GARAGE
GEROUDET YOLANDE	11 RUE SAINT THOMAS	REPLACEMENT DES VOLETS ROULANTS DES GARAGES
DELARUE JEAN MICHEL	182 RUE GASTON COUTE	TRAVAUX VOLETS ROULANTS - PORTE D'ENTREE - CELLIER ET GARAGE
SARL LES ATELIERS DU ROI	18 BIS AVENUE DU MARECHAL LECLERC	REPLACEMENT PARTIEL COUVERTURE, RAVALEMENT, CREATION SAS ENTREE
RICHARDEAU CHRISTOPHE	6 RUE DES LILAS	MISE EN PLACE CLOTURE
FONCIA BRETTE	3/5 RUE CHARLES VICTOR GAROLA ET 37 RUE NICOLE	RAVALEMENT PIGNON OUEST
FAVRIS BENOIT	186 RUE GASTON COUTE	RAVALEMENT EXTERIEUR - CHANGEMENT PORTE GARAGE + BAIE VITREE
CEPPE MICHEL	52 RUE DE VILLAINES	REPLACEMENT FENETRES - CONSTRUCTION BALCON
LIVET THIERRY	34 RUE D'ETAMPES	ISOLATION - RAVALEMENT FACADE - CHANGEMENT MENUISERIES + SAS D'ENTREE
LAZARE CLAUDE	2 CHEMIN DE VILLAINES	REPLACEMENT PORTAIL + CREATION PORTILLON - REFECTION POTEAUX

Permis de Construire déposés

SOMIVAL	62 RUE SAINT CHERON	CREATION ASCENSEUR EXTERNE POUR MISE EN ACCESSIBILITE DU LYCEE FULBERT
GUITTET XAVIER	19 - 21 RUE DE LA COURONNE	CONSTRUCTION UN GARAGE
BONITEAU FREDERIC ET KATIA	4 RUE GEORGES POMPIDOU	CONSTRUCTION HABITATION INDIVIDUELLE
BEAUCE PROMOTION		CONSTRUCTION D'UN BATIMENT
VILLE DE CHARTRES	22 RUE SAINT MICHEL	REHABILITATION LOGEMENT
VILLE DE CHARTRES	RUE DES BAS BOURGS/GEORGES BRASSENS ET PLACÉ SAINT BRICE	EXTENSION DE LA COUVERTURE DES FOUILLES ARCHEOLOGIQUES
SA D'HLM LA ROSERAIE	25-27 RUE DU GRAND FAUBOURG	REHABILITATION D'UN IMMEUBLE EN BUREAUX
BONITEAU FREDERIC	4 RUE GEORGES POMPIDOU LOT A	CONSTRUCTION MAISON D'HABITATION
JOFFRE TEDDY	4 RUE DES LILAS	CREATION EXTENSION
SCI SOP	8 RUE BLAISE PASCAL	REALISATION D'UN BATIMENT DE BUREAUX
DOUBLET FREDERIC	33 RUE D'ALLONNES	CONSTRUCTION DE 62 LOGEMENTS COLLECTIFS
RODO GEORGES	9 RUE DU GENERAL GEORGE PATTON	SURELEVATION GARAGE
SCI CHARLEMAGNE	RUE GILLES DE ROBERVAL	CONSTRUCTION D'UN CENTRE D'ENTRAINEMENT SPORTIF

Permis de Construire délivrés

SARL MAQUETTES 3D - MR MICHEL PHILIPPE	RUE GILLES DE ROBERVAL	CREATION D'UN BATIMENT DE BUREAUX ET ATELIER
VILLE DE CHARTRES - JEAN-PIERRE GORGES	PLACE DE RAVENNE - THEATRE DE CHARTRES	TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU THEATRE
VILLE DE CHARTRES	PLACÉ RAVENNE	MODIFICATIONS CHARPENTES COUVERTURE - FACADE
BLEUZEN Franck	12 RUE SAINT MICHEL	CREATION D'UNE ECOLE SUPERIEURE D'ESTHETIQUE
GUEGAN MICKAEL	9 RUE DES VIGNES	CONSTRUCTION D'UNE HABITATION

Permis de démolir déposés

VILLE DE CHARTRES	105 RUE DU FAUBOURG LA GRAPPE	DEMOLITION LOCAL TECHNIQUE
VILLE DE CHARTRES	36 RUE DE SOURS	DEMOLITION HABITATION
VILLE DE CHARTRES	5 RUE BRISSOT	DEMOLITION GARAGES
VILLE DE CHARTRES	3 RUE DE BRETIGNY	DEMOLITION HABITATION
VILLE DE CHARTRES	33 RUE D'ALLONNES	DEMOLITION GARAGE AUTOMOBILE
VILLE DE CHARTRES	21 RUE DE BRETIGNY	DEMOLITION HABITATION
VILLE DE CHARTRES	20 RUE DE BRETIGNY	DEMOLITION HABITATION
VILLE DE CHARTRES	10 RUE DE BRETIGNY	DEMOLITION HABITATION
VILLE DE CHARTRES	29 RUE ' ALLONNES	DEMOLITION HABITATION
VILLE DE CHARTRES	20 RUE DU CHEMIN DOUX	DEMOLITION GARAGES

COMPTE RENDU SUCCINCT ET ANALYTIQUE CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 21 JANVIER 2016

LE CONSEIL MUNICIPAL sous la présidence de M. Jean Pierre GORGES, Député-maire de Chartres :

DESIGNE Madame Karine DORANGE, Secrétaire de séance

Etaient présents : M. GORGES, Maire, Mme FROMONT ; M. MASSELUS ; Mme DORANGE ; M. GUERET ; Mme DUTARTRE ; M. ROLO ; Mme BARRAULT ; M. GEROUDET ; Mme MESNARD ; Mme CHEDEVILLE ; M. CONTREPOIS ; M. LHUILLERY ; M. TEILLEUX ; M. BONNET ; Mme CRESSAN ; Mme DEVENDER ; M. DUVAL ; Mme ELAMBERT ; M. MAYINDA-ZOBELA ; Mme MILON ; Mme MOREL (délibération 1) ; M. PIERRAT ; Mme VENTURA ; M. YASAR ; M. LEBON ; M. CHEVEE ; Mme SIRANDRE ; M. BILLARD

Etaient représentés : Mme VINCENT pouvoir à Mme MESNARD ; M. GORGE pouvoir à M. GEROUDET ; M. BREHU pouvoir à Mme CRESSAN ; M. MALET pouvoir à Mme DEVENDER ; Mme GAUJARD pouvoir à M. BONNET ; Mme RENDA pouvoir à M. BILLARD ; Mme MOREL pouvoir à M. LHUILLERY (à partir de la délibération 2)

Etaient excusés : Mme FERRONNIERE ; M. BRIERE-SAUNIER

Etaient absents : Mme MAUNOURY, M. BARBE

Approbation du procès-verbal du 10 décembre 2015, à l'unanimité, Mmes RENDA ; SIRANDRE, MM. BILLARD, LEBON, CHEVEE ne prennent pas part au vote.

FINANCES ET PROSPECTIVE

1. Budget 2016 – Approbation du Budget Primitif 2016

Le budget primitif 2016 présente les équilibres suivants :

Le budget primitif 2016 est détaillé dans une note de présentation et le document budgétaire.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité par 30 voix pour et 5 voix contre (MM. LEBON ; CHEVEE ; BILLARD ; Mmes SIRANDRE ; RENDA) APPROUVE le budget primitif 2016.

	FONCTION- NEMENT	INVESTISSE- MENT
Budget Principal	62 190 172,00	55 476 275,00
Budget Tourisme et Loisirs	43 230,00	150 000,00
Budget Parcs de stationnement souterrains	236 290,00	31 250,00
Budget Activités soumises à TVA	498 190,00	2 000,00
Budget Restauration	920 000,00	505,00
Budget Archéologie	2 503 809,00	893 500,00
Budget Petite enfance	4 964 280,00	42 000,00

2. Budget 2016 – Participation à l'équilibre du budget annexe Parcs de stationnement souterrains

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés, 4 abstentions (Mmes SIRANDRE, RENDA, MM. BILLARD, CHEVEE) ; M. LEBON et Mme MILON sortis de la salle n'ont pas pris part au vote

APPROUVE la participation du budget principal au budget annexe n°3 « Parcs de stationnement souterrain » pour un montant prévisionnel 2016 de 225 290 €.

3. Budget 2016 – Participation à l'équilibre du budget annexe Archéologie

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés, 4 abstentions (Mmes SIRANDRE, RENDA, MM. BILLARD, CHEVEE) ; M. LEBON sorti de la salle n'a pas pris part au vote

APPROUVE la participation du budget principal au budget annexe n°11 « Archéologie » pour un montant prévisionnel 2016 de 1 359 369 €.

4. Budget 2016 – Participation à l'équilibre du budget annexe Petite Enfance

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés, 4 abstentions (Mmes SIRANDRE, RENDA, MM. BILLARD, CHEVEE) ; M. LEBON sorti de la salle n'a pas pris part au vote

APPROUVE la participation du budget principal au

budget annexe n° 12 « Petite Enfance » pour un montant prévisionnel 2016 de 1 966 150 €.

5. Budget 2016 – Subvention de fonctionnement au Centre Communal d'Action Sociale

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, M. LEBON sorti de la salle n'a pas pris part au vote

APPROUVE le montant de la subvention de fonctionnement attribuée au CCAS pour 2016 à 1 780 000 €.

6. Budget 2016 – EPIC « Office du Tourisme » - Approbation du budget primitif 2016 et participation de la Ville

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés, 4 abstentions (Mmes SIRANDRE, RENDA, MM. BILLARD, CHEVEE) ; M. LEBON sorti de la salle n'a pas pris part au vote

APPROUVE le budget primitif 2016 de l'EPIC « Office de Tourisme de Chartres » approuvé par son Comité de Direction le 10 novembre 2015, APPROUVE la participation de la ville d'un montant total de 820 000 € pour l'année 2016 sous la forme du reversement de la totalité du produit réel de la taxe de séjour perçu par la Ville estimé à 320 000 € et de l'affectation d'une partie du produit réel de la taxe additionnelle aux droits d'enregistrement estimée à 500 000 €.

PREND ACTE de l'avance effectuée en vertu de la décision de la séance du 10/12/2015.

7. Opération « Gare » - Concession d'aménagement avec « Chartres Aménagement » - Convention d'avance de trésorerie - 2016

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés, 4 abstentions (Mmes SIRANDRE, RENDA, MM. BILLARD, CHEVEE) ; M. LEBON sorti de la salle n'a pas pris part au vote

APPROUVE la convention d'avance de trésorerie 2016 avec la SPL « Chartres Aménagement » dans le cadre de la mission de réalisation de l'opération d'aménagement « GARE » confiée par une concession d'aménagement, pour un montant de 310 000 €.

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer tous les actes à intervenir.

8. Opération « La Roseraie » - Concession d'aménagement avec « Chartres Aménagement » - Convention d'avance de trésorerie - 2016

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés, 4 abstentions (Mmes SIRANDRE, RENDA, MM. BILLARD, CHEVEE) ; M. LEBON sorti de la salle n'a pas pris part au vote

APPROUVE la convention d'avance de trésorerie 2016 avec la SPL « Chartres Aménagement » dans le cadre de la mission de réalisation de l'opération d'aménagement « ZAC de la Roseraie » confiée par une concession d'aménagement, pour un montant de 265 000 €.

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer tous les actes à intervenir

9. Opération « La Courtille » - Concession d'aménagement avec « Chartres Aménagement » - Convention d'avance de trésorerie - 2016

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés, 4 abstentions (Mmes SIRANDRE, RENDA, MM. BILLARD, CHEVEE) ; M. LEBON sorti de la salle n'a pas pris part au vote

APPROUVE la convention d'avance de trésorerie 2016 avec la SPL « Chartres Aménagement » dans le cadre de la mission de réalisation de l'opération d'aménagement « COURTILLE » confiée par une concession d'aménagement, pour un montant de 96 000 €.

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer tous les actes à intervenir.

10. Garantie d'emprunt Chartres Habitat - Acquisition de 6 logements locatifs intermédiaires - ZAC de la Roseraie

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés, 4 abstentions (Mmes SIRANDRE, RENDA, MM. BILLARD, CHEVEE) ; M. LEBON sorti de la salle n'a pas pris part au vote

ACCORDE sa garantie, à 100 %, pour le remboursement du prêt n° 43275 souscrit par Chartres Habitat auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations et

destiné à l'acquisition de 6 logements locatifs intermédiaires ZAC de la Roseraie.

APPROUVE les caractéristiques financières, les charges et les conditions du contrat de prêt joint en annexe et faisant partie intégrante de la délibération.

ACCORDE sa garantie pour la durée totale du prêt et jusqu'au complet remboursement de celui-ci. La garantie porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par Chartres Habitat dont elle ne serait pas acquittée à la date d'exigibilité.

S'ENGAGE, dans les meilleurs délais, sur notification de l'impayé par lettre simple de la Caisse des Dépôts et Consignations, à se substituer à Chartres Habitat pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

S'ENGAGE pendant toute la durée du prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges des emprunts.

11. Tarifs 2016 – Modification

LE CONSEIL MUNICIPAL a actualisé les tarifs pour 2016 des droits de place.

Le tarif « taxe de nettoyage » pour les marchés a été fixé à 1,36 € par mètre linéaire et par jour.

Afin de pouvoir recouvrer à partir de valeurs inactives et de faciliter le recouvrement, il vous est proposé de passer ce tarif à 1,40 € pour 2016.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, M. LEBON sorti de la salle n'a pas pris part au vote

APPROUVE l'actualisation du tarif 2016 « taxe de nettoyage » pour les marchés.

12. Marché de prestations juridiques - Approbation

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés, 5 abstentions (Mmes SIRANDRE, RENDA, MM. BILLARD, CHEVEE, LEBON)

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer les marchés publics suivants :

Lot n°	Désignation	Entreprise retenue	Montant maximum annuel en HT
1	Droit administratif général et institutions	SELARL LANDOT et Associés - 137 rue de l'Université - 75007 PARIS	40 000 € dont 20 000 € pour la ville et 20 000 € pour Chartres Métropole
2	Droit des contrats publics et droit de la construction	SELARL Cabinet CABANES NEVEU et Associés - 141 avenue de Wagram - 75017 PARIS	50 000 € dont 25 000 € pour la ville et 25 000 € pour Chartres Métropole
3	Environnement, urbanisme, aménagement et transports	SCP SARTORIO LONQUEUE SAGALOVITSCH - 6 avenue de Villars - 75007 PARIS	60 000 € dont 30 000 € pour la ville et 30 000 € pour Chartres Métropole
4	Domanialité publique et privée	Cabinet COUDRAY - 1 rue Raoul Ponchon - CS 34442 - 35044 RENNES CEDEX	30 000 € dont 15 000 € pour la ville et 15 000 € pour Chartres Métropole

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

13. Les Hauts Menus – Parcelle non bâtie DE n°52 – Acquisition partielle

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE l'acquisition d'une partie (180 m² environ) de parcelle non bâtie, située « Les Hauts Menus », cadastrée section DE n° 52, au prix (sans TVA) de 800 €, avec une indemnité de remploi de 40 €, auprès de la Région Centre-Val de Loire.

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer tous actes et documents à intervenir.

14. 42 rue Saint-Michel – Cession et servitude de passage de canalisations

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, M. LEBON ne prend pas part au vote

APPROUVE la cession d'une partie (74,60 m² environ) de la parcelle communale, située 42, rue Saint-Michel, cadastrée AL n° 31, au profit de Monsieur Xavier MARTINO ou de toutes autres personnes physiques ou morales pouvant s'y substituer.

APPROUVE la constitution, sur l'emprise cédée, d'une servitude de passage de canalisations dans le futur acte de vente, au profit de la Ville,

APPROUVE le paiement d'une soule d'un montant de 8 100 € et de tous les frais afférents à cette transaction, par Monsieur Xavier MARTINO ou par toutes autres personnes physiques ou morales pouvant s'y

substituer.

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer tous actes et documents à intervenir.

15. Impasse Nicolas Lorin – Echange de parcelles

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE l'échange de parcelles, situées impasse Nicolas Lorin, à savoir une acquisition d'une bande de terrain d'1,50 m de largeur, d'une superficie arpentée de 41 m² à prendre sur la parcelle cadastrée section CN n° 307, le long des deux parcelles riveraines situées 6 et 8, rue Newton cadastrées section CN n°s 118 et 119, auprès de Madame et Monsieur Mohammed EL BAROUDI ou de toutes autres personnes physiques ou morales pouvant s'y substituer, afin de constituer un passage piétonnier, contre une cession d'une bande de terrain, d'une surface arpentée de 41 m², au profit de Madame et Monsieur Mohammed EL BAROUDI au fond de leur parcelle ou de toutes autres personnes physiques ou morales pouvant s'y substituer, sans aucune soule compte tenu de la valeur vénale équivalente des deux parcelles.

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer tous actes et documents à intervenir.

16. 12, rue Saint-Michel – Cour d'honneur – Bail emphytéotique

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés, 5 abstentions (Mmes SIRANDRE, RENDA, MM. BILLARD, CHEVEE, LEBON)

APPROUVE le bail emphytéotique entre la Ville de CHARTRES et l'association CHARTRES ET FORMATION SUPERIEURE, DEMAIN (CFSD) ou de toutes autres personnes physiques ou morales pouvant s'y substituer, pour une durée de 20 années, à compter de sa date de signature, moyennant une redevance annuelle d'un euro, en vue de la création d'une école d'esthétique sur une parcelle située 12, rue Saint-Michel, nouvellement cadastrée section AL n° 196 (ex AL n° 193 p), d'une superficie arpentée de terrain de 3 186 m² et concernant uniquement les bâtiments de la cour d'honneur de ce site.

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer tous actes et documents à intervenir.

17. Opération Casanova – Constitution d'une servitude

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés, 5 abstentions (Mmes SIRANDRE, RENDA, MM. BILLARD, CHEVEE, LEBON)

APPROUVE la constitution d'une servitude relative aux pieux implantés sur une partie du domaine public jouxtant les parcelles cadastrées section AY n°s 393, 395, 234, 400, 402, 404 et 406, situées rue Danièle Casanova et rue Nicole, au profit de la S.E.M. Chartres Développements Immobiliers ou de toutes autres personnes physiques ou morales pouvant s'y substituer, moyennant un prix de 3 800 €.

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer tous actes et documents à intervenir.

RESSOURCES HUMAINES

18. Modification du tableau des emplois

Depuis 2011, la Ville et la Communauté d'Agglomération de Chartres se sont engagées dans une démarche ambitieuse de mutualisation de leurs services, dans le but notamment d'en améliorer le fonctionnement et de renforcer les synergies. Cette mutualisation s'est concrétisée majoritairement sous forme de services communs dont le périmètre s'est étendu progressivement. Pour certains services techniques et en particulier les régies, la mutualisation s'est organisée dès 2013, mais sous forme d'une mise à disposition de services réciproques entre la Ville et l'Agglomération. A compter du 1^{er} janvier 2016, dans le double objectif de consolider la mutualisation technique engagée et d'harmoniser les méthodes de mutualisation employées entre la Ville et Chartres Métropole, il est proposé d'étendre le périmètre des services communs aux régies.

Conformément aux dispositions de la loi MAPTAM (Modernisation de l'Action Publique Territoriale et Affirmation des Métropoles) cette décision emporte le transfert des agents concernés vers Chartres Métropole.

Dans les suites de la consultation des membres du Comité Technique commun Ville et Agglomé-

ration le 10 décembre 2015, il convient donc de modifier le tableau des emplois de la Ville afin de supprimer les postes des agents transférés en vue de les créer au tableau des emplois de Chartres Métropole.

Cadre d'emplois	Effectif Actuel	Nouvel Effectif
Rédacteurs	12	11
Techniciens	11	7
Agents de maîtrise	46	6
Adjointes Techniques	379	251

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE la modification du tableau des emplois afin de prendre en compte la suppression des postes des agents transférés.

19. Agrément Service Civique

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

SOLLICITE l'accueil de plusieurs volontaires en service civique.

AUTORISE le maire ou son représentant à signer la demande d'agrément avec la DDCSPP28 service Jeunesse et Sports

CULTURE, PROMOTION, ANIMATION

20. Association Théâtre Portail Sud – Avenant n° 2 à la convention d'objectifs – Subvention 2016

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 50 000 € au titre de l'exercice 2016 à l'association Théâtre Portail Sud dans le cadre d'une convention d'objectifs triennale (2014, 2015 et 2016).

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer l'avenant n° 2 à ladite convention.

21. Association Théâtre en Pièces – Avenant n°3 à la convention d'objectifs – Subvention 2016

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 35 000 € au titre de l'exercice 2016 à l'association Théâtre en Pièces dans le cadre d'une convention d'objectifs triennale (2014, 2015 et 2016).

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer l'avenant n°3 à ladite convention.

22. Théâtre du Détour – Convention d'objectifs 2016-2017-2018 – Subvention 2016

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 20 000 € au titre de l'exercice 2016 au Théâtre du Détour dans le cadre de la convention d'objectifs 2016-2017-2018.

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer ladite convention d'objectifs.

23. Association ENTRACTE – Avenant n°3 à la convention d'objectifs – Subvention 2016

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 871 000 € au titre de l'exercice 2016 à l'association ENTRACTE dans le cadre d'une convention d'objectifs triennale (2015, 2016 et 2017).

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer l'avenant n°3 à ladite convention.

24. Théâtre du Seuil – Avenant n°3 à la convention d'objectifs – Subvention 2016

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 6 000 € au titre de l'exercice 2016 à l'association Théâtre du Seuil dans le cadre d'une convention d'objectifs triennale (2014, 2015 et 2016).

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer l'avenant n°3 à ladite convention d'objectifs.

25. Association Instrumentarium de Chartres – Convention d'objectifs 2016-2017-2018 – Subvention 2016

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

à l'unanimité,

APPROUVE l'attribution d'une subvention d'un montant de 10 500 € en fonctionnement au titre de l'exercice 2016 à l'association « *Instrumentarium de Chartres* » dans le cadre d'une convention d'objectifs triennale 2016, 2017 et 2018.

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer ladite convention d'objectifs.

26. Orchestre d'Harmonie de Chartres – Convention d'objectifs 2016-2017-2018 – Subvention 2016

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 70 000 € et d'une subvention d'équipement de 12 000 €, au titre de l'exercice 2016 à l'association Orchestre d'Harmonie de Chartres dans le cadre d'une convention d'objectifs triennale 2016, 2017 et 2018.

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer ladite convention.

27. Association « Union des Commerçants Chartrains » – Avenant n° 2 à la convention d'objectifs Subvention 2016

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 40 000 € au titre de l'exercice 2016 à l'association « *Union des commerçants chartrains* » dans le cadre d'une convention d'objectifs triennale 2014, 2015 et 2016.

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer l'avenant n° 2 à ladite convention.

28. Association Chartr'Estivales – Avenant n° 2 à la convention d'objectifs – Subvention 2016

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 160 000 € au titre de l'exercice 2016 à l'association Chartr'Estivales dans le cadre d'une convention d'objectifs triennale 2014, 2015 et 2016.

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer l'avenant n° 2 à ladite convention.

29. Centre International du Vitrail – Avenant n° 2 à la convention d'objectifs – Subvention 2016

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 80 000 € au titre de l'exercice 2016 à l'association Centre International du Vitrail dans le cadre d'une convention d'objectifs triennale (2014, 2015 et 2016).

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer l'avenant n° 2 à ladite convention.

30. Les Clavecins de Chartres – Convention d'objectifs 2016 – Subvention 2016

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 6 000 € à l'Association des Clavecins de Chartres au titre de l'exercice 2016 dans le cadre de la convention d'objectifs.

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer ladite convention.

CADRE DE VIE, TRAVAUX, PROXIMITE, TRANQUILLITE, URBANISME

31. Gestion d'applications urbaines – Convention d'essai Smart City – Avenant n° 1

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE l'avenant 1 à la convention d'essai permettant à la Ville de Chartres d'avoir des droits d'accès et d'exploitation à cette borne.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer l'avenant n° 1 à la convention d'essai « *Smart City* ».

32. Convention de financement des conteneurs enterrés – Quartier des Clos – Phase 2 – Avenant n°3

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE l'avenant n°3 à la convention de financement et d'implantation de conteneurs enterrés

du quartier des Clos (phase 2) entre Chartres métropole et la Ville de Chartres, ainsi que tous les documents y afférents.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer ledit avenant et tous les actes y afférents.

33. Marché de fourniture de fondants routiers pour la viabilité hivernale de la ville de Chartres – Avenant n° 1

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE l'avenant de transfert n° 1 au marché n° 2013-141 relatif à la Fourniture de fondants routiers pour la viabilité hivernale de la ville de Chartres avec la société TIMAB INDUSTRIES et la société TIMAB PRODUITS INDUSTRIELS, tel qu'il est défini ci-dessus.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer ledit avenant.

34. Marché de fourniture de produits pour l'entretien des espaces verts et terrains de sports – Lot n° 5

non reconduction

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE la non reconduction du marché n° 2014-020 relatif à la fourniture de gazon fertilisant, engrais, désherbant, paillage, substrats, peinture et poudre de marquage pour l'entretien des espaces verts et des terrains de sports de la Ville de Chartres - lot n° 5: Désherbants préventifs avec la société BABEE JARDIN.

35. Convention constitutive d'un groupement de commande pour les missions de géomètre

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE la convention constitutive de groupement entre la ville de Chartres, la Communauté d'Agglomération « Chartres Métropole » et la Régie du Syndicat Electrique Intercommunal du Pays Chartrain (RSEIPC) en vue de passer des marchés pour les missions de géomètre;

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer ladite convention constitutive.

36. Autorisation de répondre à une consultation pour une fouille archéologique à réaliser à Morancez

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE le principe de la candidature de la Ville de Chartres à l'appel d'offres lancé par la SAEDL;

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer tout document y afférent.

TRAVAUX

37. Marché de requalification des Places Marceau et du Cygne – Lot n° 1 – Avenant n° 2

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité par 30 voix pour et 5 voix contre (MM. LEBON; CHEVEE; BILLARD; Mmes SIRANDRE; RENDA)

APPROUVE l'avenant n° 2 au marché n° 2015-144 relatif à la requalification de la Place Marceau et de la Place du Cygne – Lot 1 Dalles Calcaires avec la société CALMINIA, tel qu'il est défini ci-dessus.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer ledit avenant.

38. Marché de requalification des Places Marceau et du Cygne – Lot n° 4 – Avenant n° 1

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité par 30 voix pour et 5 voix contre (MM. LEBON; CHEVEE; BILLARD; Mmes SIRANDRE; RENDA)

APPROUVE l'avenant n° 1 au marché n° 2015-147 relatif à la requalification de la Place Marceau et de la Place du Cygne – lot 4 Maçonnerie – Déplacement de monument avec la société CONSTRUCTION CHEDEVILLE, tel qu'il est défini ci-dessus.

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer ledit avenant.

39. Marché de requalification des Places Marceau et du Cygne – Lot n° 5 – Résiliation

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité par 30 voix pour et 5 voix contre (MM. LEBON; CHEVEE; BILLARD; Mmes SIRANDRE; RENDA)

AUTORISE la résiliation du marché n° 2015-148 relatif à la requalification de la place Marceau et de la place du Cygne – lot 5 Espaces verts – arrosage automatique avec la société ARPJA, telle qu'elle est définie ci-dessus.

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer ladite résiliation.

40. Marché de requalification de la voirie de l'hyper centre – Lot n° 1 – Avenant n° 1

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité par 30 voix pour et 5 voix contre (MM. LEBON; CHEVEE; BILLARD; Mmes SIRANDRE; RENDA)

APPROUVE l'avenant n° 1 au marché n° 2013-099 relatif à la requalification de la voirie dans l'hyper centre de Chartres – lot n° 1: Voirie, réseaux divers avec la société EIFFAGE TRAVAUX PUBLICS IDF CENTRE, tel qu'il est défini ci-dessus.

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer ledit avenant.

41. Marché de requalification de la voirie de l'hyper centre – Lot 2 – Avenant n° 1

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité par 30 voix pour et 5 voix contre (MM. LEBON; CHEVEE; BILLARD; Mmes SIRANDRE; RENDA)

APPROUVE l'avenant n° 1 au marché n° 2013-100 relatif à la requalification de la Voirie dans l'Hyper Centre de Chartres – Lot n° 2 – Pose de pavés, dallages, bordures, emmarchements et réalisation de murets de soutènement avec la société PAVEFCO AMENAGEMENT.

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer ledit avenant.

42. Marché de maîtrise d'œuvre Hôtel de Ville – Avenant n° 6

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité par 30 voix pour et 5 voix contre (MM. LEBON; CHEVEE; BILLARD; Mmes SIRANDRE; RENDA)

APPROUVE l'avenant n° 6 au marché n° 2012-118 relatif à la maîtrise d'œuvre pour la construction d'un Hôtel de ville avec le groupement composé des membres suivants: WILMOTTE ET ASSOCIES (mandataire), G. TROUVE – F. TCHEPELEV, WERNER et SOBEK, DELAGE ET COULIOU, PSL ELECTRICITE, SAISON PARAGOT, 2DKS, CB CONOMIE, NEVEUX – ROUYER – POINT D'ORGUE et COSIL.

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer ledit avenant.

AFFAIRES SOCIALES, AFFAIRES SCOLAIRES, VIE ASSOCIATIVE, JEUNESSE ET SPORTS

Petite Enfance

43. Petite Enfance / Mutualité Sociale Agricole / Avenant à la convention Prestation de Service Unique

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE les avenants aux conventions « Prestations de Service Unique » accueil de jeunes enfants de moins de 6 ans, entre la Caisse de Mutualité Sociale Agricole Beauce Cœur de Loire et le gestionnaire « Ville de Chartres - Service Petite Enfance » représenté par Monsieur GORGES, Maire de la Ville de Chartres, pour:

- les Multi Accueil L'îlot Câlin – Les Lutins – Les Diablotins – La Farandole – La Maison du Castor – Le Jardin des Poussins et la Halte Garderie La Ronde Enfantine,

à compter du 01/01/2015.

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer les avenants aux conventions de « prestation de service unique » accueil de jeunes enfants de moins de 6 ans et tout document y afférent.

44. Mutualité Sociale Agricole - Conventions d'objectifs et de financement - Avenant tarifaire n° 1 - Relais Assistants Maternels Puits Drouet - Relais Assistants Maternels Maunoury

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE la signature d'un avenant tarifaire n° 1 à la convention d'objectifs et de financement relatif au:

RAM1 = 3 rue du Puits Drouet à Chartres,

RAM2 = 18 rue du Dr Maunoury à Chartres,

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer l'avenant n° 1 à la convention d'objectifs et

de financement et tout document y afférent.

Au titre de l'année 2015 (sauf nouvel avenant tarifaire) le taux applicable est de 2,55 %.

VIE ASSOCIATIVE

45. Association Contes et Bricoles - Subvention 2016 - Soirées contes vacances de Noël

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE l'attribution d'une subvention d'un montant de 1 500 € à l'association Contes et Bricoles pour ses spectacles de contes à destination des enfants et de leurs familles pendant les vacances d'hiver 2016.

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer tout acte y afférent.

46. Associations diverses - Subventions de fonctionnement

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE les subventions 2016

Associations Promotion Animation BP 2016

Amis des Jumelages de Chartres 3 000 €

Total Associations Promotion Animation 3 000 €

Associations Loisirs, Caritatives, Patriotiques, etc... BP 2016

Alliance Française de Chartres 3 000 €

ARESPÉL - Association Réseau pour

les Soins Palliatifs 28 250 €

Association des Sourds d'Eure-et-Loir 150 €

Association Donneurs de Sang Bénévoles - Chartres Métropole 250 €

Club Cœur et Santé 300 €

Club de l'Amitié de la Madeleine 700 €

Comité Dép. d'hygiène Bucco-dentaire d'Eure-et-Loir 500 €

Comité Entente des Associations Anciens Combattants Victimes de Guerre 150 €

Comité National d'Information sur les Drogues - CNID 28 350 €

Conjoints Survivants - FAVEC 180 €

Croix Rouge 3 000 €

Diabétiques d'Eure-et-Loir 200 €

Eure-et-Loir Quebec 150 €

Fédération Nat. Anciens Combattants Algérie - FNACA 110 €

France ADOT 28 350 €

ILCO 28 - Ass. Stomisés de France 250 €

La Gardonnette Chartraine 900 €

Le Souvenir Français 200 €

Les Amis de Jules / Association Villaines Comtesses 400 €

Les Blouses Roses 500 €

Ligue contre le cancer 1 000 €

Meilleurs Ouvriers de France 500 €

Modélistes Ferroviaires 28 350 €

MPT Saint Brice 1 550 €

Phares avec Julie 900 €

Radio Grand Ciel 3 000 €

Restaurants du Cœur 3 000 €

Rotary International Club de Chartres 2 300 €

Saint Vincent de Paul 850 €

Secours Catholique 3 000 €

Société Entraide des Membres de la Légion d'Honneur 150 €

UNAFAM Eure-et-Loir - Union Nat. Amis et Familles Malades Mentaux 350 €

Union Nat. Anciens Combattants 120 €

Vie Libre - La soif d'en sortir 200 €

Visite des Malades Ets Hospitaliers 300 €

Voir Ensemble 280 €

Les Amis du Bercaill 3 000 €

Total Associations Loisirs, Caritatives, Patriotiques, etc... 38 790 €

Associations Jeunesse BP 2016

ADAMAC 350 €

ADETE - Action Educative Tribunal pour Enfants 200 €

ASPIC - Ass. Sociale et Psychiatrique de l'Intersecteur de Chartres 3 050 €

Cercle Laïque Education Populaire 1 000 €

Les Petits Fauves de Mauricie

de Vlaminck	190 €
Photo pour Tous	400 €
Sainte Agnès	500 €
Scouts et Scouts d'Europe	500 €
Scouts Unitaires de France	500 €
La Renaissance	20 000 €
Total Associations Jeunesse	26 690 €

Associations Culturelles BP 2016

Amis de la Cathédrale de Chartres	400 €
Amis de la Médiathèque	500 €
Amis du Musée des Beaux Arts	2 000 €
Association des Verriers de Chartres et d'Eure-et-Loir	500 €
Cercle Philatélique Chartrain	550 €
Ciné-Clap	7 000 €
Comité Saint Pierre	2 000 €
Théâtre de l'Etourdi Festival Top in Humour	6 000 €
Total Associations Culturelles	20 950 €

Associations Culturelles Musicales BP 2016

Elixir	2 500 €
Grandes Orgues de Chartres	15 000 €
Improphile	3 500 €
Orchestre Symphonique de Chartres	2 000 €
Samedis Musicaux de Chartres	4 000 €
Total Associations Culturelles Musicales	27 000 €
Associations Sportives BP 2016	
Alliance Chartraine	6 500 €
AR DOM TOM	3 000 €
ASPTT	1 800 €
Association Bridge de Chartres	3 500 €
Association Sainte Agnès	3 500 €
Avenir de la Beauce	10 000 €
Avenir Divers Chartrain	1 750 €
Ball Trap Club Chartrain	1 800 €
Bicross Club	5 000 €
Billard Club Chartrain	6 000 €
Budo Club	7 000 €
CAN Portugaise	3 500 €
Chartres Handisports et Loisirs	8 500 €
Chartres Métropole Echecs	10 000 €
Chartres Métropole Taekwondo	1 800 €
Chartres Roller	1 800 €
Chartres Sports Equestres	3 000 €
Chartres Vertical	7 500 €
Club Aéromodélisme	4 500 €
Dahus du Clocher	1 300 €
Dojo Beauceron	7 500 €
Essor des Carnutes	18 500 €
Extrême Bike Chartres	1 267 €
Gym volontaire	1 800 €
Majorettes de Chartres	1 800 €
Parachute Air Loisirs	1 800 €
Pétanque Madeleine	1 800 €
Racing Team 28	1 800 €
Shukokaï Karaté Do	3 000 €
Team Chartres Cyclo	1 800 €
Total Associations Sportives	132 817 €

47. Association les 3 R - Convention d'objectifs 2016-2017-2018 - Subvention 2016

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 135 000 € au titre de l'exercice 2016 à l'association Les 3R dans le cadre d'une convention d'objectifs triennale 2016, 2017 et 2018.

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer ladite convention.

SPORTS

48. Chartres Association Sportive Tennis de table - Convention d'objectifs 2016-2017-2018 - Subvention 2016

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés, 1 abstention (M. Billard)

APPROUVE l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 400 000 € au titre de l'exercice 2016, saison sportive 2015/2016 à l'association « Chartres Association Sportive de Tennis de Table » dans le cadre d'une convention d'objectifs triennale (2016, 2017 et 2018).

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer ladite convention pour les années 2016, 2017, 2018.

49. Avenir Basket Chartres - Avenant n° 1 à la convention d'objectifs - Subvention 2016

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 335 000 € à l'association « Avenir Basket Chartres », au titre de l'exercice 2016, saison sportive 2015/2016.

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer l'avenant n° 1 à ladite convention.

50. Boxe chartraine - Avenant n°3 à la convention d'objectifs - Subvention 2016

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 23 000 € à l'association « Boxe Chartraine » au titre de l'exercice 2016, saison sportive 2015/2016.

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer l'avenant n°3 à la convention d'objectifs

51. Centre Régional Jeunesse et Sports - Convention d'objectifs 2016 - Subvention 2016

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, Mme DORANGE et M. CONTREPOIS ne participent pas au vote

APPROUVE l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 45 000 € à l'association du Centre Régional jeunesse et Sports, dans le cadre d'une convention d'objectifs, au titre de l'exercice 2016, saison sportive 2015/2016

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer ladite convention.

52. Chartres Horizon - Avenant n° 6 à la convention d'objectifs - Subvention 2016

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 174 000 € à l'association « Chartres Horizon » au titre de l'exercice 2016, saison sportive 2015/2016.

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer l'avenant n° 6 à ladite convention.

53. Rugby Chartres Métropole - Avenant n° 4 à la convention d'objectifs - Subvention 2016

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 300 000 € à l'association « Rugby Chartres Métropole » au titre de l'exercice 2016, saison sportive 2015/2016,

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer l'avenant n° 4 à ladite convention.

54. Chartres Volley Ball - Avenant n° 2 à la convention d'objectifs - Subvention 2016

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 28 000 € à l'association « Chartres Volley Ball » au titre de l'exercice 2016, saison sportive 2015/2016.

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer l'avenant n° 2 à ladite convention.

55. Football Club Chartrain - Avenant n° 5 à la convention d'objectifs - Subvention 2016

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 300 000 € au Football Club de Chartres, au titre de l'exercice

2016, saison sportive 2015/2016

AUTORISER le Député-maire ou son représentant à signer l'avenant n° 5 à ladite convention.

56. Madeleine Sports Détente - Avenant n° 2 à la convention d'objectifs - Subvention 2016

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 85 000 € à l'association « Madeleine Sports et Détente » au titre de l'exercice 2016 saison sportive 2015/2016.

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer l'avenant n° 2 à ladite convention.

57. Squash Badminton Chartres - Avenant n°3 à la convention d'objectifs - Subvention 2016

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 15 000 € à l'association « Squash Badminton de Chartres » au titre de l'exercice 2016, saison sportive 2015/2016.

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer l'avenant n°3 à la convention d'objectifs.

58. Tennis Club de Chartres - Avenant n° 2 à la convention d'objectifs - Subvention 2016

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, Mme DUTARTRE ne prend pas part au vote,

APPROUVE l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 28 000 € à l'association « Tennis Club de Chartres » au titre de l'exercice 2016, saison sportive 2015/2016.

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer l'avenant n° 2 à la convention d'objectifs.

59. Union Basket Chartres Métropole - Avenant n° 2 à la convention d'objectifs - Subvention 2016

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 600 000 € à l'association « Union Basket Chartres Métropole » au titre de l'exercice 2016, saison sportive 2015/2016.

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer l'avenant n° 2 à la convention d'objectifs.

60. Vélo Sport Chartrain Athlétisme - Avenant n° 1 à la convention d'objectifs - Subvention 2016

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 39 500 € à l'association « Vélo Sport Chartrain Athlétisme », au titre de l'exercice 2016, saison sportive 2015/2016.

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer l'avenant n° 1 à la convention d'objectifs.

61. Vélo Sport Chartrain Cyclisme - Avenant n° 2 à la convention d'objectifs - Subvention 2016

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 45 000 € à l'association « Vélo Sport chartrain Cyclisme » au titre de l'exercice 2016, saison sportive 2015/2016,

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer l'avenant n° 2 à la convention d'objectifs.

JEUNESSE

62. Bureau Information Jeunesse - Projet éducatif « journalistes en herbe - Demande de subvention à la DDCSPP d'Eure-et-Loir

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

SOLLICITE une subvention de fonctionnement estimée à 7 200 € auprès de la DDCSPP d'Eure et Loir pour l'année 2016

AUTORISE M. le Maire ou son représentant pour signer tout document y afférent.

Le Maire,
Jean-Pierre GORGES

Mots fléchés Février !

Les définitions sur fond jaune se rapportent précisément au thème ou à Chartres.

	Fêtes du mois Ce sera le 9			Cela Douche Munirent		Frank Passy Tremblement Grand duché		Missel Le 27, pour Henri IV
		Possessif Bombera Zéro / un				Évalué		
Après le CE		Socle Sœur du banjo			Masseur Vieille colère	Anglais distingué		
Fête à poêle						En charrue		
Tapage						Essaie		
						Restes		
Se terminait en février, il y a longtemps!		Brasserons						Arrivera le 22
Fêtée le 11 à Lourdes		Poinçons					Adresse électronique	
Tête de liste		Négation		Apollon			Article ibère	
				Débute aux cendres		Manche	Porte	
				Chevroter		Arrose Troyes		
Étalon jaune								« VOTRE VILLE » Février 2016
Rumeur		Fêtée le 22		Celui d'œil est courant		Célèbre dépêche Habitua		
Consacré			Douceurs du mois					Se fête le 1 février
			Artères Loi latine Encore !			Averse		
		Vieille cité				Grand suisse		
		Précipice				Copines		
	Comme Stock	Sardleras De coke ou de voie					Donc su !	
							Plante	
				Compagnie de théâtre chartreuse	Classe Renvoi mal passé		Tanin	
Défauts							Cachés	
Soirée			Négocia					À l'intérieur
Bien quand il est doux						C'est le 27		© JFR Janvier 2016
Ébréché								
			On y entre le 20 du mois					



Sam. 27/02 & Dim. 28/02

C'est Chartres* !

Expo - C'afé - Foodtrucks - Animations - Jeux

— **10h-18h Place des Epars - Gratuit** —

*Innovant, volontaire, inventif, surprenant... Venez (re)découvrir votre territoire dans une ambiance conviviale et originale lors de cet événement exceptionnel.

www.c-chartres.fr